



MODULE 2:
**ÉGALITÉ DES GENRES
ET PARTICIPATION
DES FEMMES**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec

Canada



Auteur principale : Patience Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos : Ibrahim Biko (p. 2) et Media Factory (p. 1, 4) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.

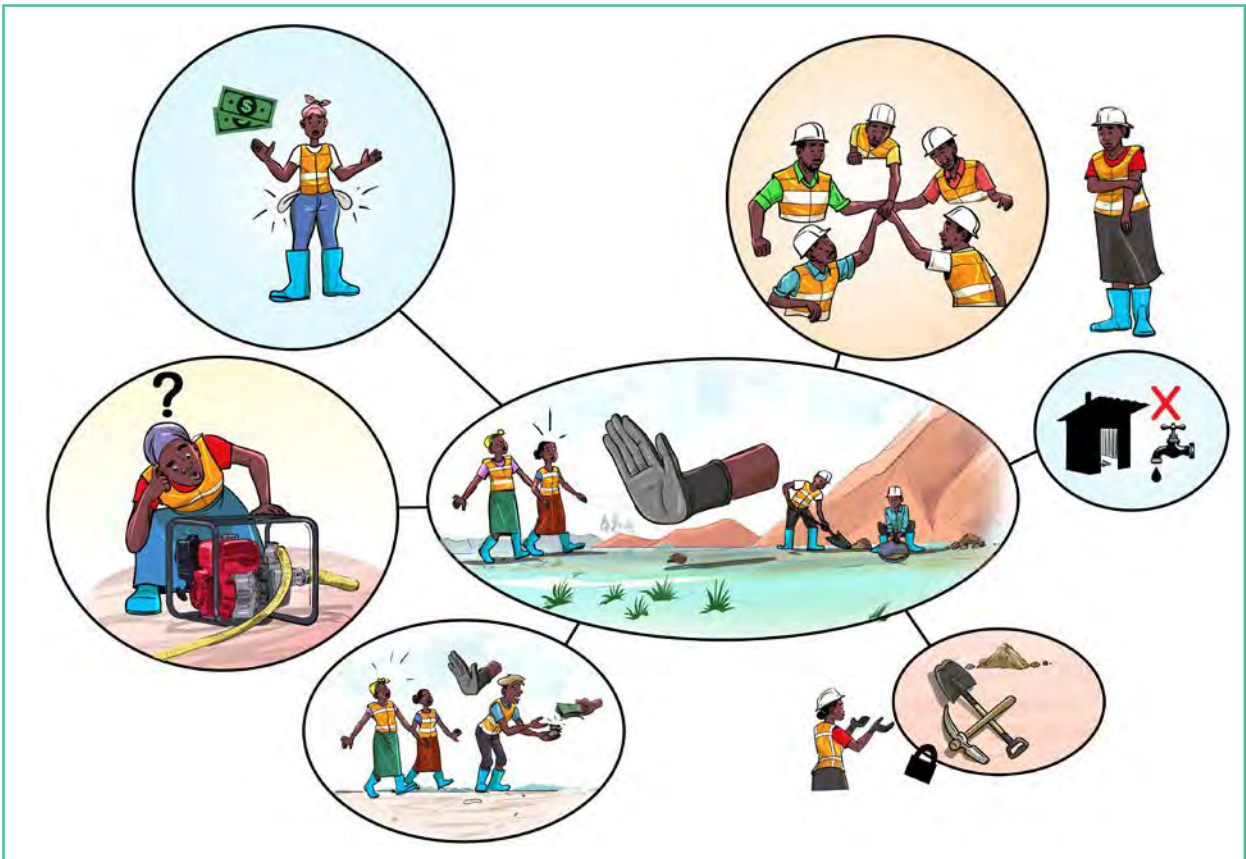


Image 1 : Les femmes se heurtent souvent à plusieurs obstacles à leur pleine participation sur le site minier.



Image 2 : Les femmes dans la prospection.

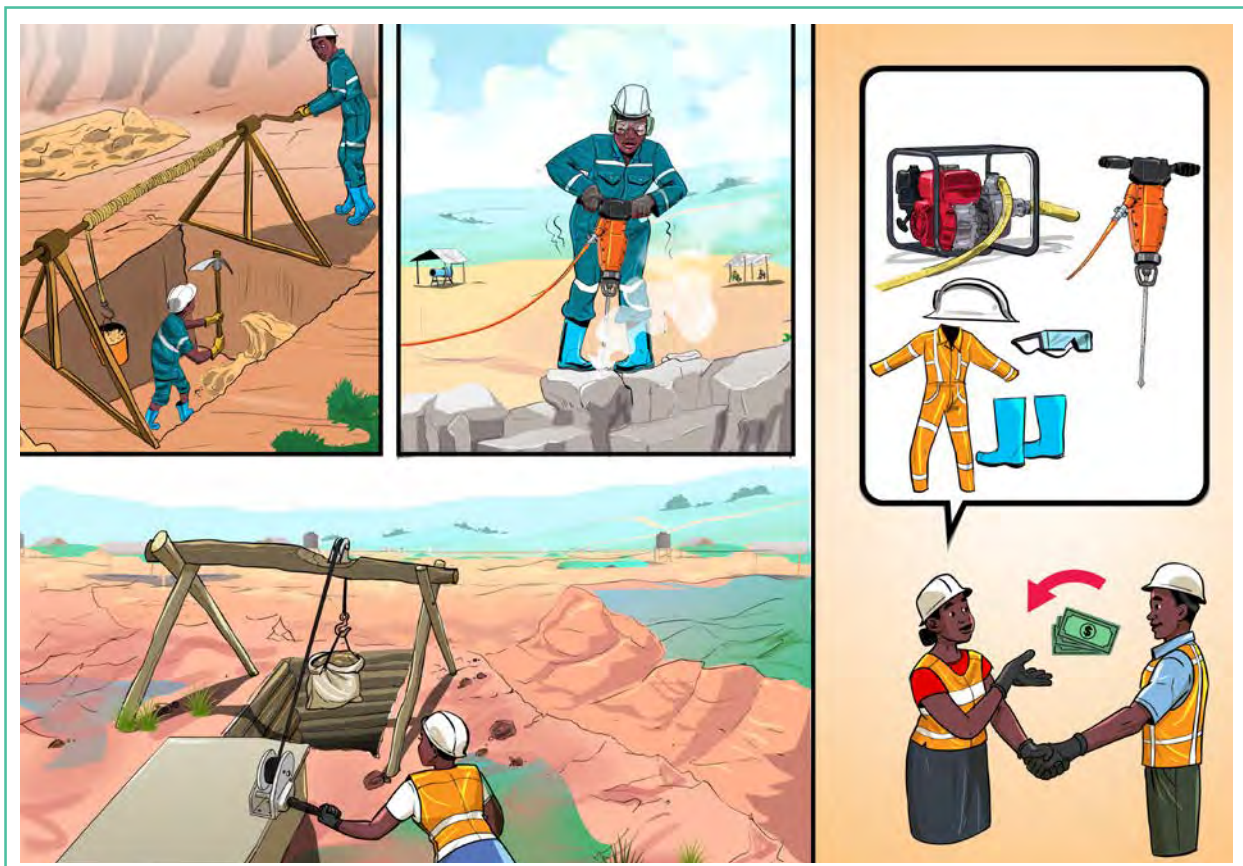


Image 3 : Les femmes dans l'extraction minière.

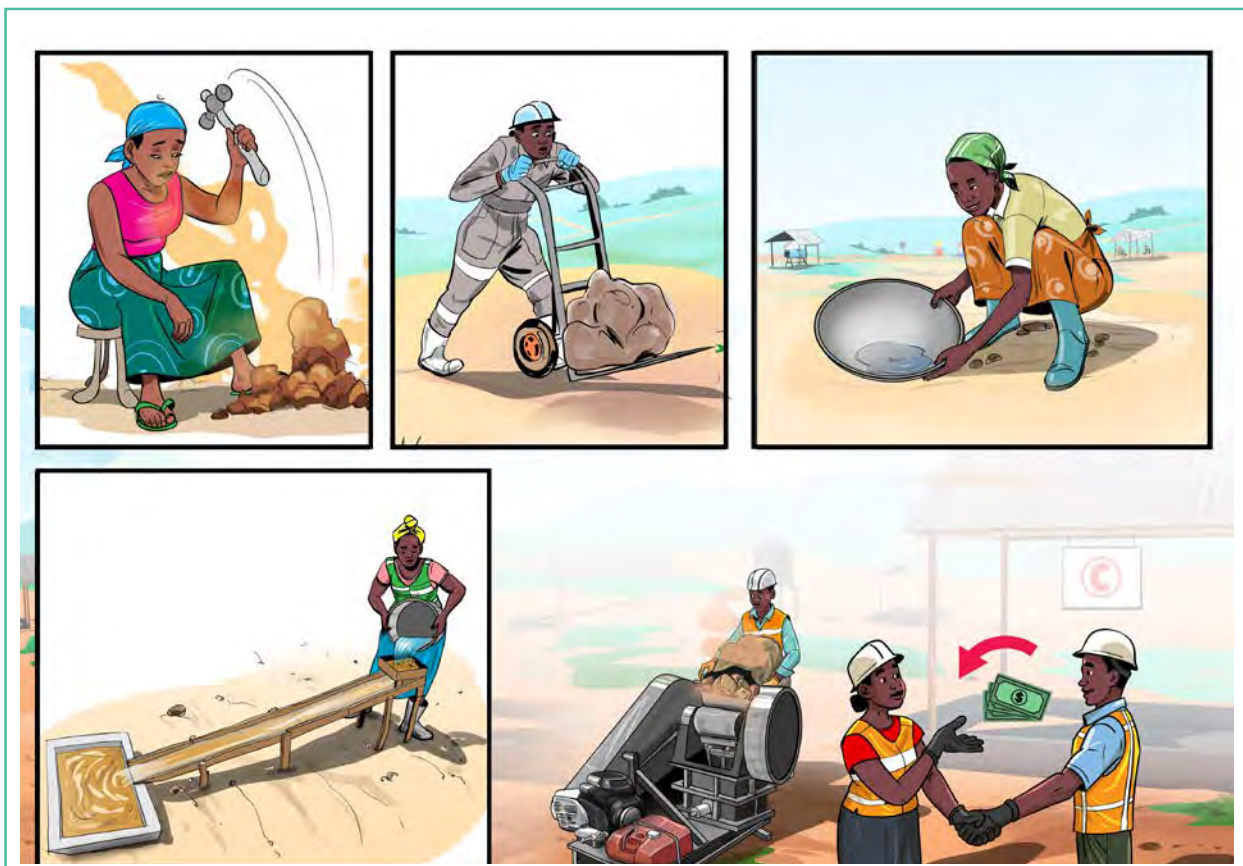


Image 4 : Les femmes dans le traitement des minéraux.

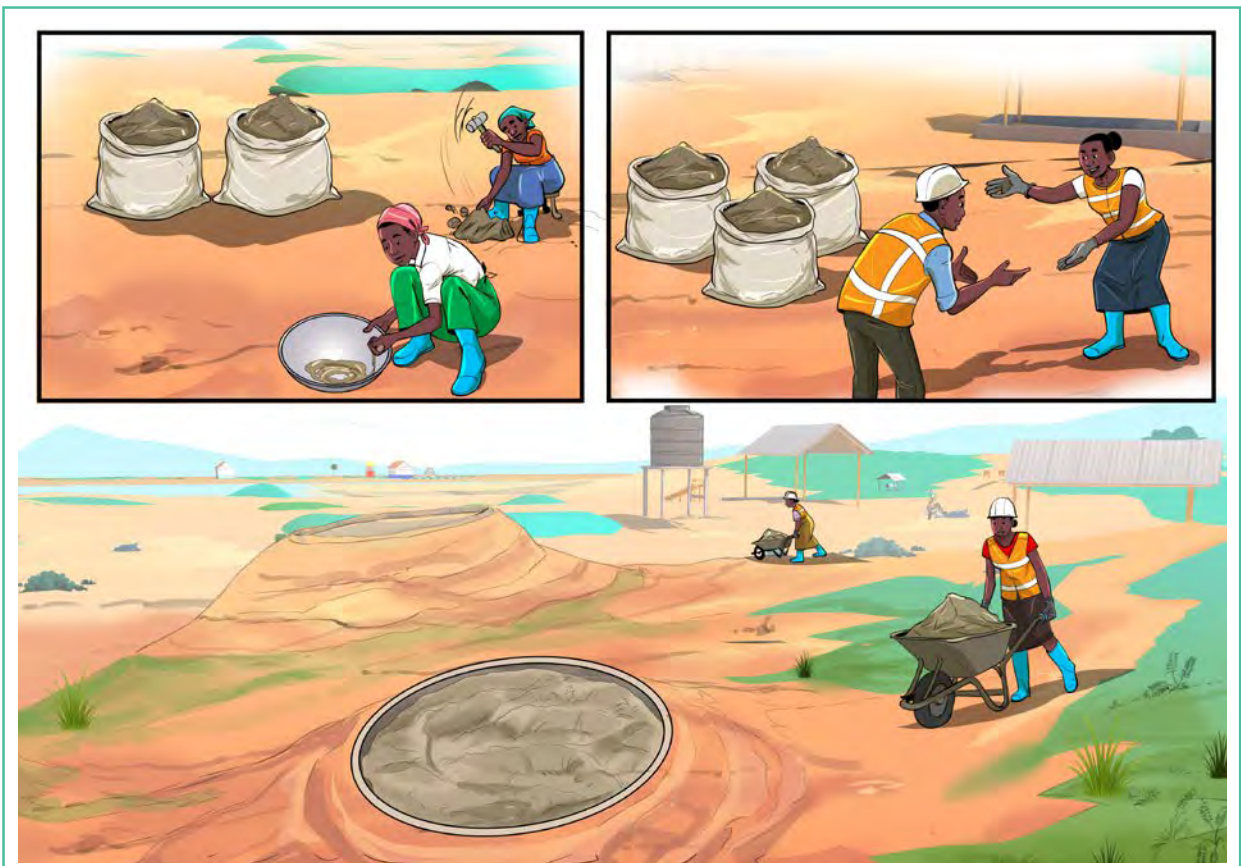


Image 5 : Les femmes dans la gestion des résidus.



Image 6 : Les femmes dans la récupération et commerce de l'or.



Image 7 : Les femmes dans les autres rôles sur le site minier.

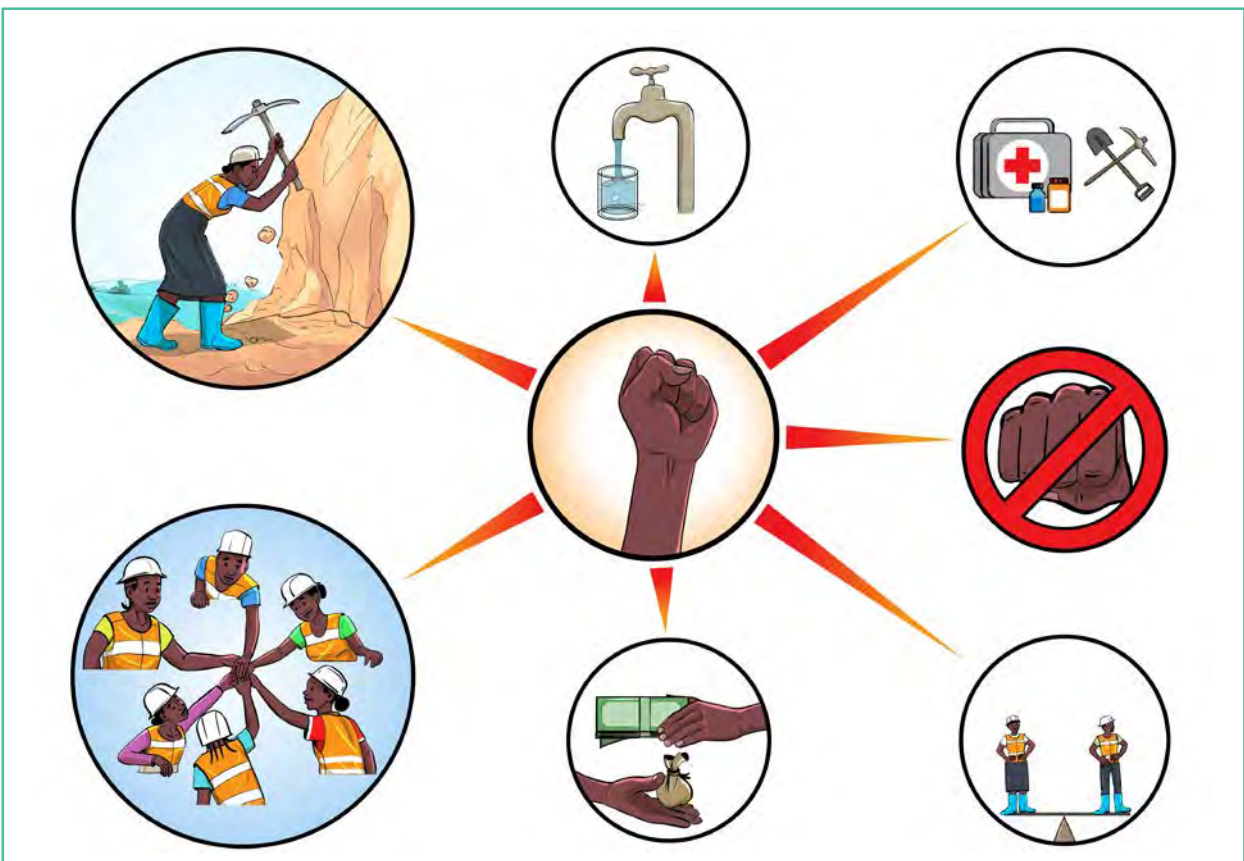


Image 8 : Les femmes devraient connaître et exercer les droits.



Image 9 : Les femmes peuvent faire une demande de permis minier et gérer leur propre exploitation.



Image 10 : Les femmes peuvent aspirer à se former et à accroître leurs connaissances en matière d'exploitation minière.



Image 11 : Les femmes devraient gagner les mêmes sommes que les hommes.

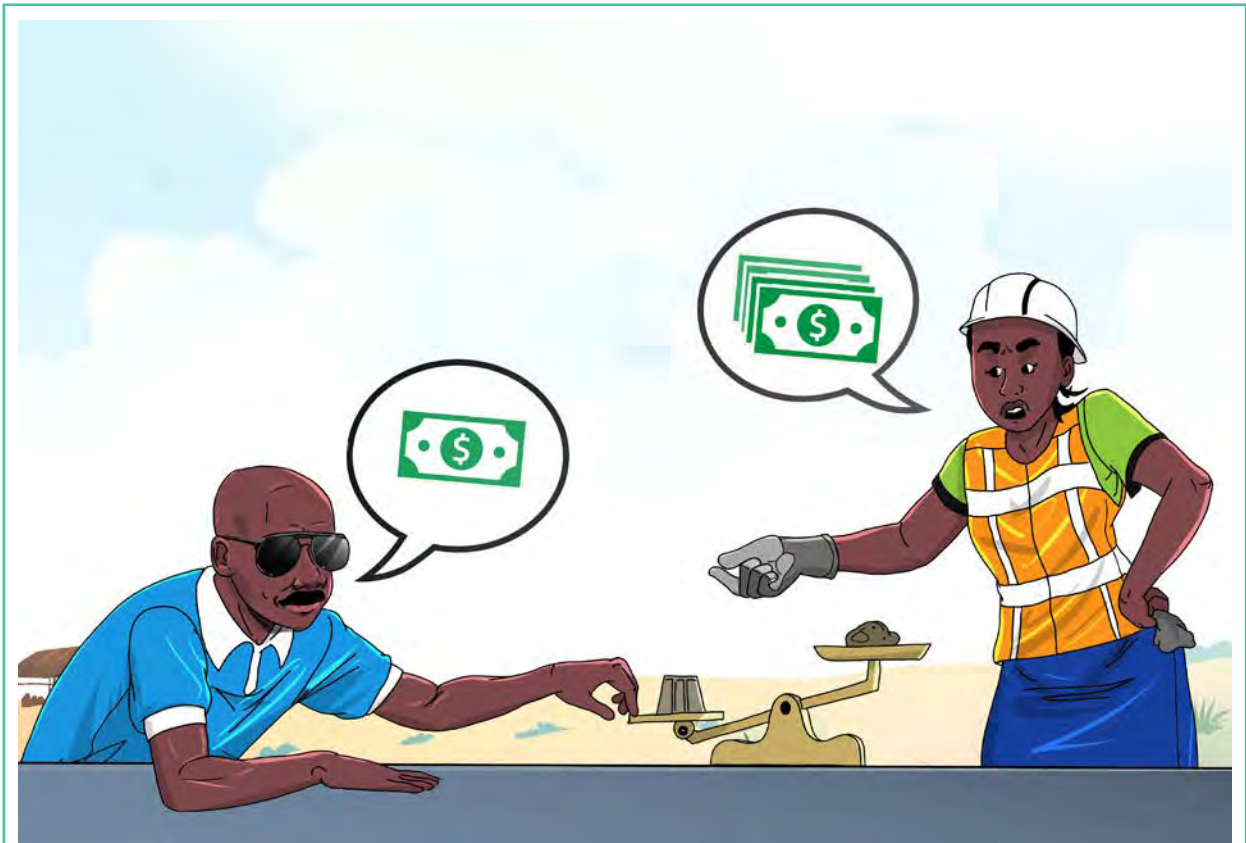


Image 12 : Les femmes sont confrontées à des risques économiques en travaillant dans le secteur minier.



Image 13 : Les femmes sont exposées à des risques pour la santé en travaillant dans le secteur minier.



Image 14 : Les femmes sont exposées à la violence physique en travaillant dans le secteur minier.



Image 15 : Les femmes sont exposées à la violence sexuelle en travaillant dans le secteur minier.

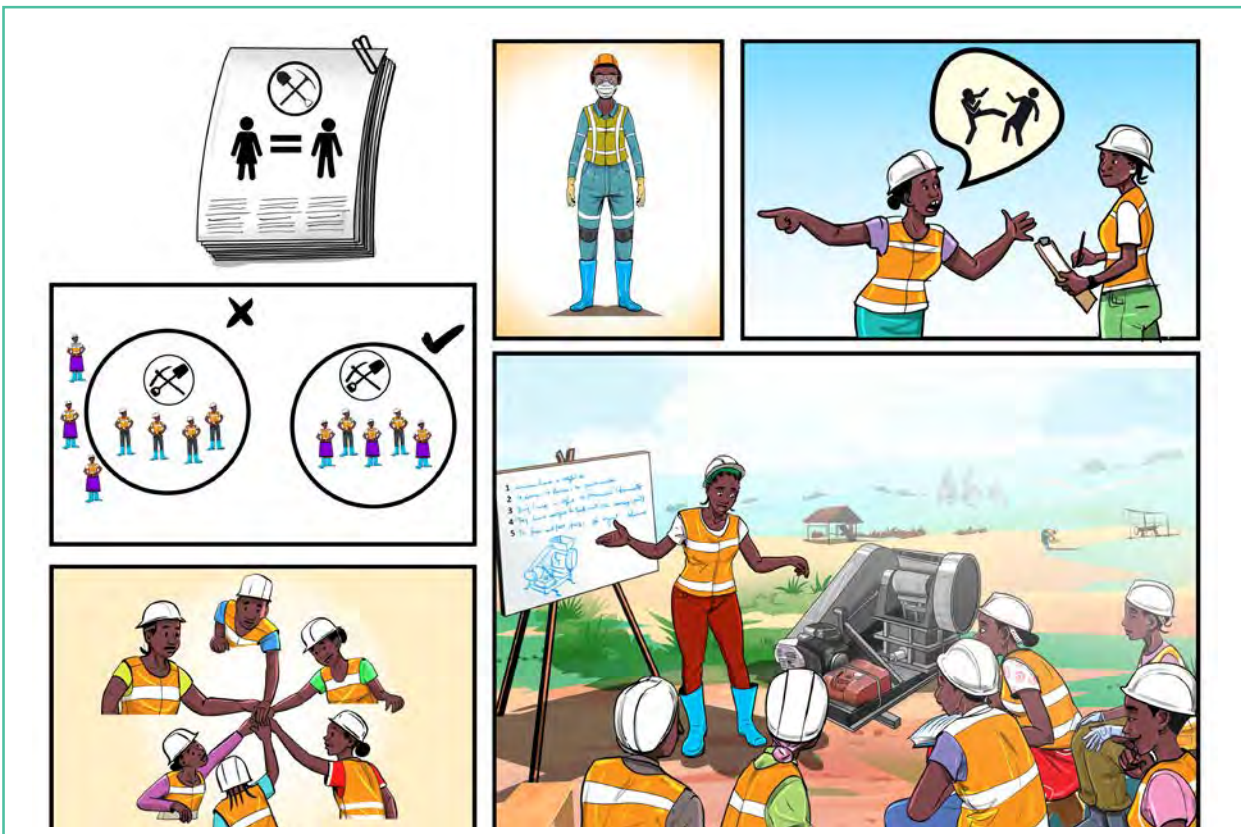


Image 16 : Les stratégies visant à assurer la protection et la participation des femmes sur le site minier.



Image 17 : Investir des ressources dans l'exploitation minière.

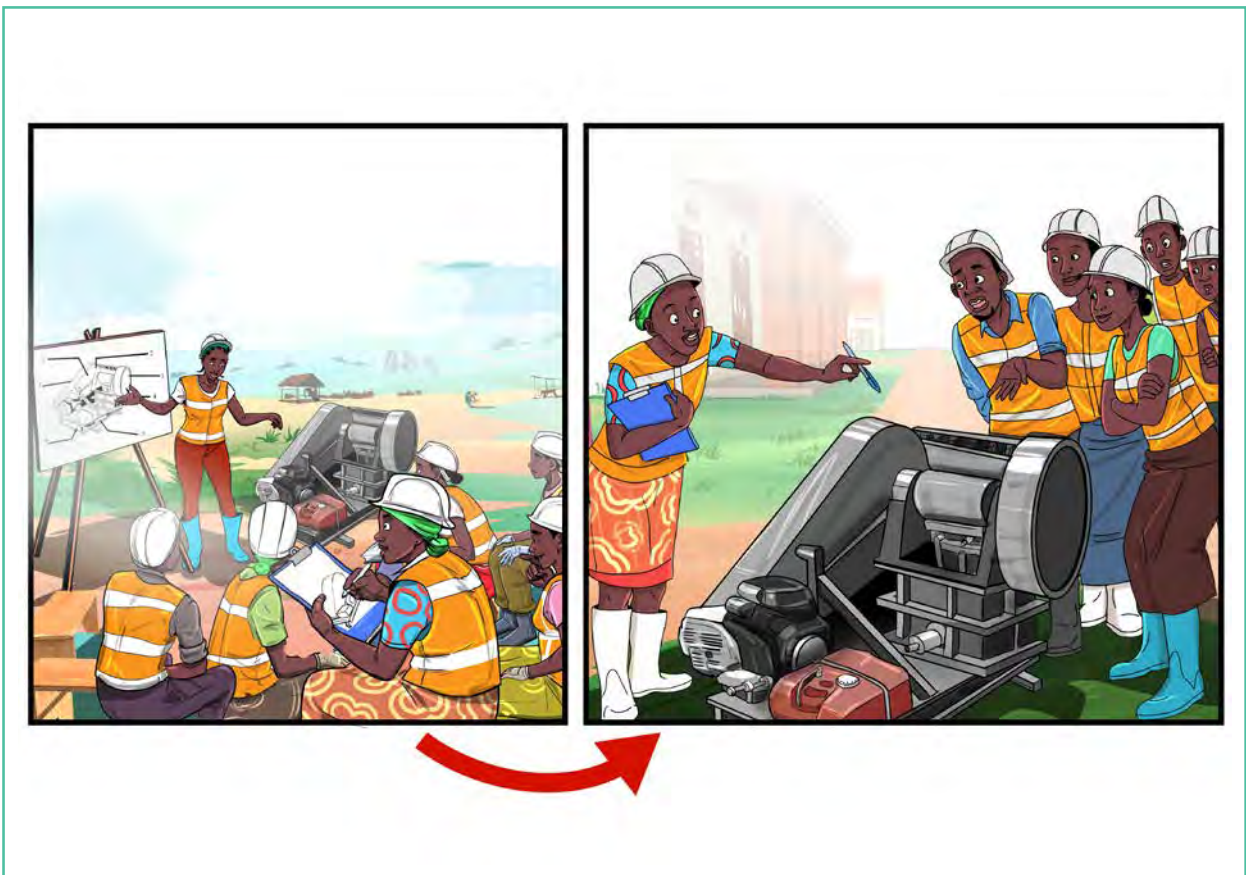


Image 18 : S'intéresser aux fonctions de leadership et aux connaissances techniques.

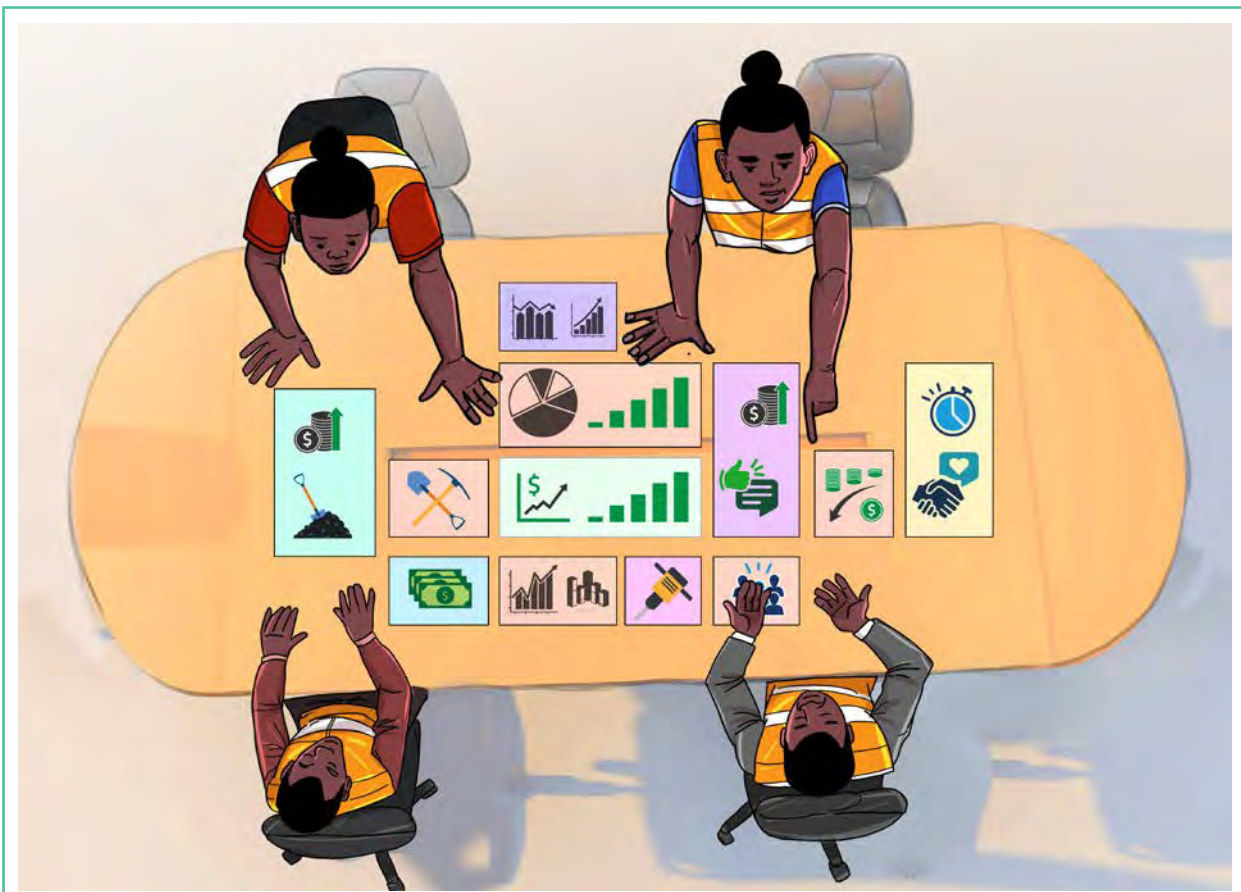


Image 19 : Encourager et prévoir l'adoption de rôles de leadership par des femmes.

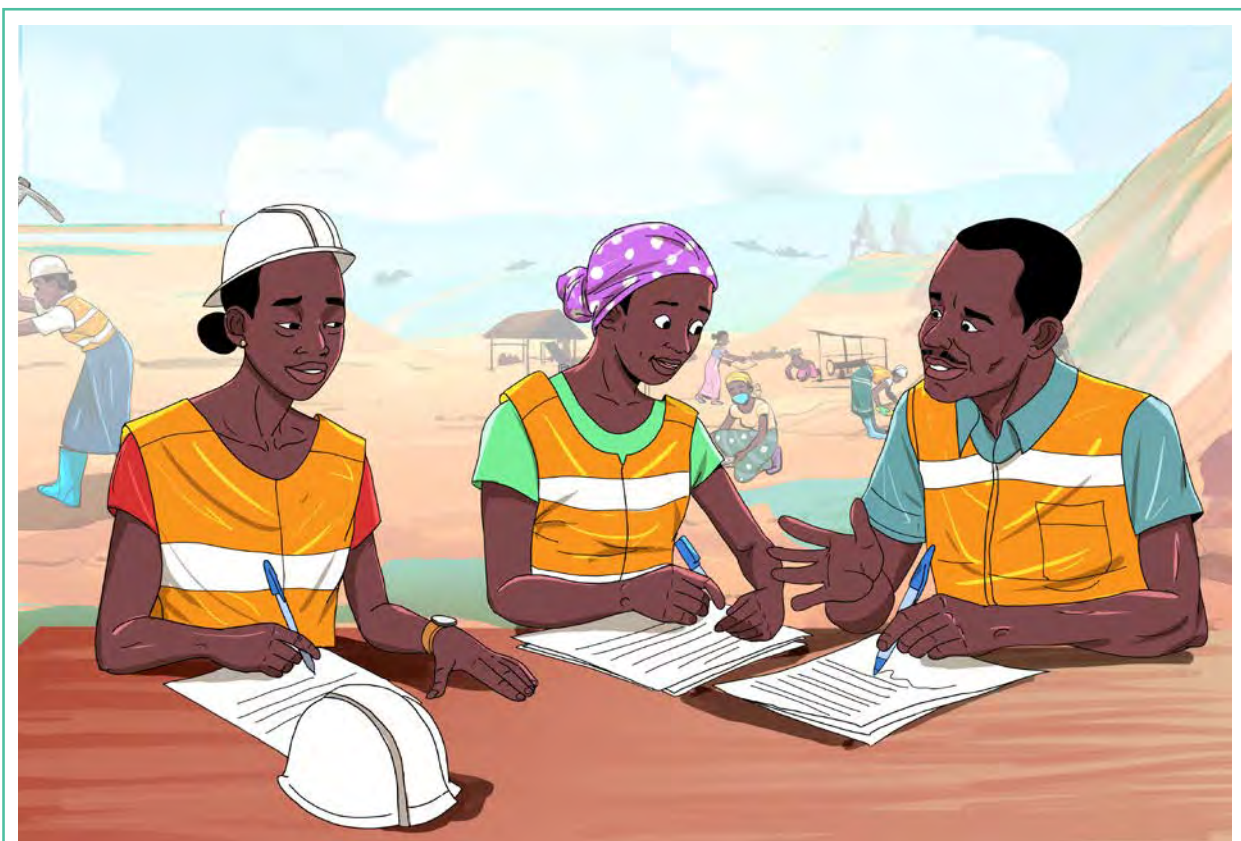


Image 20 : Autonomisation financière.

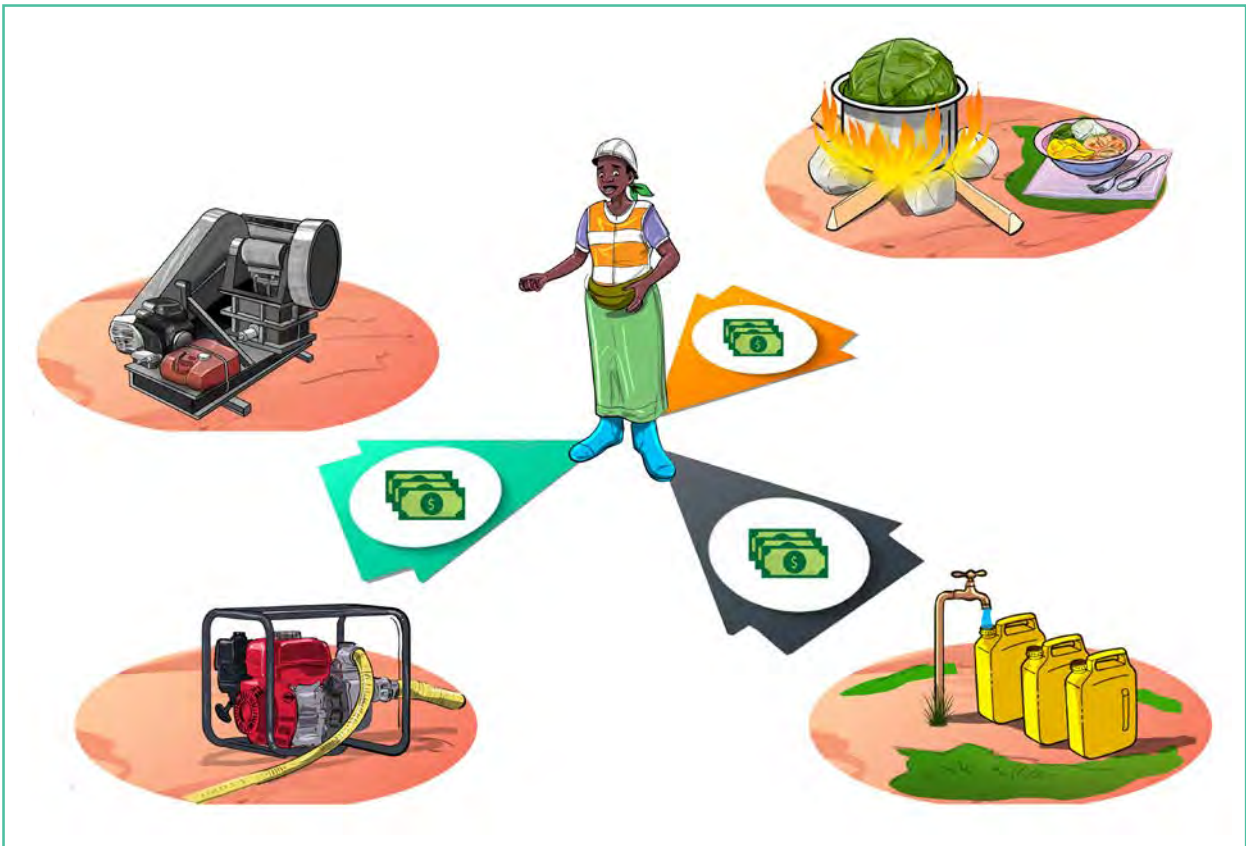


Image 21 : Identifier des services qu'elles sont en mesure d'assumer et les offrir aux exploitantes et exploitants miniers.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par





MODULE 3: **RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SUR LES SITES MINIERES**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec
Canada



Auteure principale : Josephine Singo, Devsol
Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asiimwe
Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski
Traduction : Madeleine Pérusse
Illustrations et mis en page : Pencil Line Media
Photos : Miléquém Diarassouba (p. 1, 2) en Côte d'Ivoire et Media Factory (p. 4) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.



Image 1 : Divers dangers sur un site minier.

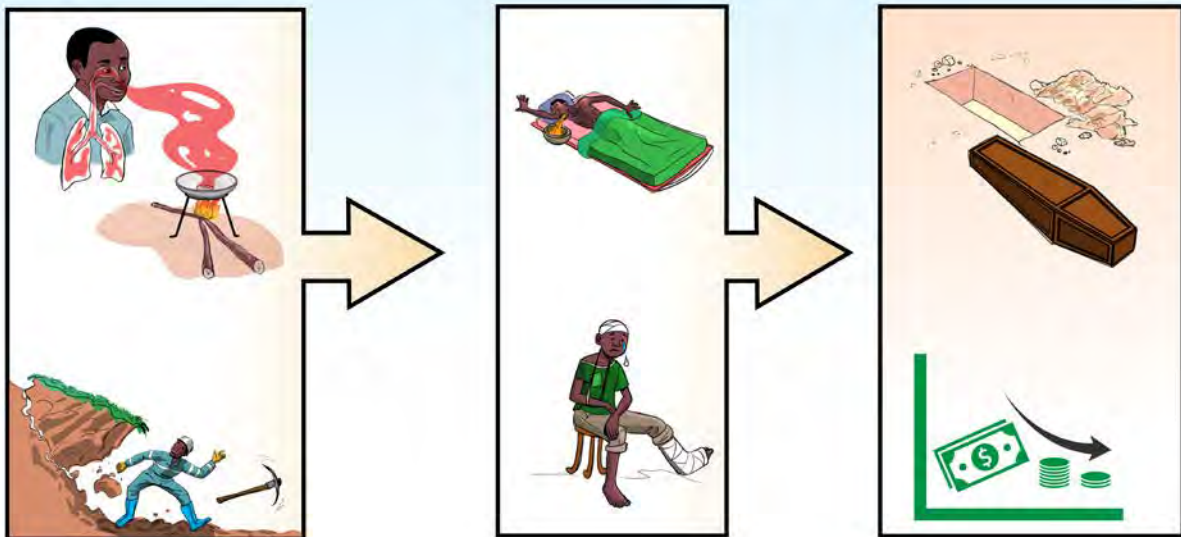


Image 2 : Impact d'un accident au travail sur un site minier.



Image 3 : Facteurs influençant les risques pour la sécurité et la santé.



Image 4 : Risques sanitaires sur le site minier.

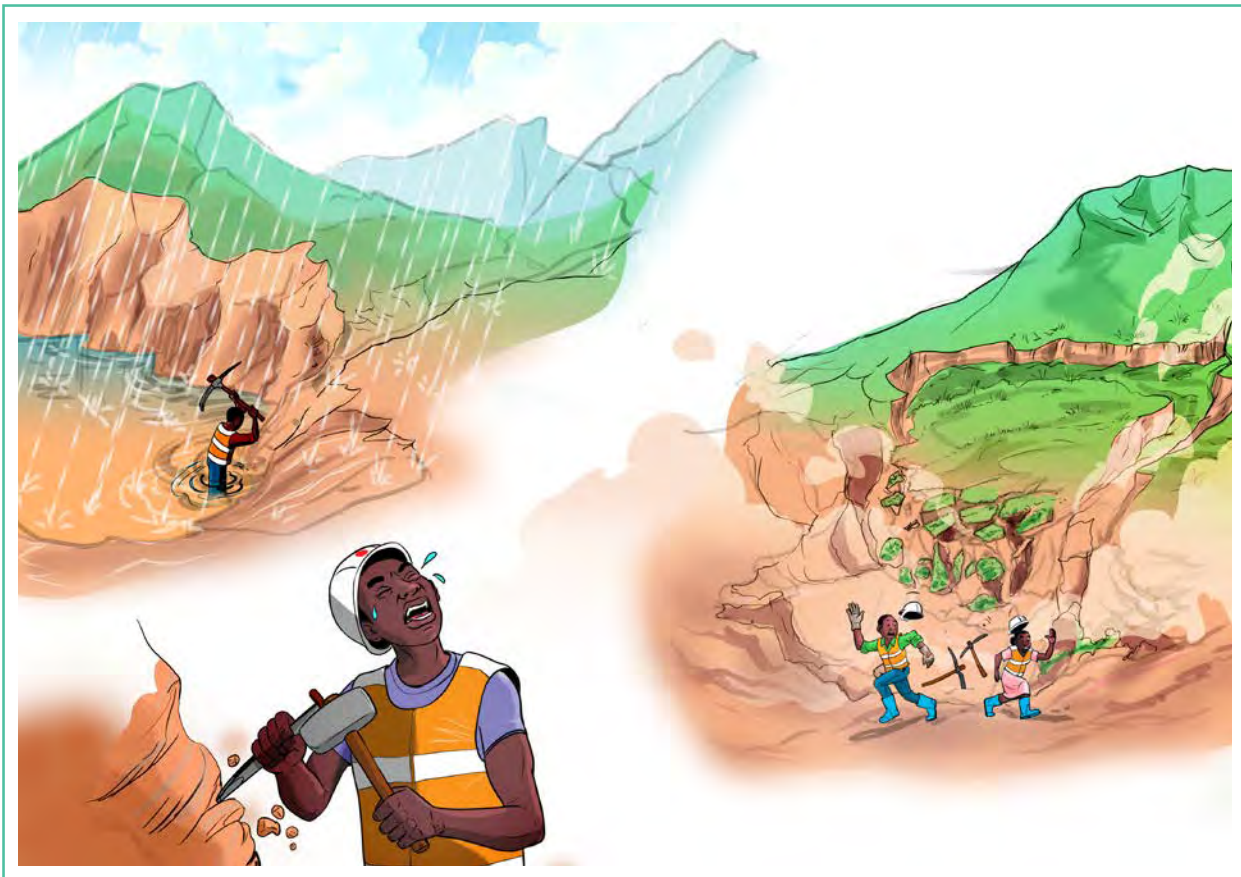


Image 5-A : Risques liés à la prospection.

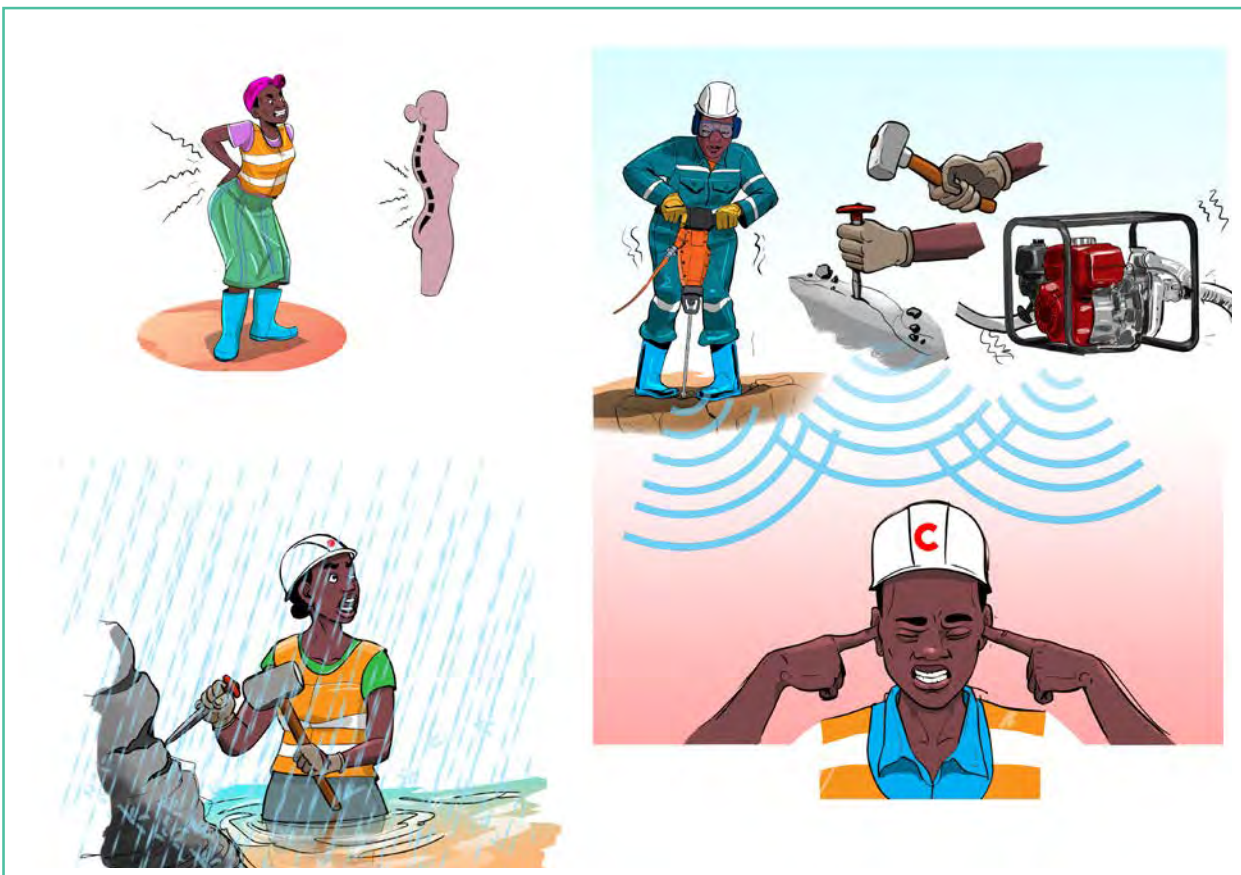


Image 5-B : Risques liés à la prospection.



Image 6-A : Risques liés à l'extraction minière.

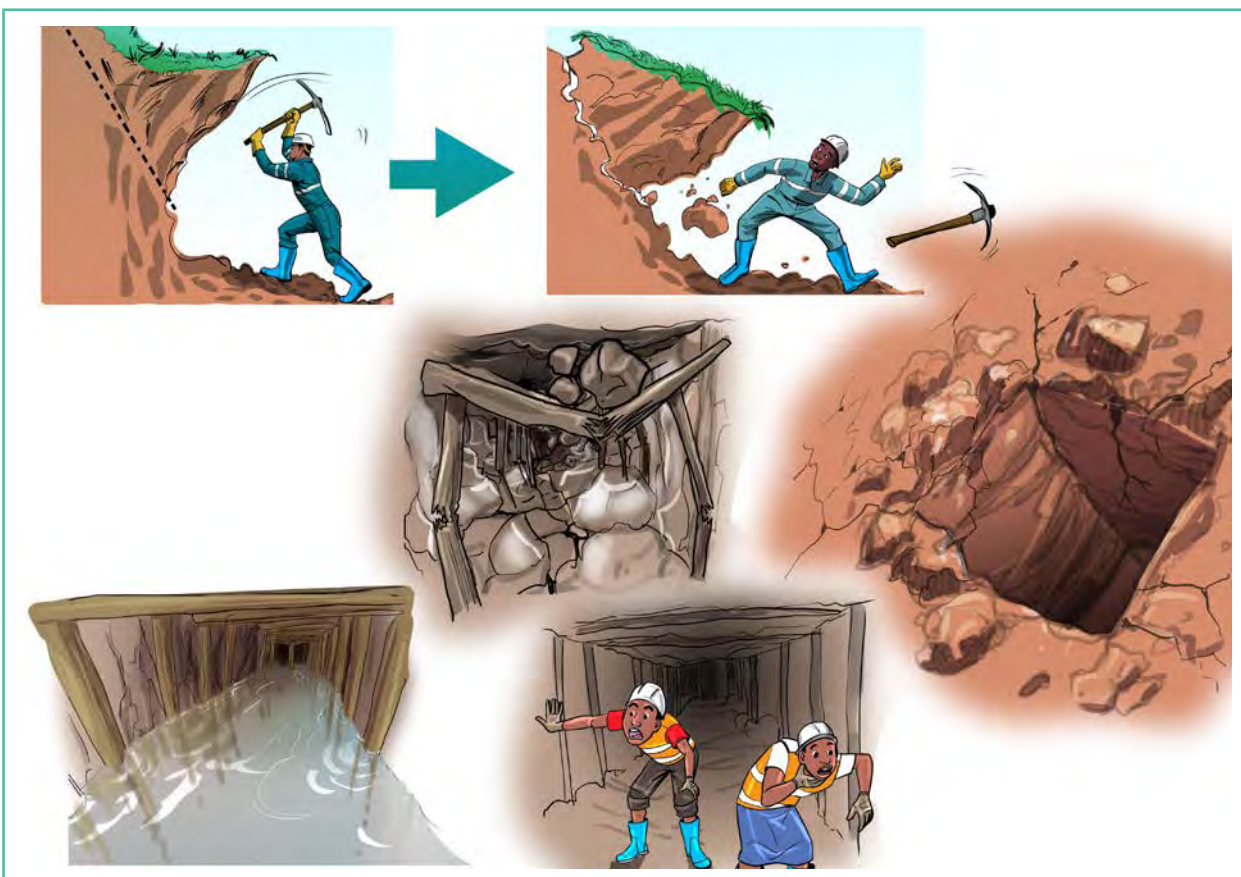


Image 6-B : Risques liés à l'extraction minière.

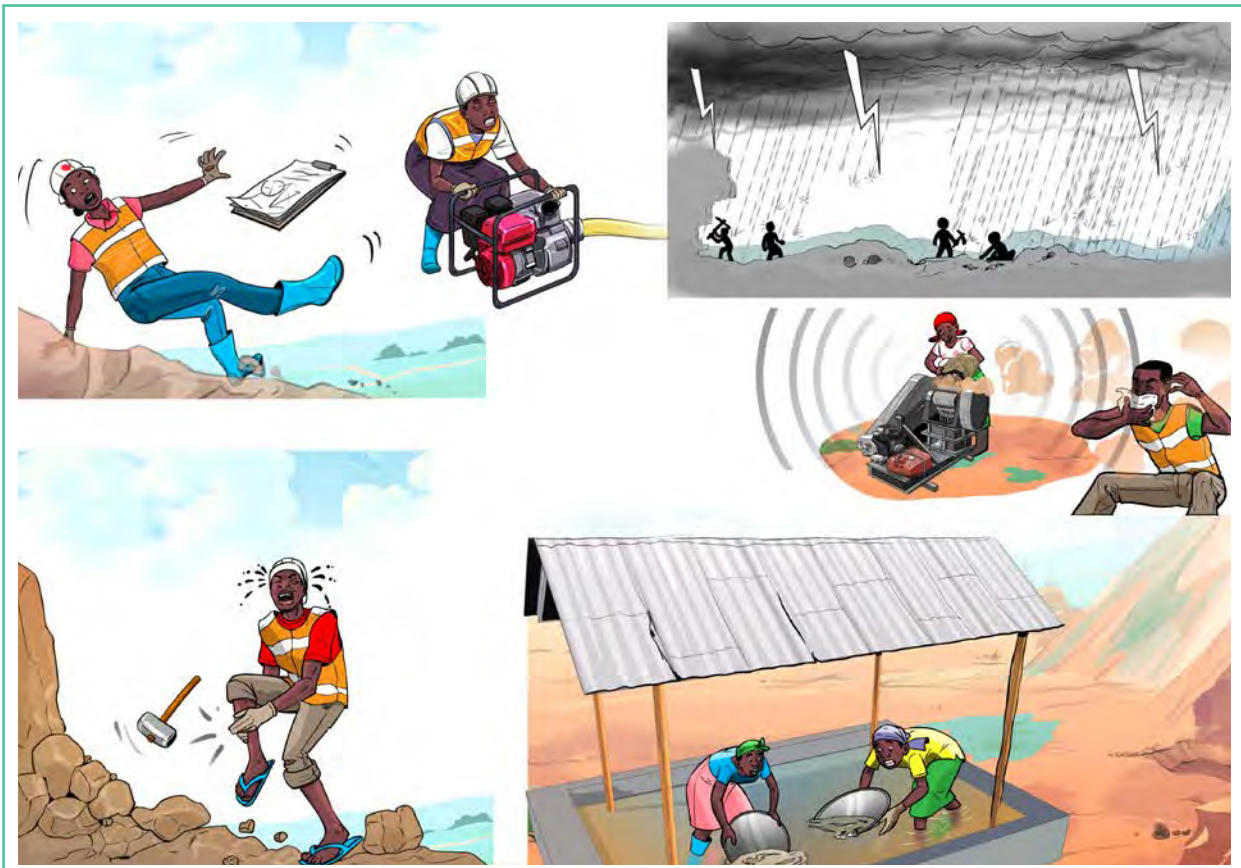


Image 7 : Risques liés au traitement.

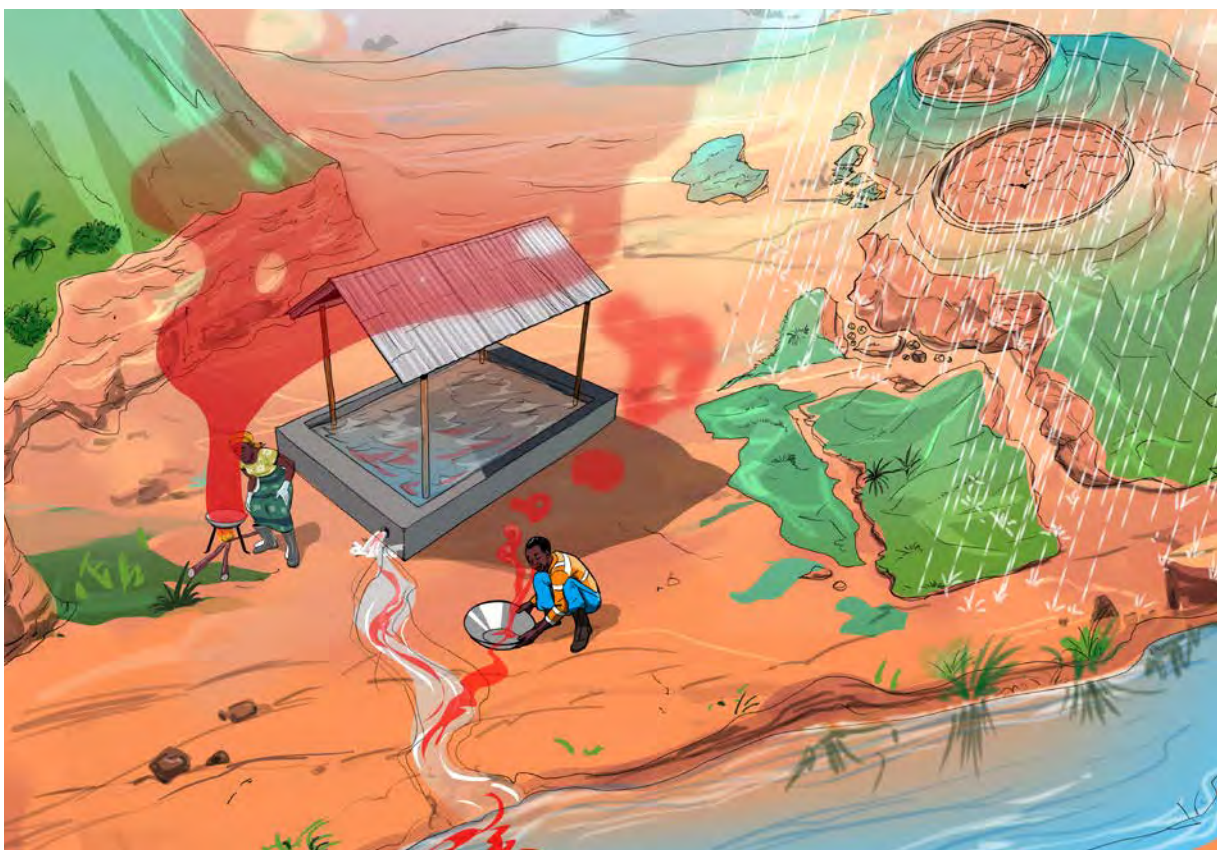


Image 8 : Risques liés à la gestion des résidus.

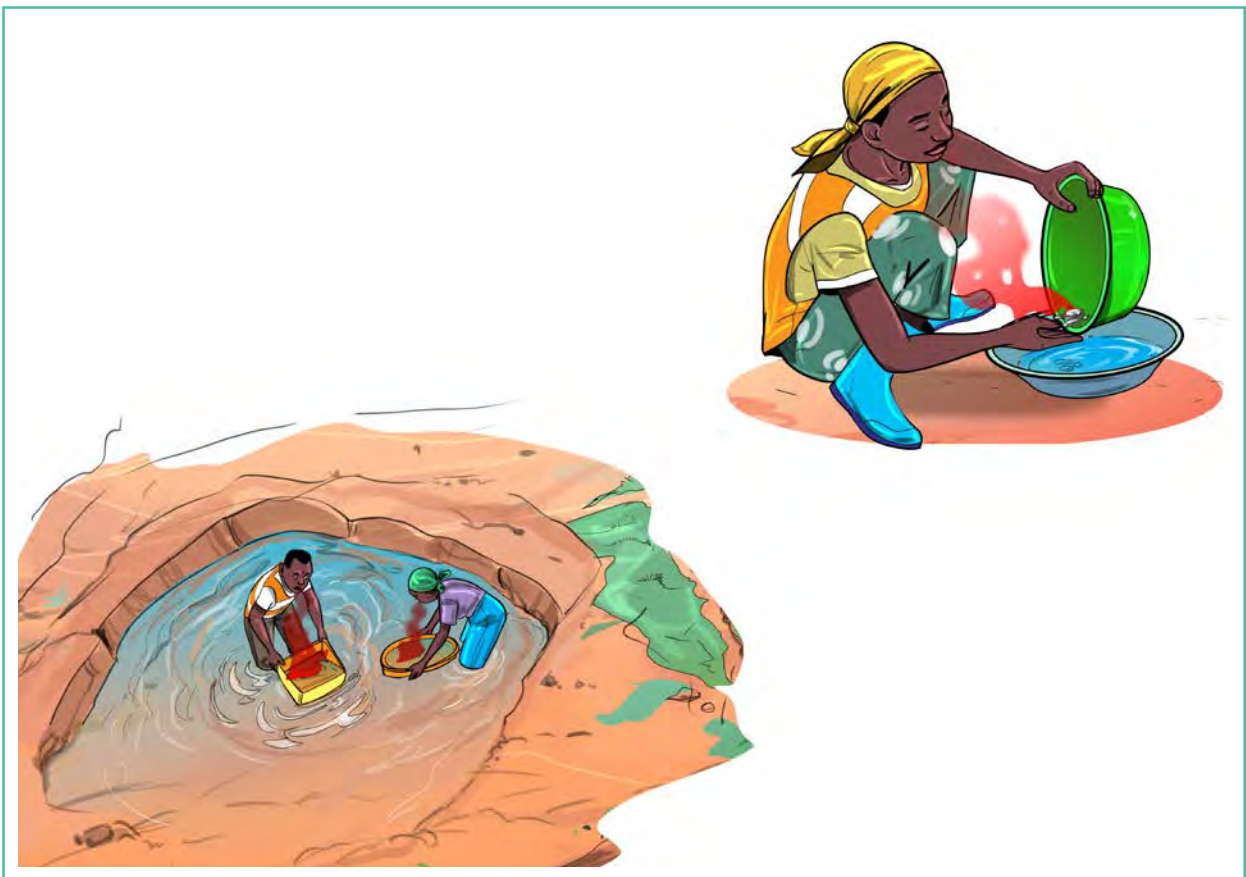


Image 9 : Risques liés à la récupération de l'or.



Image 10 : Risque de blessure.

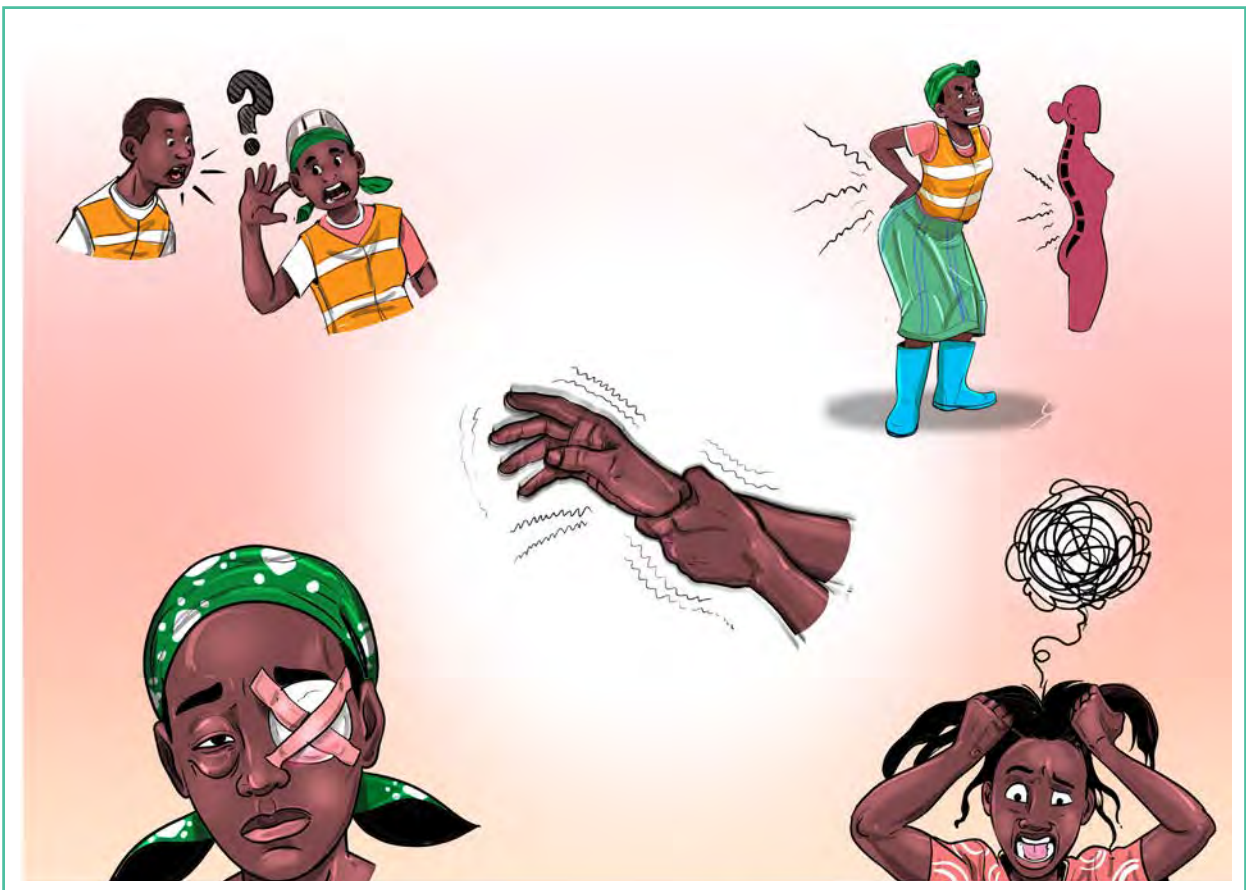


Image 11 : Maladies liées au travail

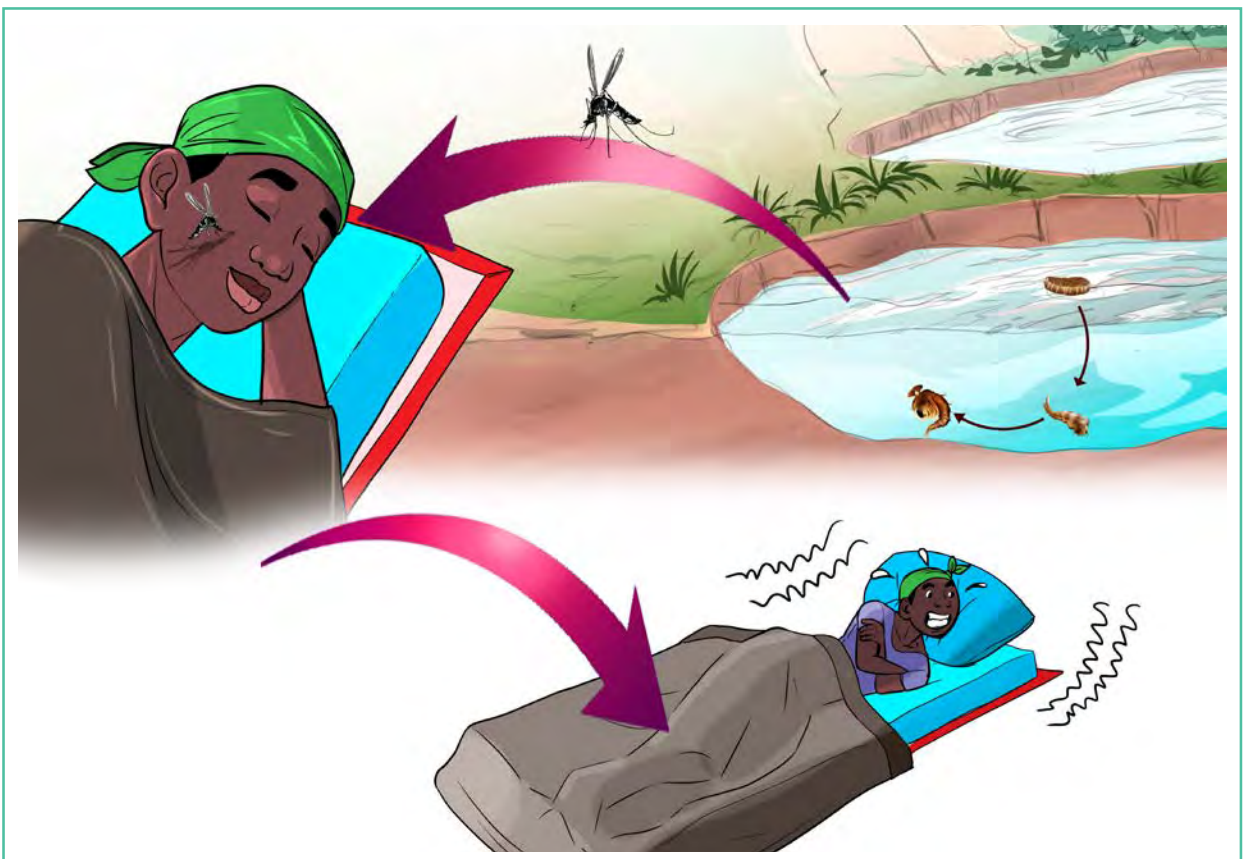


Image 12 : Paludisme.



Image 13 : Choléra et typhoïde.



Image 14 : Comment éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé.



Image 15-A : Réduire le risque pour les enfants.



Image 15-B : Montrer aux enfants des règles de sécurité de base.



Image 16 : L'une des méthodes de protection les plus efficaces contre les infections sexuellement transmissibles est le préservatif.

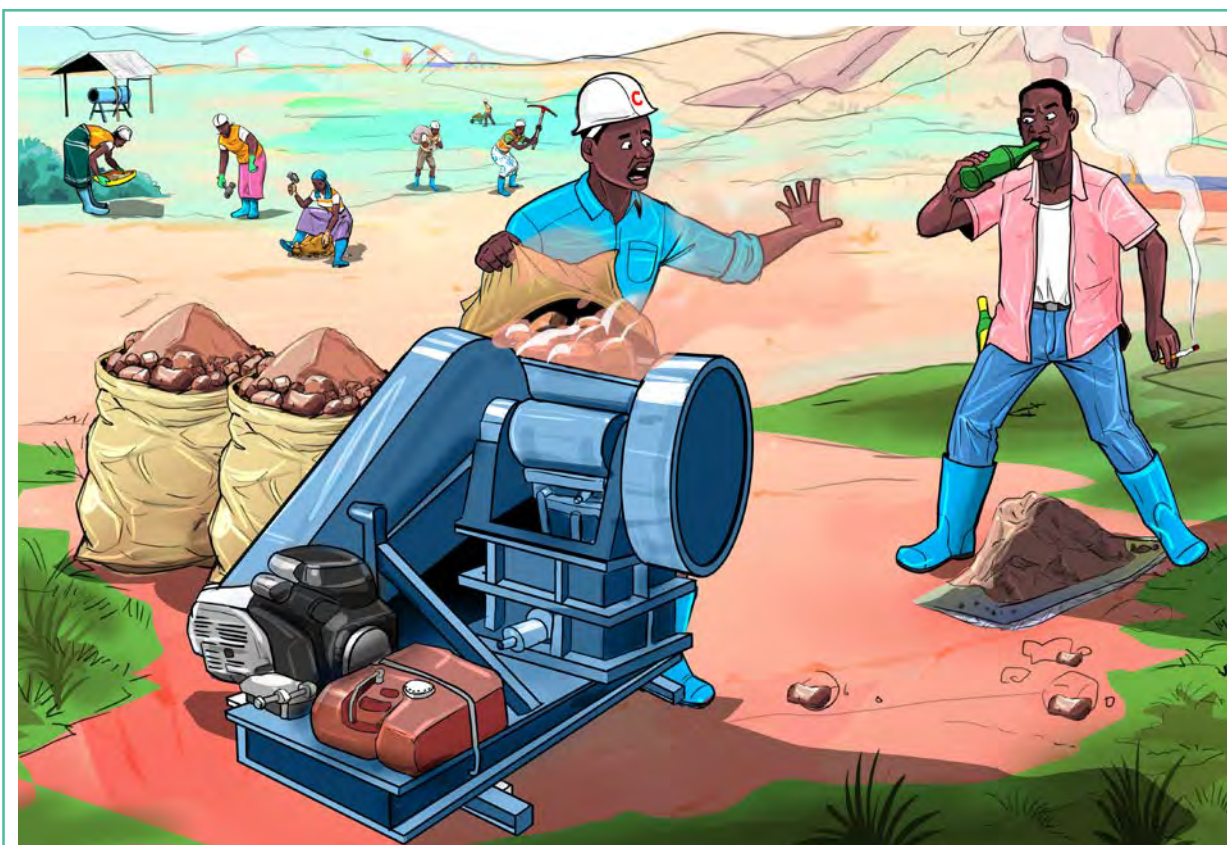


Image 17 : Sur le site minier, la consommation d'alcool et d'autres substances doit être interdite.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec
Canada



MODULE 4:
**COMMENT AMÉLIORER
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
SUR LES SITES MINIER**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec

Canada



Auteure principale : Josephine Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos : Miléquém Diarassouba (p. 1) en Côte d'Ivoire et Media Factory (p. 2, 3) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.

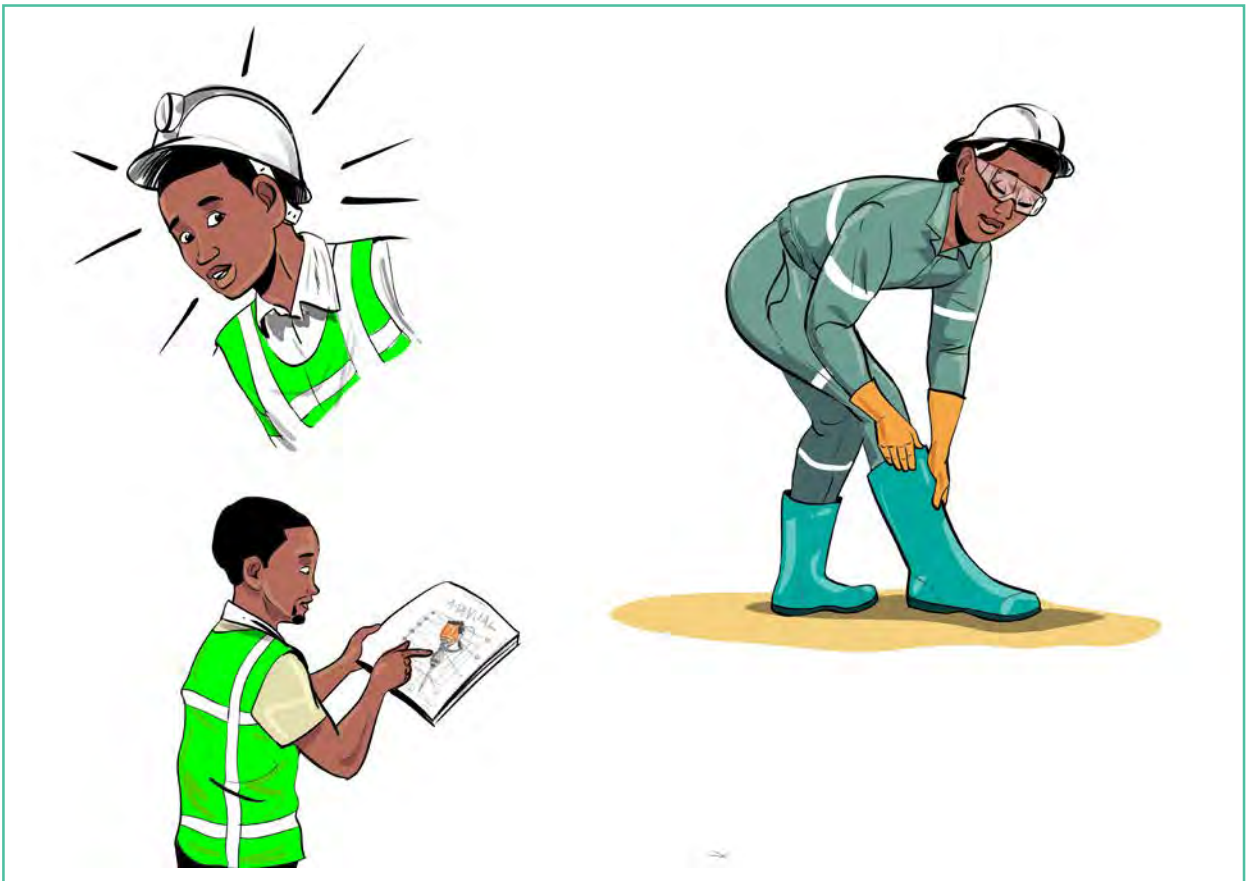


Image 1 : Règles de sécurité quotidiennes pour les exploitantes et exploitants miniers.



Image 2 : Pas d'EPI, pas de travail.



Image 3 : Un site minier devrait avoir une trousse de premiers soins gardée dans un lieu accessible.



Image 4 : Un protocole de signalement d'accidents devrait être en place indiquant comment signaler et enregistrer un accident auprès des dirigeantes et dirigeants de la mine.

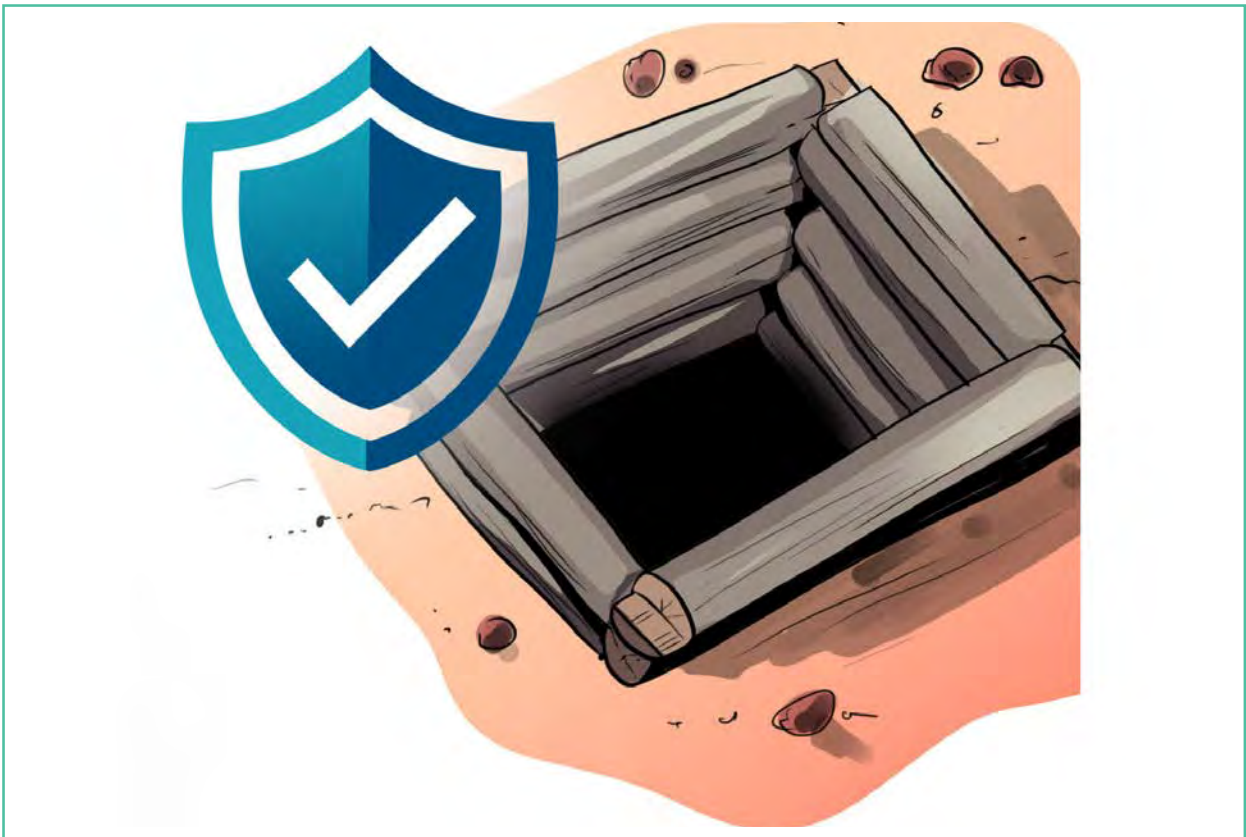


Image 5 : Vérifier la sécurité de l'entrée ou du point d'accès au lieu de travail.



Image 6 : Les échanges sur la sécurité sont importants pour discuter de points essentiels avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs.



Image 7 : Organisez le site minier en différentes zones de travail comportant des aires séparées pour différentes tâches.

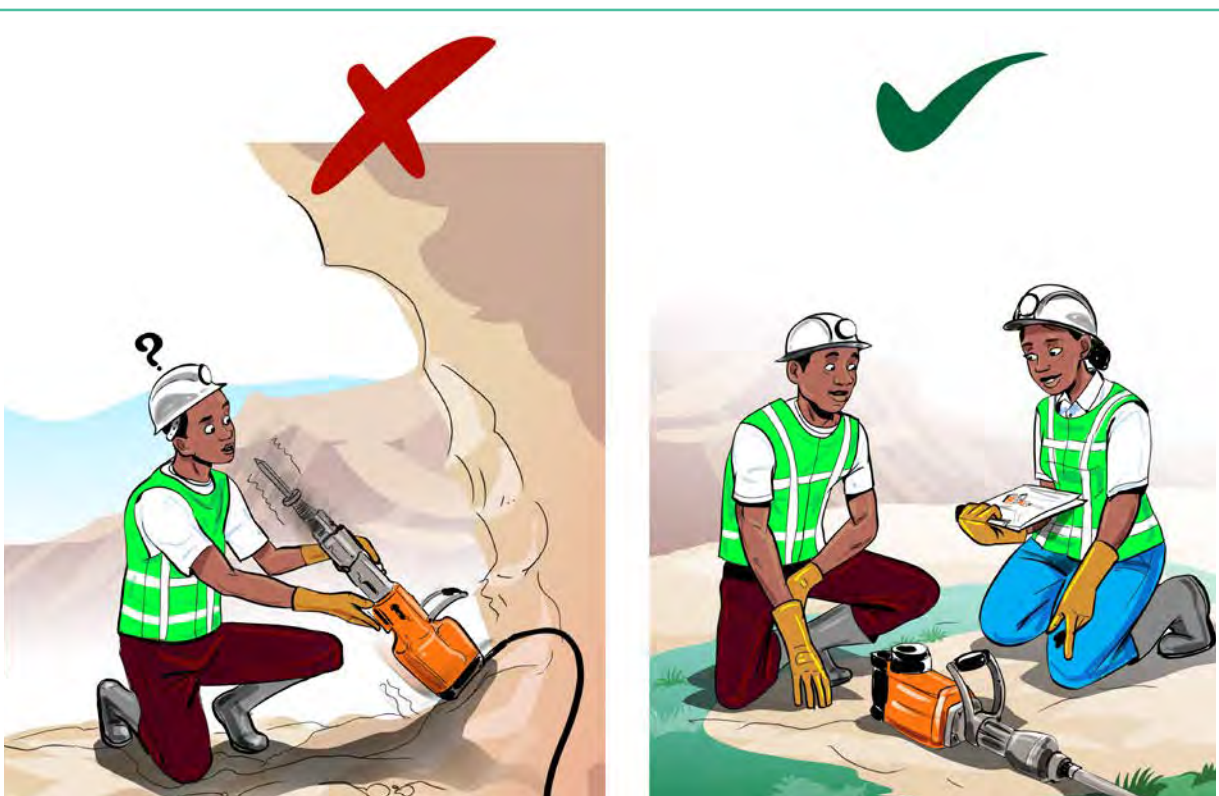


Image 8 : Les accidents peuvent être causés par la réalisation d'une tâche sans disposer des connaissances ni de l'encadrement nécessaires.



Image 9 : Les accidents peuvent être causés par le non-respect des règles en matière de santé et sécurité au travail.

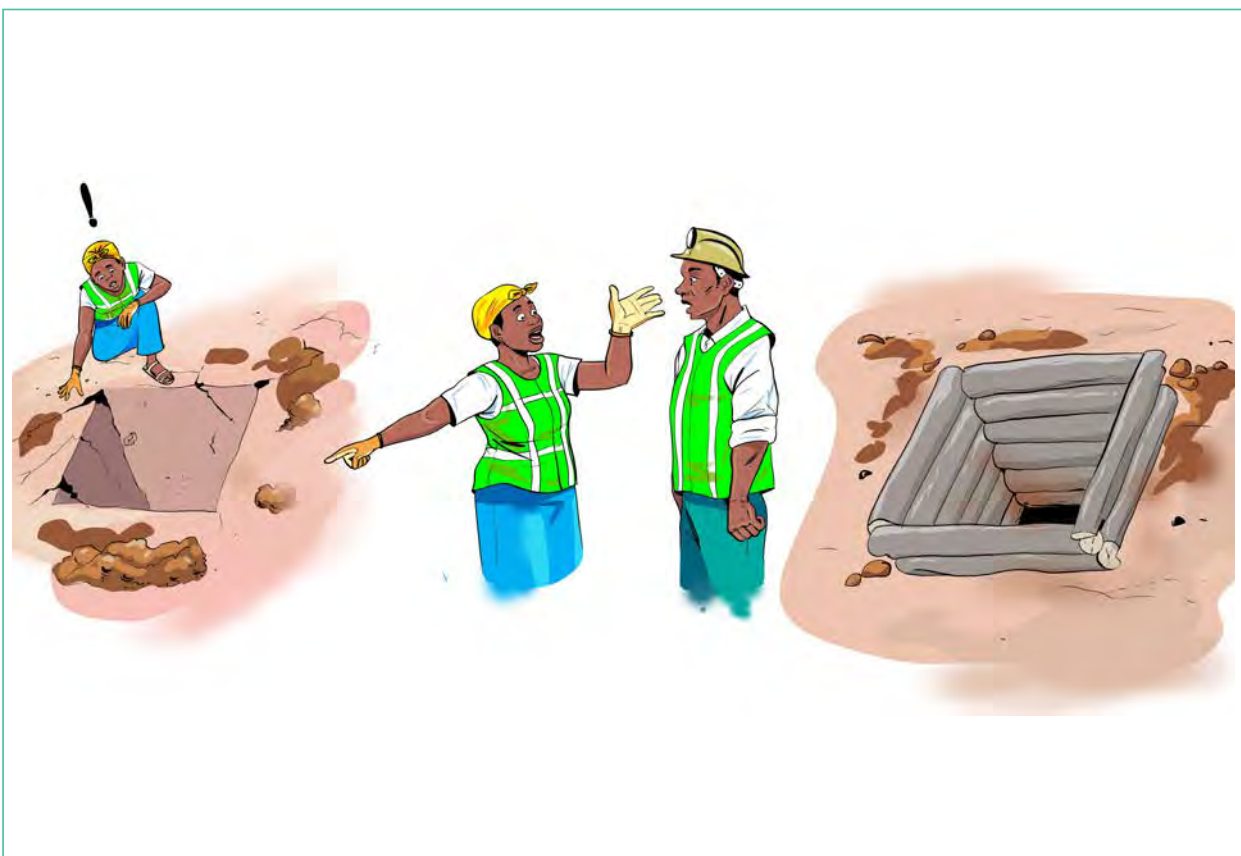


Image 10 : Prenez l'habitude d'identifier et de signaler les dangers.



Image 11 : Différents équipements de protection individuelle (EPI).



Image 12 : Portez un casque et des bottes de sécurité lorsque vous travaillez sous terre.



Image 13 : Portez un masque anti-poussière et des lunettes de protection lors du concassage de roches ou dans les zones poussiéreuses.



Image 14 : Portez un masque et utilisez une cornue lorsque vous brûlez de l'amalgame.



Image 15 : Portez des protections auditives lorsque vous travaillez dans une zone bruyante.



Image 16 : Jeter les déchets dans les décharges désignées.

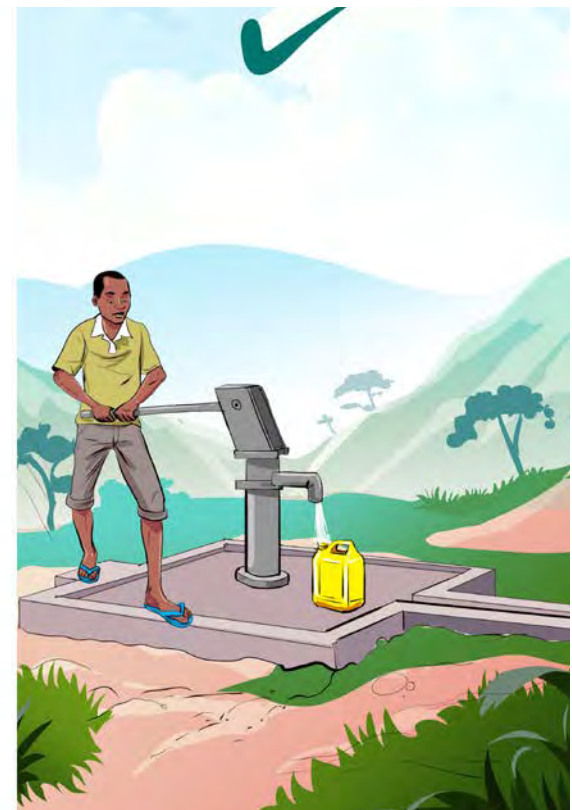


Image 17 : L'eau destinée à la consommation et à la préparation des aliments devrait provenir de sources sûres et protégées comme des forages.



Image 18 : Faire bouillir l'eau destinée à la consommation.



Image 19 : L'eau devrait être versée directement dans le contenant, plutôt qu'à l'aide d'une tasse sans anse.

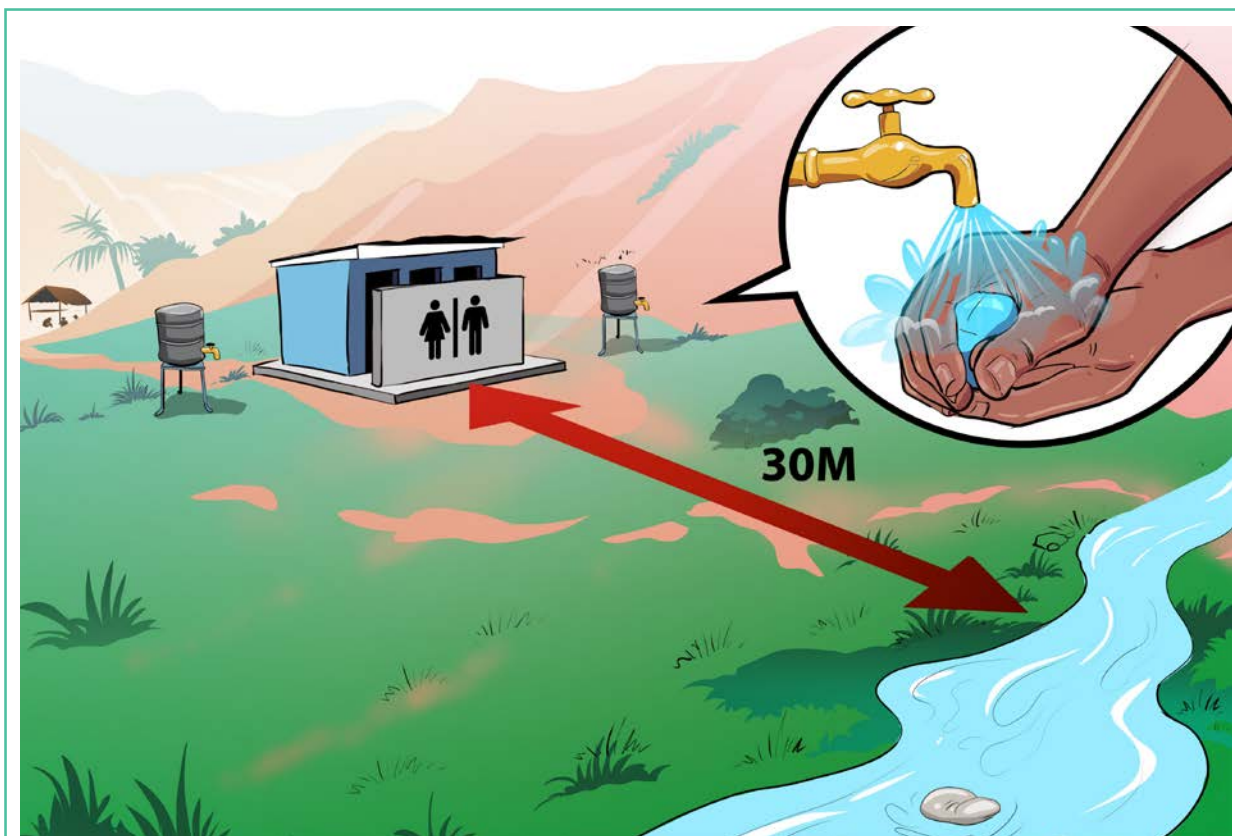


Image 20 : Prévoir des toilettes ou des latrines désignées à au moins 30 mètres des sources d'eau.



Image 21 : Assurer le bon entreposage des produits chimiques.

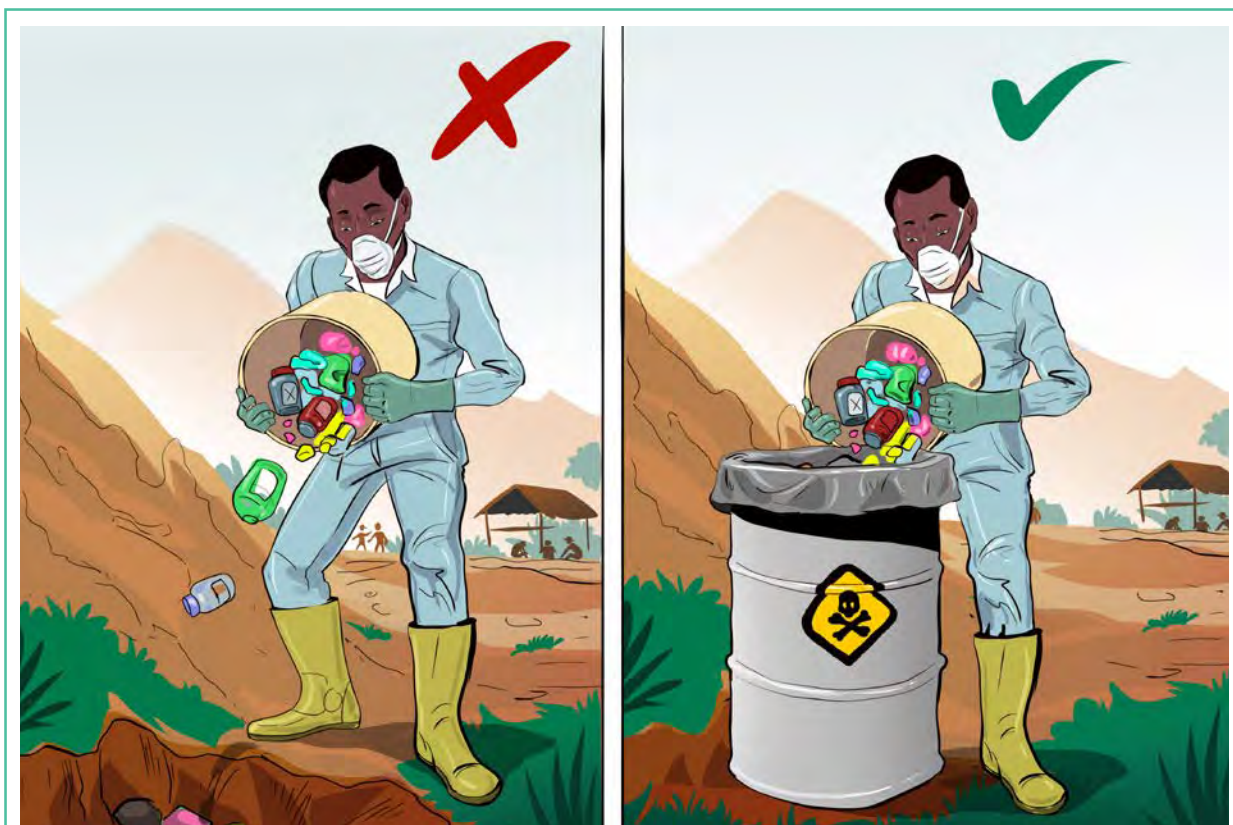


Image 22 : Mettre en place de bons protocoles d'élimination des produits chimiques.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

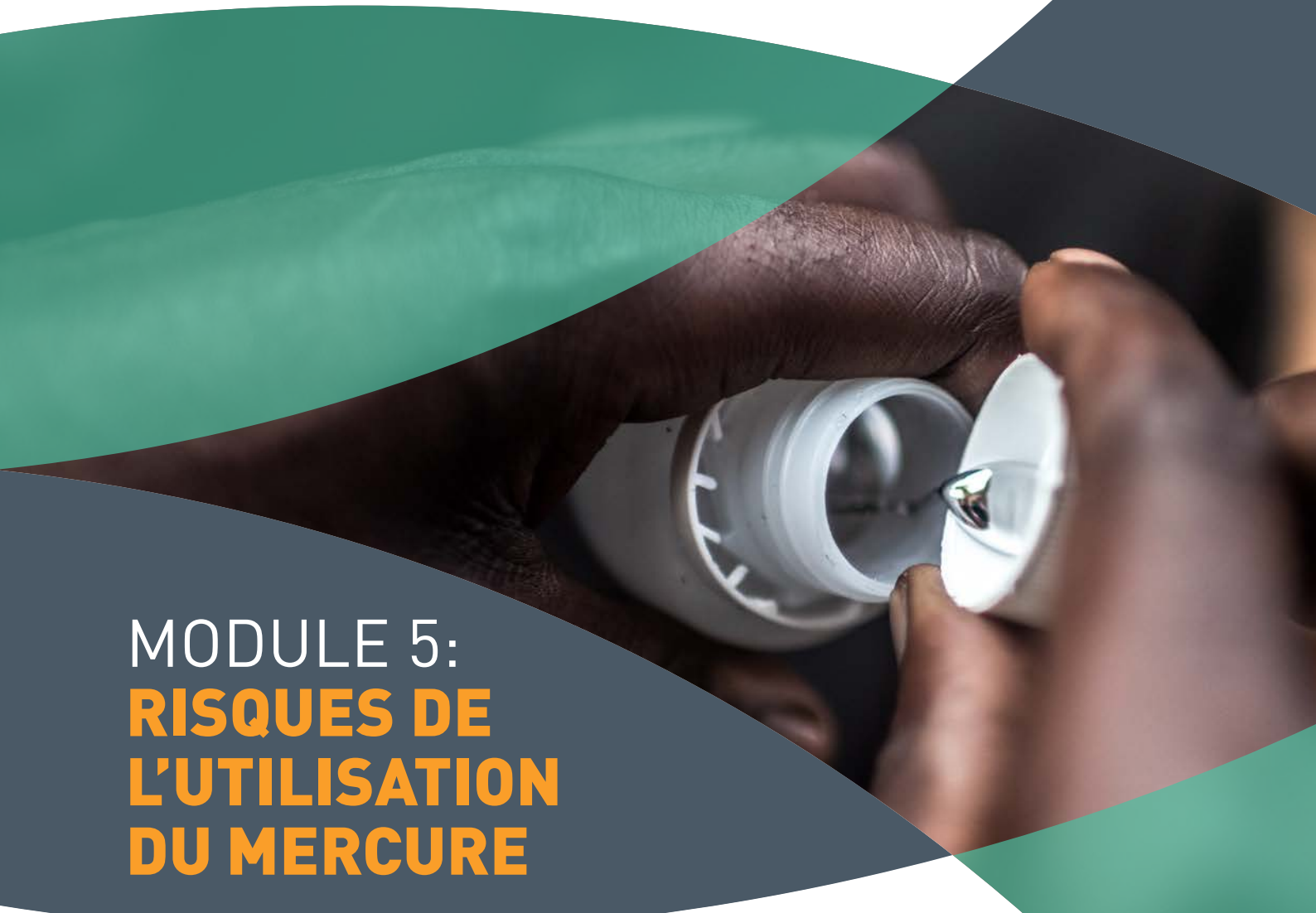
Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par





MODULE 5: **RISQUES DE L'UTILISATION DU MERCURE**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec

Canada



Auteur principale : Patience Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asiiimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos : Miléquém Diarassouba (p. 2, 4) en Côte d'Ivoire et Tommy Trenchard/CRDI (p. 1) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.



Image 1 : Le mercure contamine le site minier et la communauté.



Image 2 : Le mercure est utilisé pour différents procédés dans l'exploitation aurifère artisanale.



Image 3 : De nombreux pays ont déjà fait passer des lois interdisant l'emploi du mercure dans l'exploitation aurifère artisanale.



Image 4 : Symptômes et effets de l'empoisonnement au mercure.

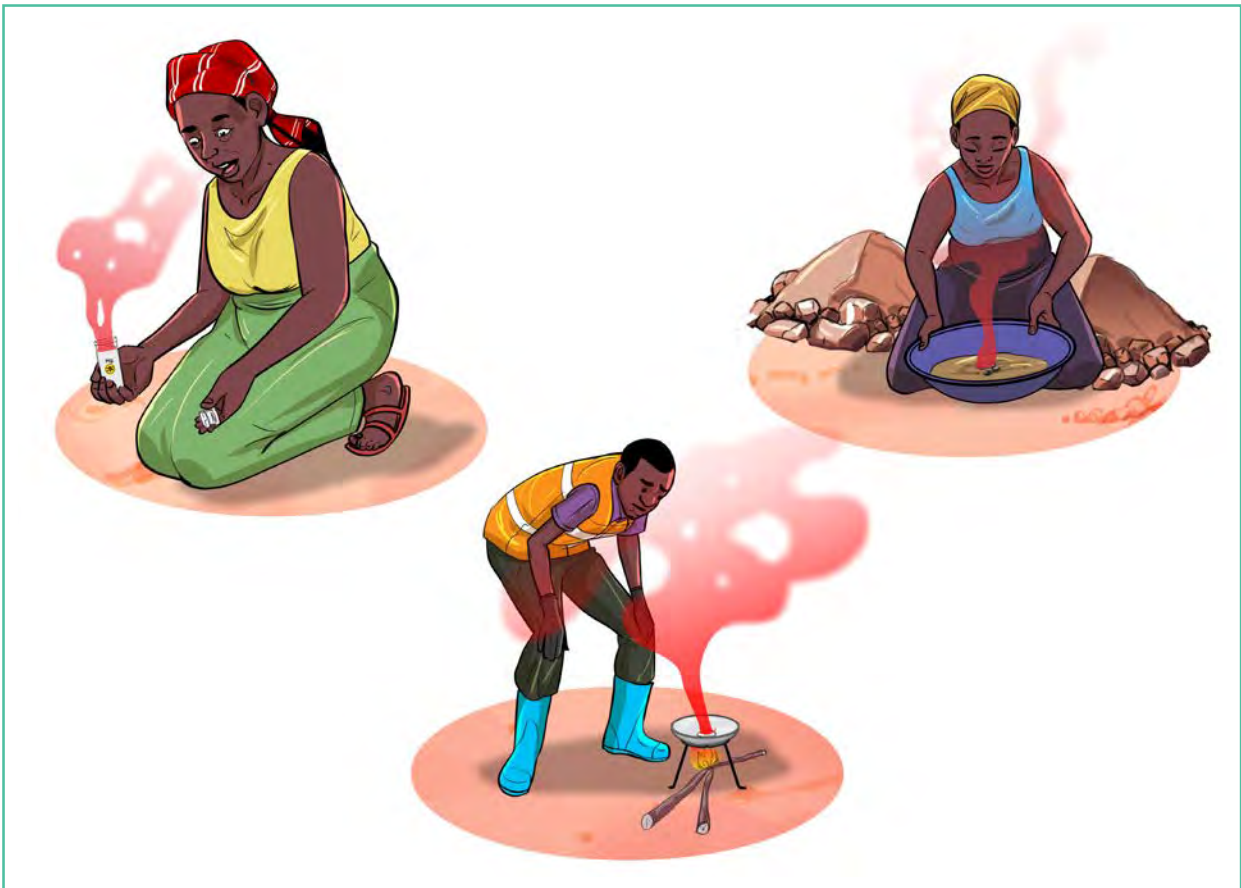


Image 5 : L'exposition au mercure se produit quand on inhale ses vapeurs.

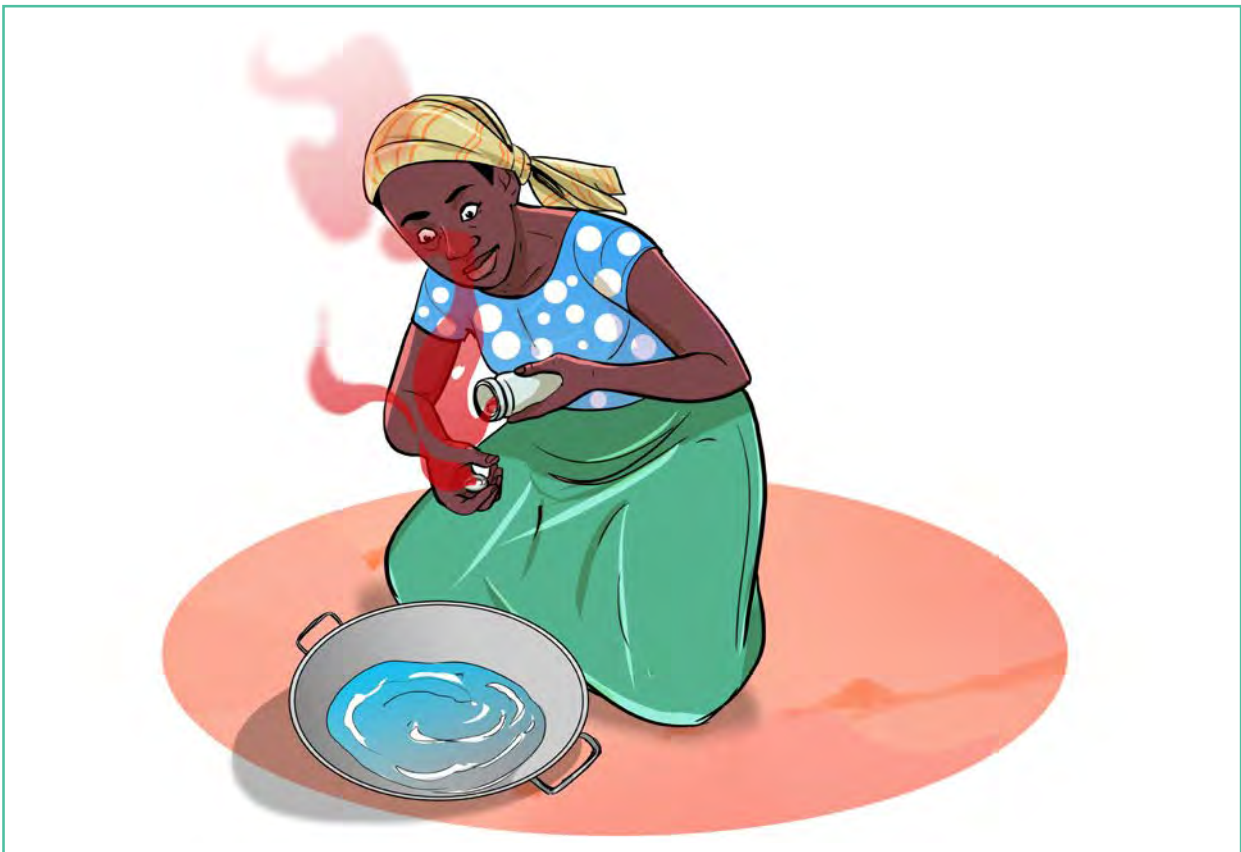


Image 6 : L'exposition au mercure se produit quand on le touche à mains nues.

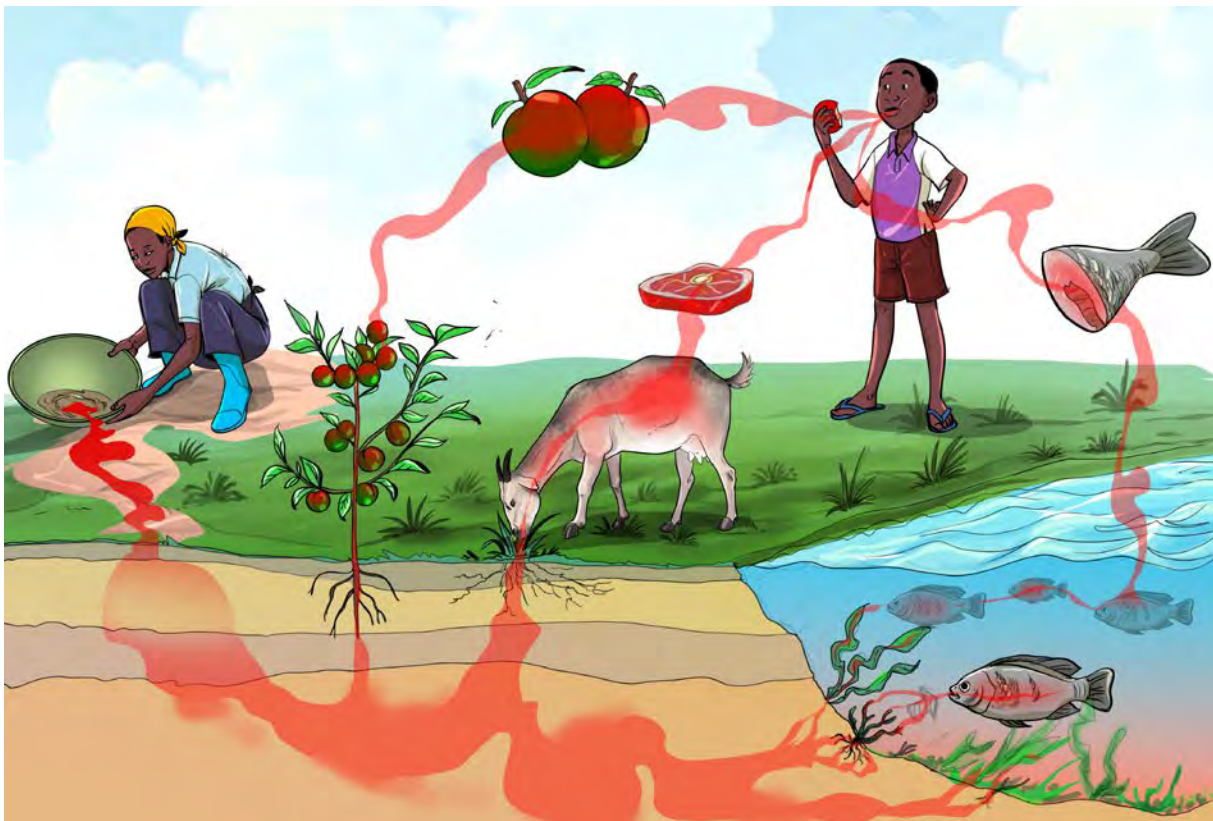


Image 7 : L'exposition au mercure se produit quand on consomme des aliments contaminés.



Image 8 : L'exposition au mercure se produit quand on boit de l'eau contaminée.



Image 9 : L'exposition au mercure se produit quand on travaille avec des résidus qui ont été exposés au mercure.

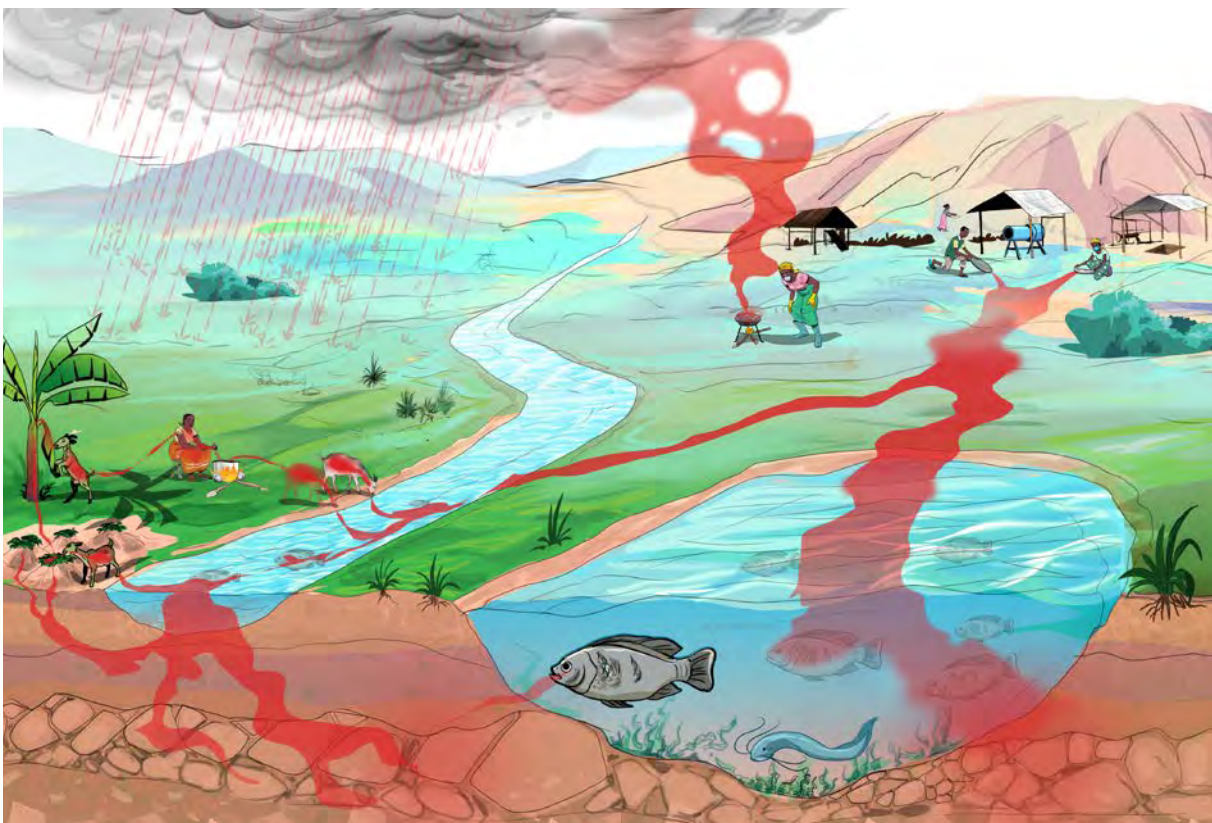


Image 10 : Le mercure contamine l'environnement.

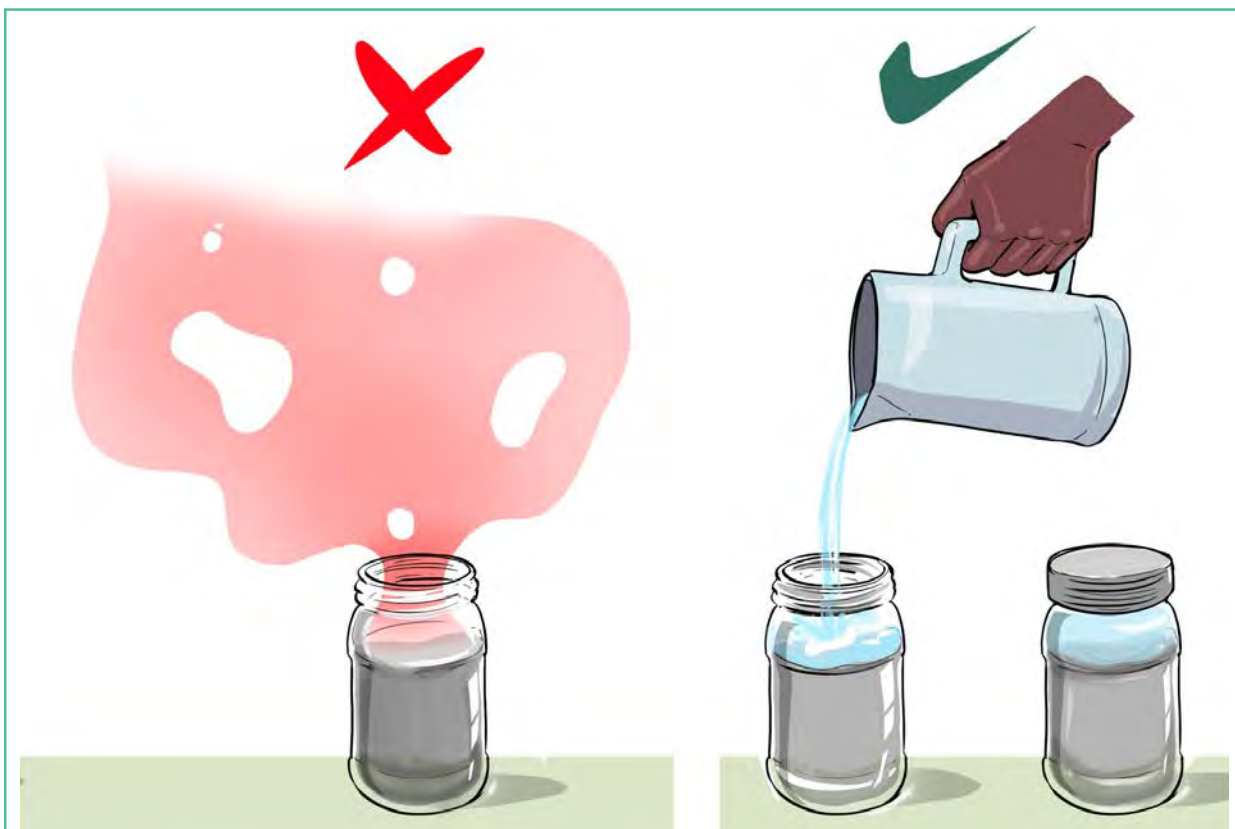


Image 11 : Si le mercure n'est pas bien stocké, ces vapeurs sont libérées dans l'air.

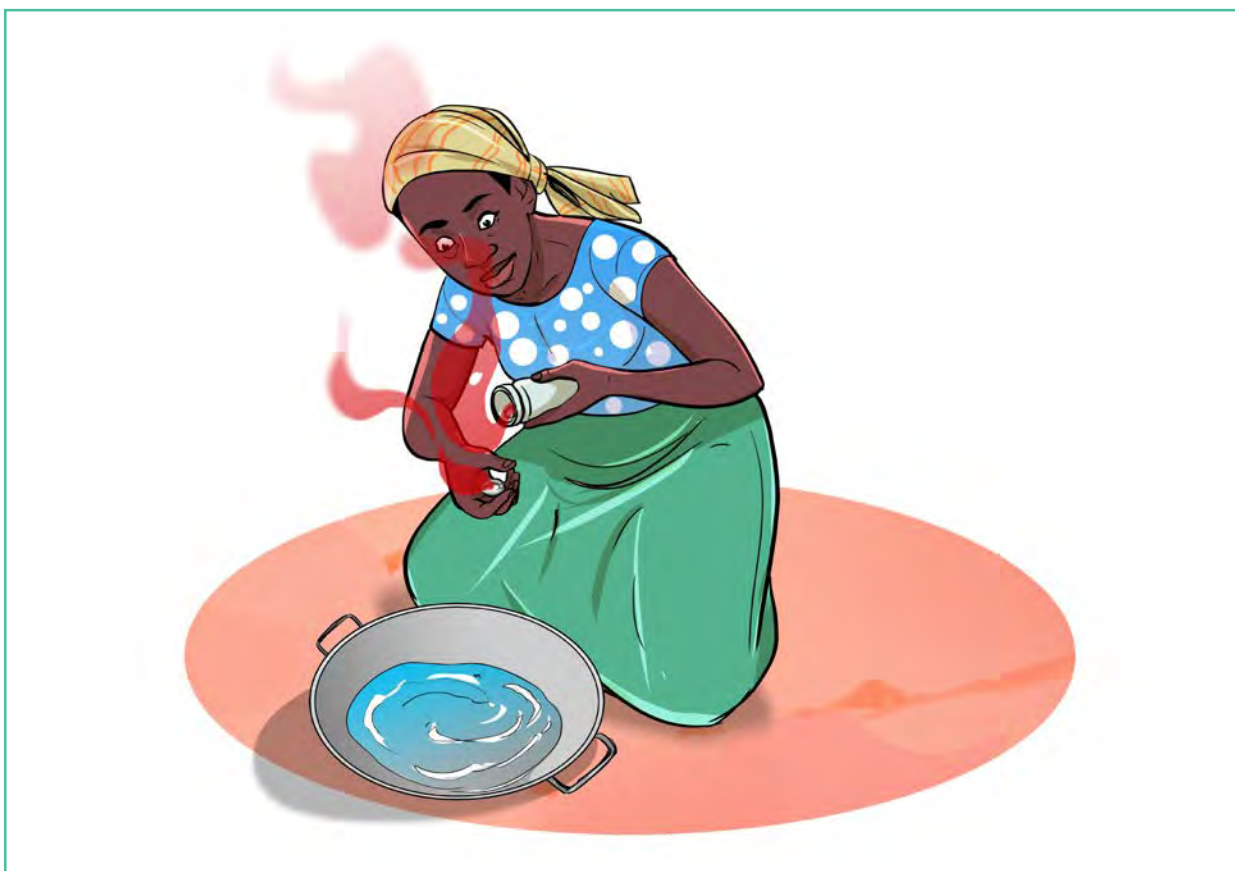


Image 12 : L'exposition au mercure se produit quand on le touche à mains nues.



Image 13 : Lorsqu'il est chauffé et brûlé, le mercure dégage des vapeurs extrêmement dangereuses.



Image 14 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure au tapis d'une rampe de lavage.



Image 15 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure aux concentrateurs centrifuges.



Image 16 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure aux broyeurs à meule.



Image 17 : Lorsqu'il est chauffé et brûlé, le mercure dégage des vapeurs extrêmement dangereuses.



Image 18 : Le mercure contamine l'eau, le sol et l'air.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec
Canada

MODULE 6: **MANIPULATION PLUS SÉCURITAIRE DU MERCURE**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec
Canada



Auteur principal : Patience Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asiiimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos: Miléquém Diarassouba (pg. 1, 2, 4) en Côte d'Ivoire

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.



Image 1 : L'utilisation du mercure dans l'exploitation minière peut contaminer l'environnement et l'air.



Image 2 : L'utilisation de mercure dans l'extraction d'or, par exemple le brûlage à l'air libre d'amalgames, provoque la libération de vapeurs.



Image 3 : Éliminer correctement les résidus contaminés au mercure en les enterrant dans une fosse étanche.



Image 4 : Respirateurs ou protecteurs faciaux visant à filtrer les vapeurs de mercure.

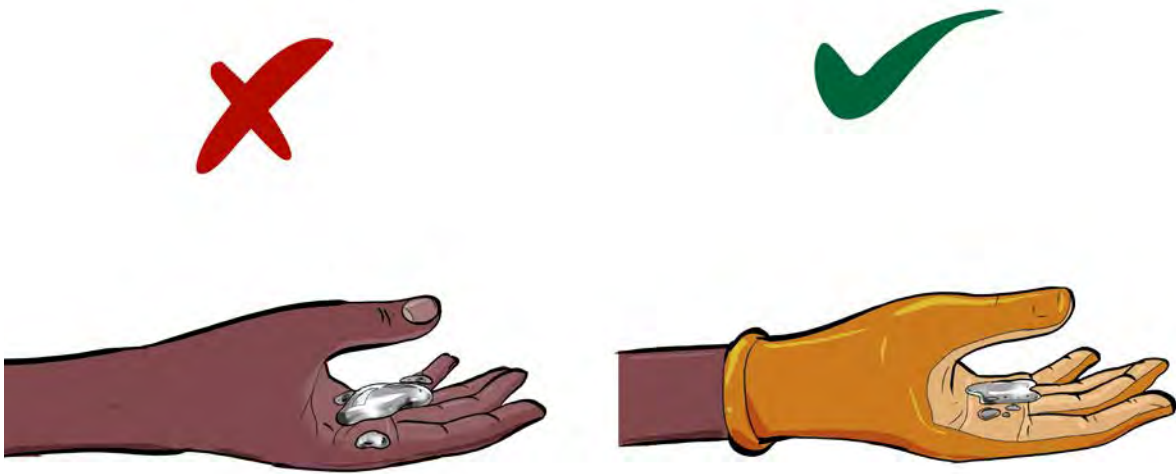


Image 5 : Gants permettant d'éviter le contact de la peau avec le mercure.



Image 6 : Vêtements de protection pour empêcher le mercure de contaminer les vêtements habituels.

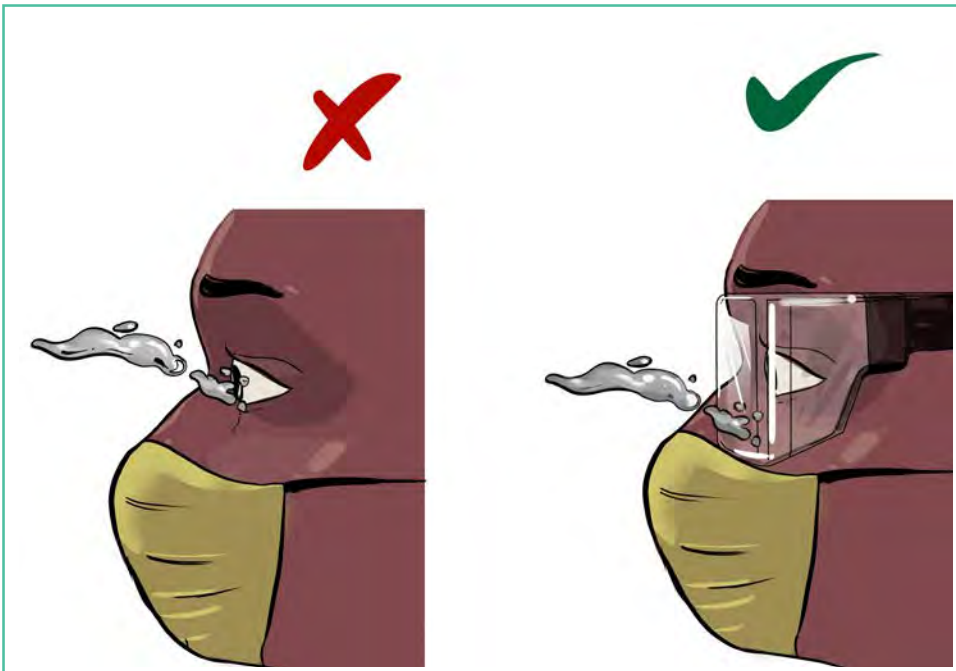


Image 7 : Protection oculaire, telle que des lunettes, pour prévenir les éclaboussures de mercure dans les yeux.



Image 8 : S'assurer que tous les EPI sont en bon état et bien ajustés à la personne qui les porte.

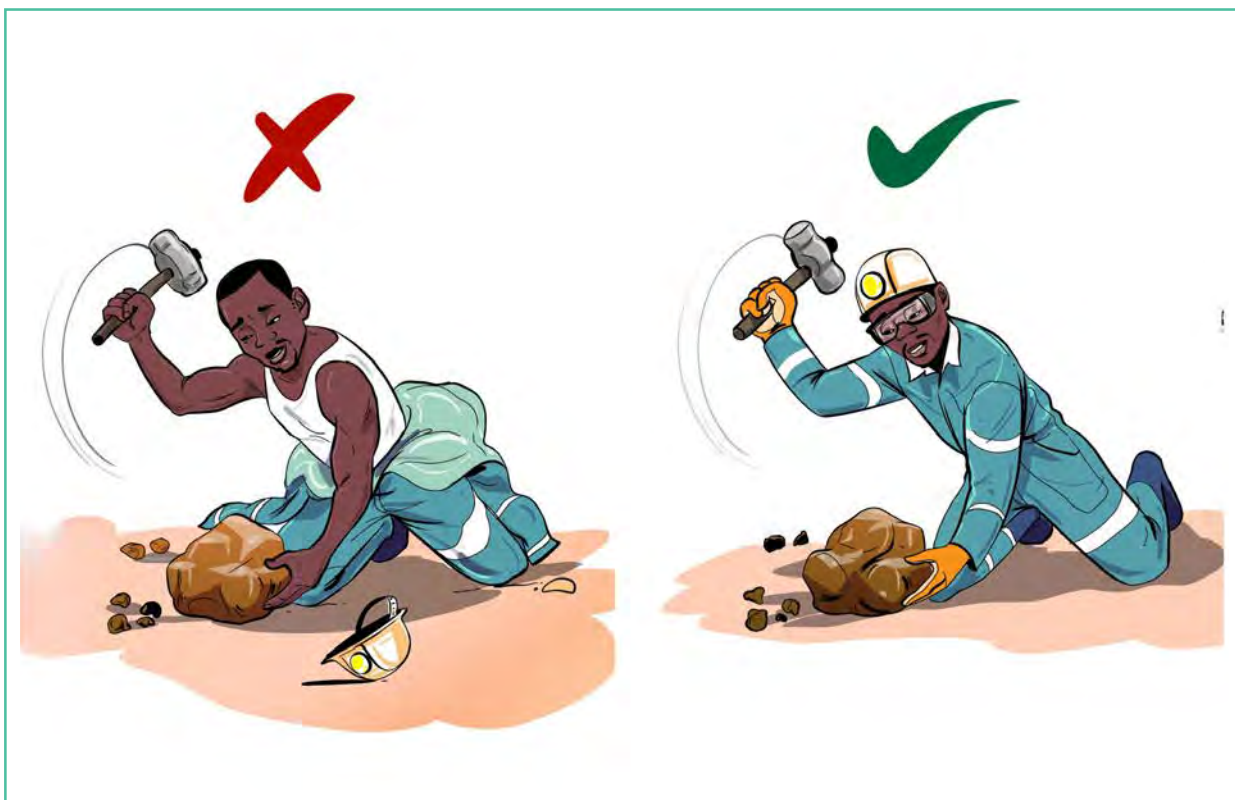


Image 9 : Former les exploitantes et exploitants miniers à la bonne façon de porter, d'utiliser et d'entretenir leur EPI.

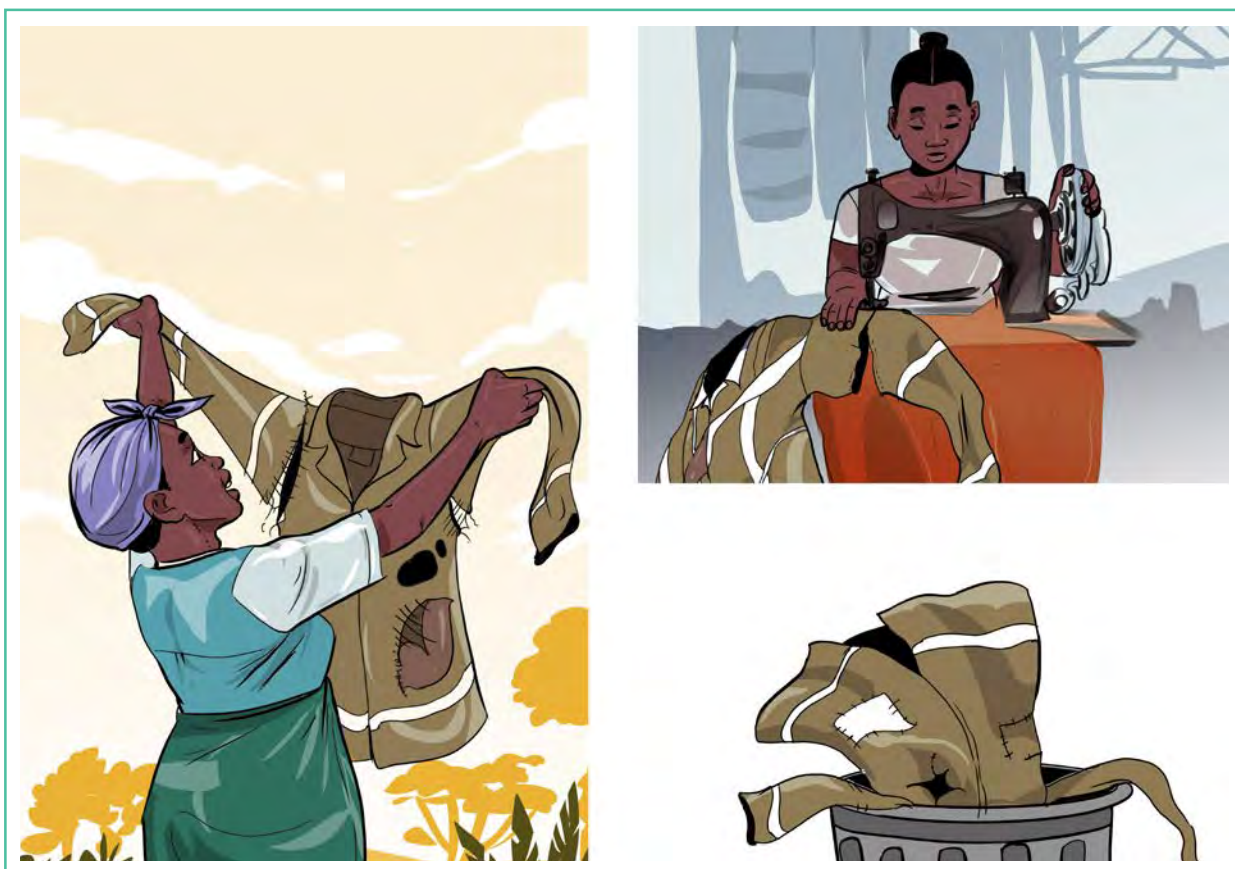


Image 10 : Inspecter régulièrement les EPI et les remplacer au besoin pour en conserver l'efficacité.

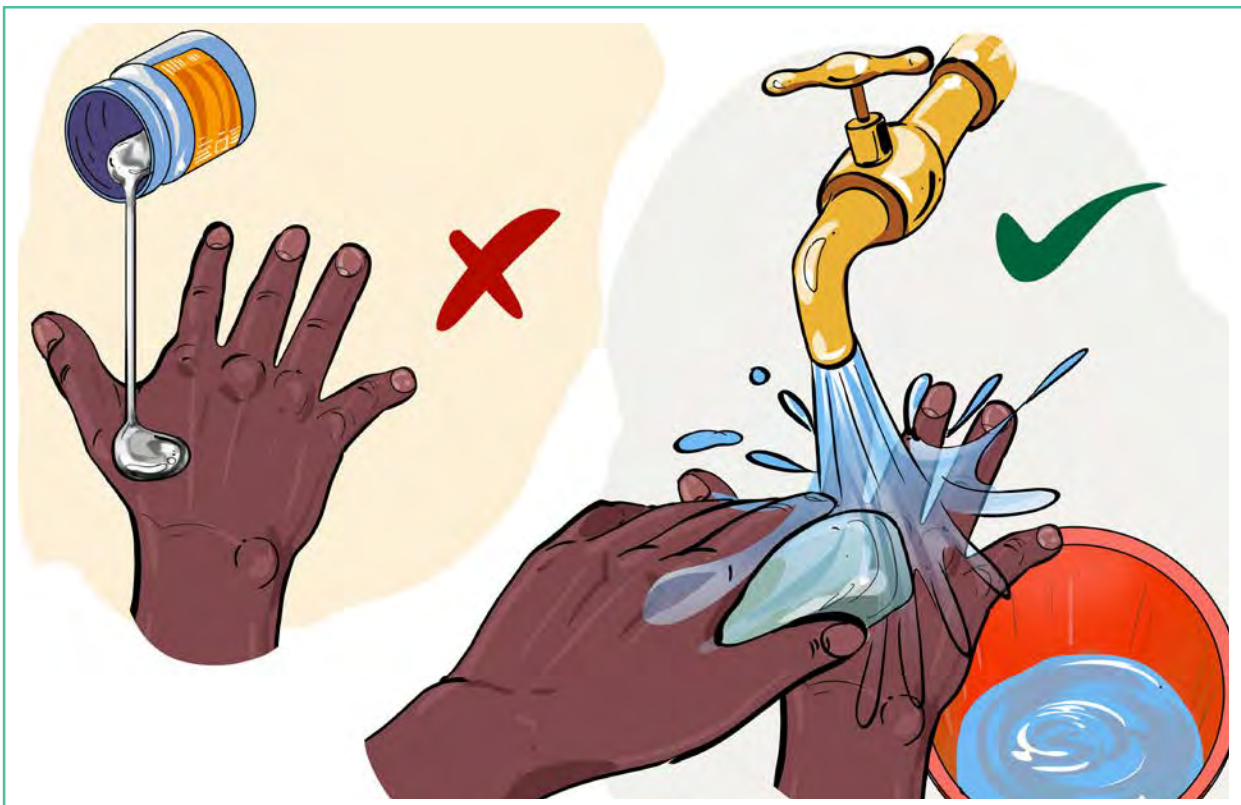


Image 11 : Les exploitantes et exploitants miniers dont la peau entre en contact avec le mercure liquide devraient laver immédiatement et soigneusement les parties exposées du corps avec du savon ou un détergent doux et de l'eau.



Image 12 : Il ne devrait pas être permis de préparer à manger, manger, boire et fumer dans les zones où du mercure est utilisé ou stocké.

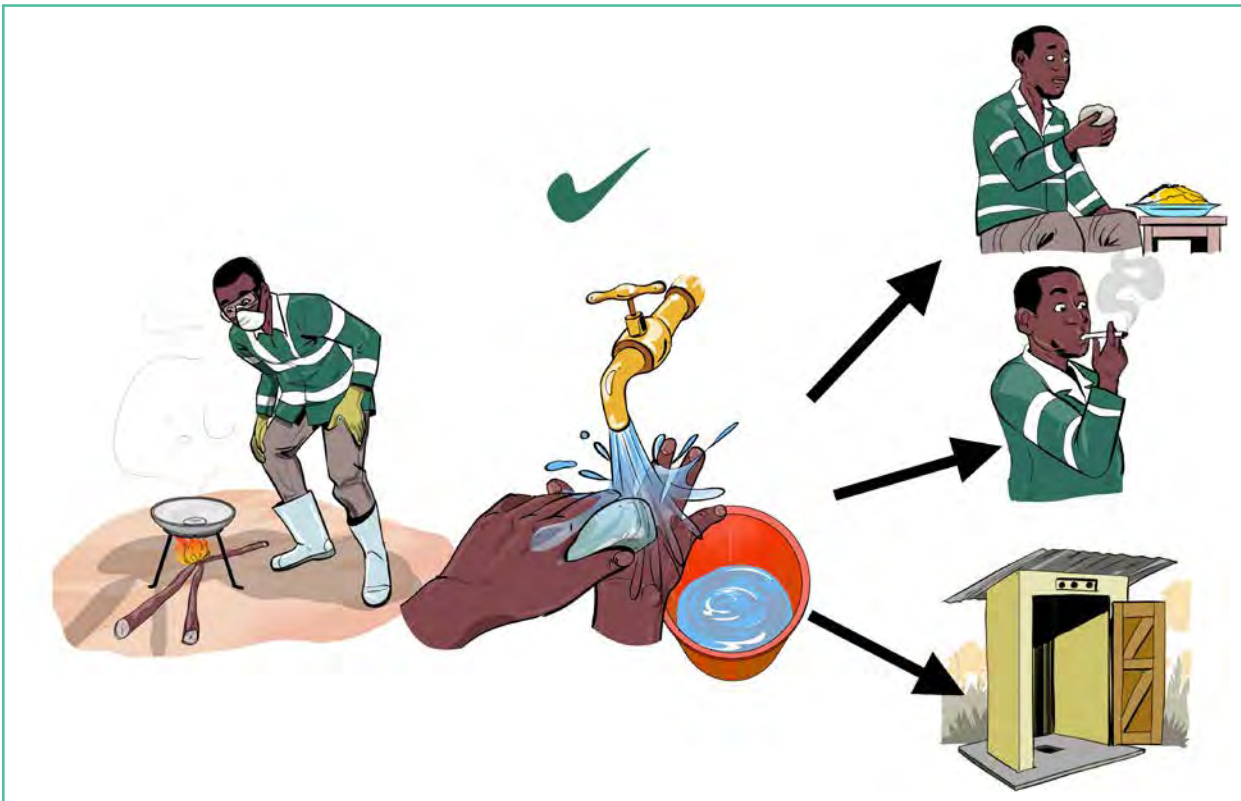


Image 13 : Les exploitantes et exploitants miniers qui utilisent du mercure ou y sont exposés devraient se laver les mains avec du savon ou un détergent doux et de l'eau avant de préparer à manger, manger, boire, fumer ou aller aux toilettes.

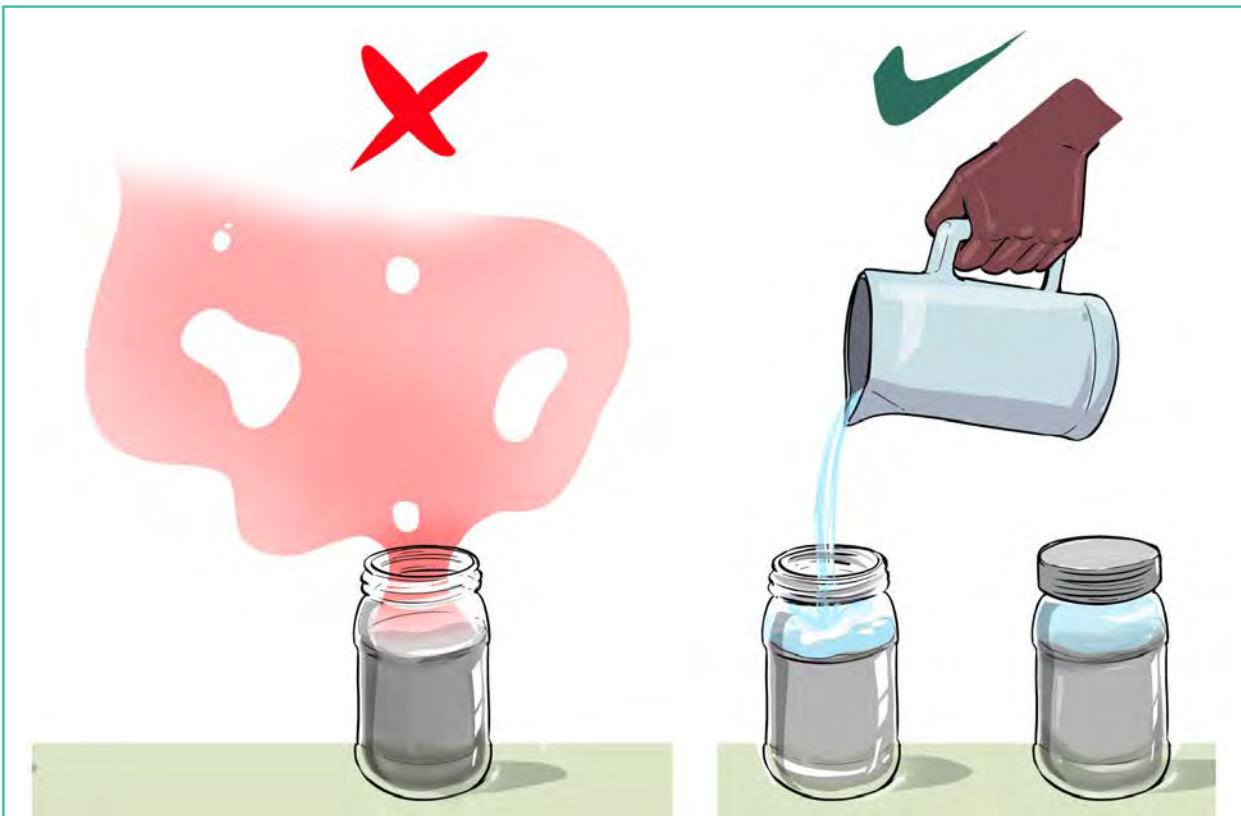


Image 14 : Le mercure devrait être stocké dans des contenants fermés hermétiquement et couvert d'un centimètre d'eau pour éviter l'évaporation.



Image 15 : Ne pas jeter du mercure sur le sol ou dans l'eau.



Image 16 : Les enfants et les femmes enceintes devraient être exclus de toutes les activités liées au mercure.

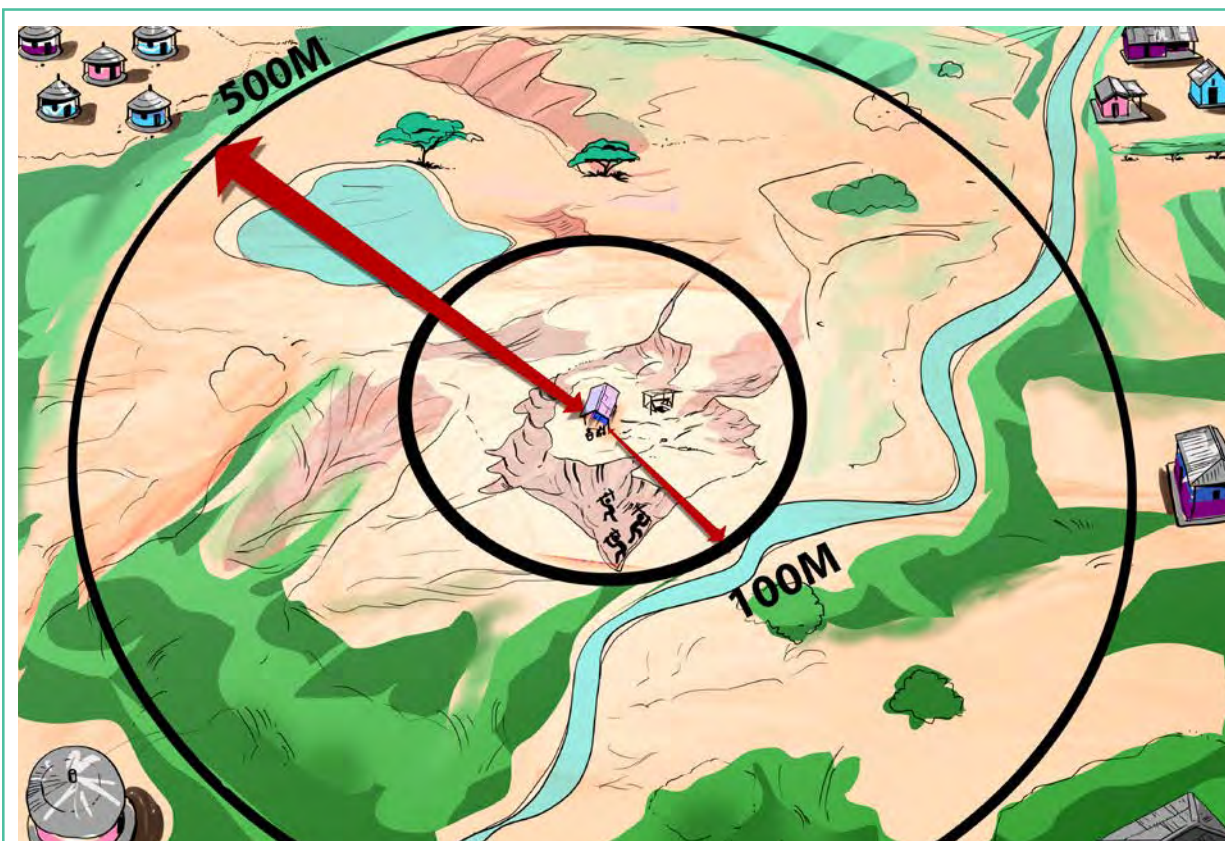


Image 17 : L'amalgamation et le brûlage en cornue ne devraient s'effectuer que dans des lieux désignés à au moins 500 m de tout lieu habité et au moins 100 m de toute source d'eau.

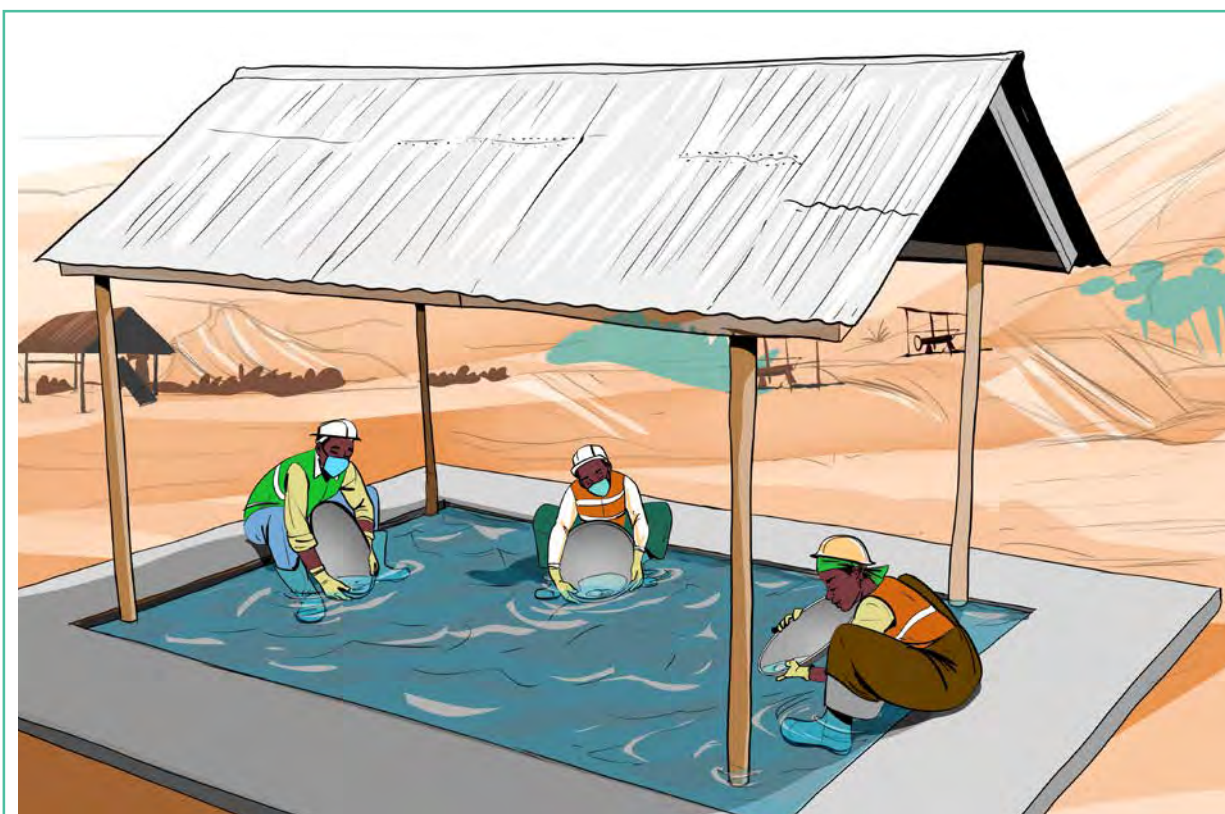


Image 18 : Un bassin d'amalgamation.



Image 19 : Une cornue à bol simple.

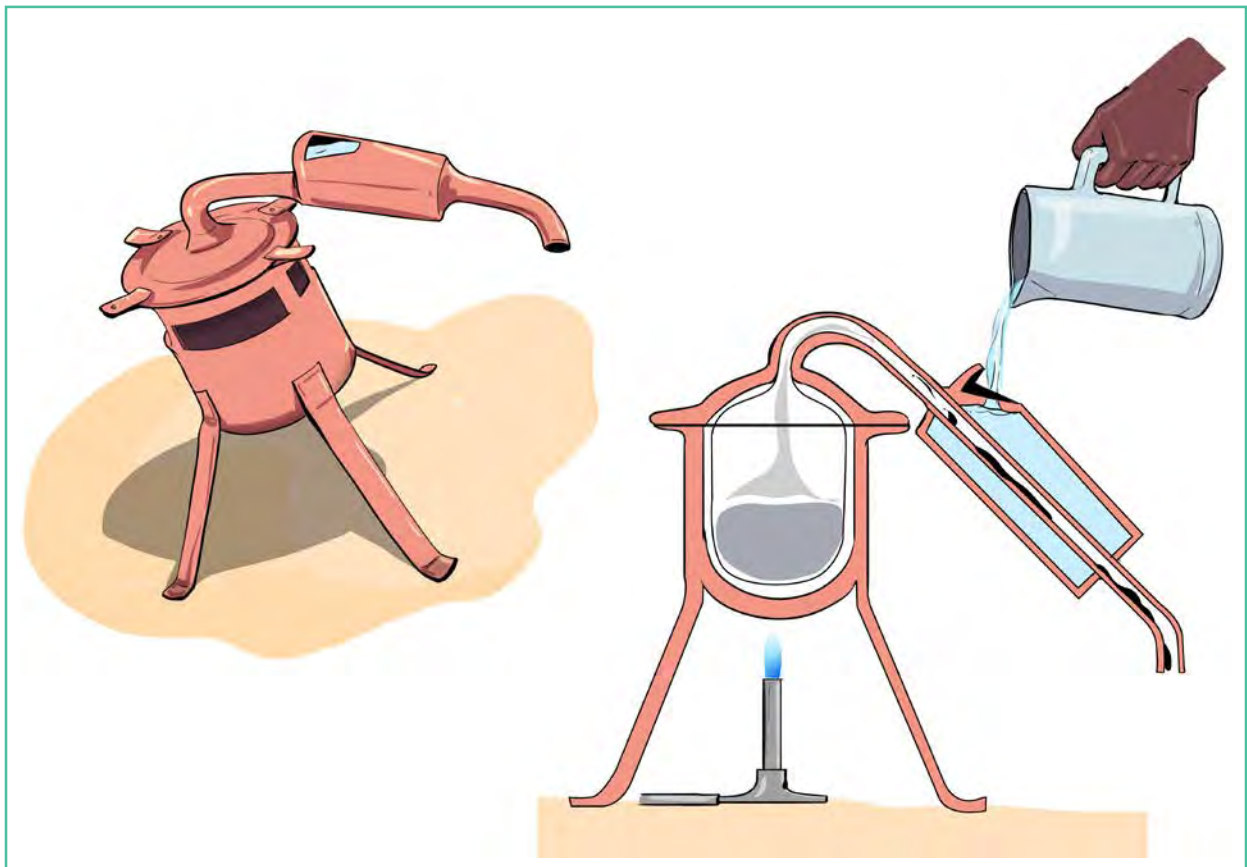


Image 20 : Une cornue classique.

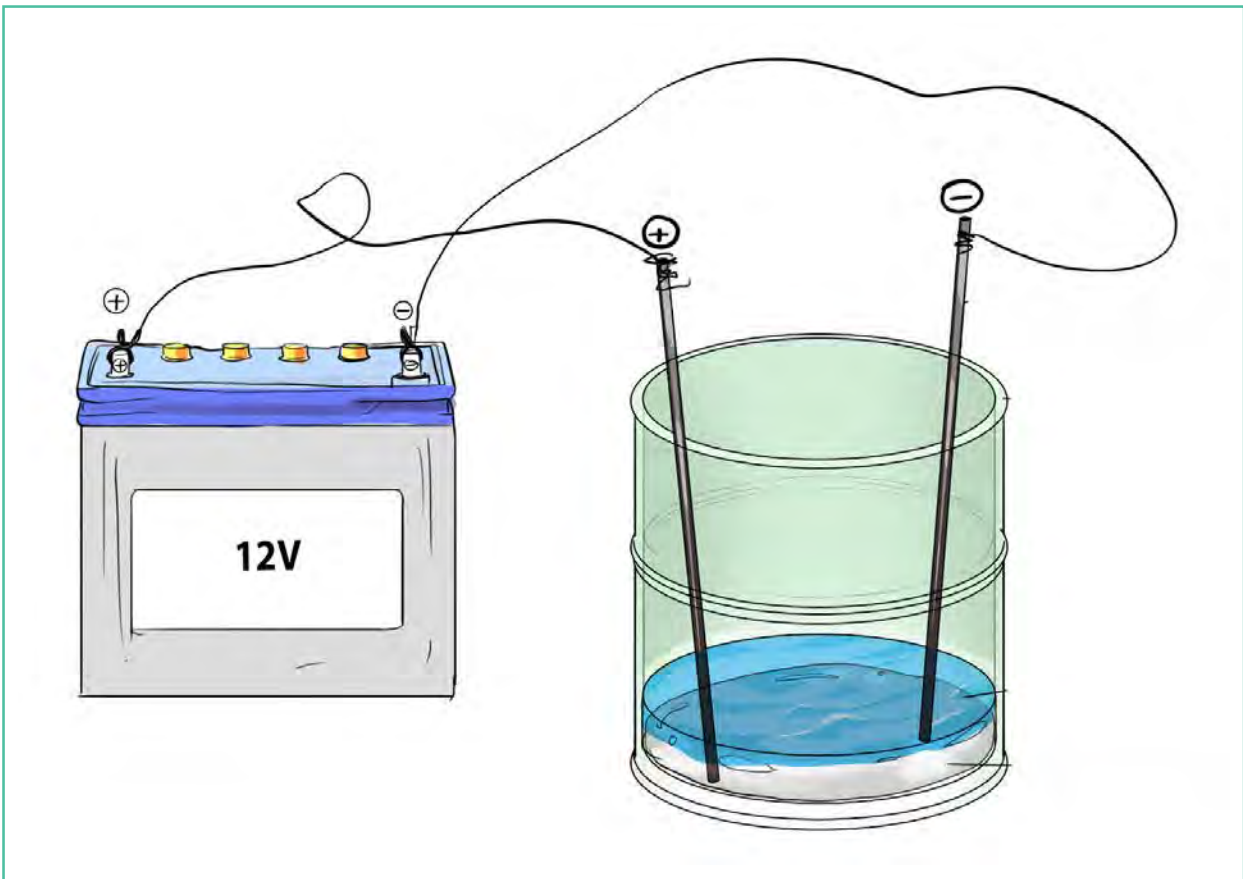


Image 21 : Recharge du mercure.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par





MODULE 7:
**TECHNIQUES POUR
ÉLIMINER LE MERCURE**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par



En partenariat avec
Canada



Auteur principale : Patience Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos : Miléquém Diarassouba (p. 1, 2) en Côte d'Ivoire et Ibrahim Biko (p. 4) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.



Image 1 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure au tapis d'une rampe de lavage.



Image 2 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure aux concentrateurs centrifuges.



Image 3 : Une pratique dangereuse consiste à ajouter du mercure aux broyeurs à meule.

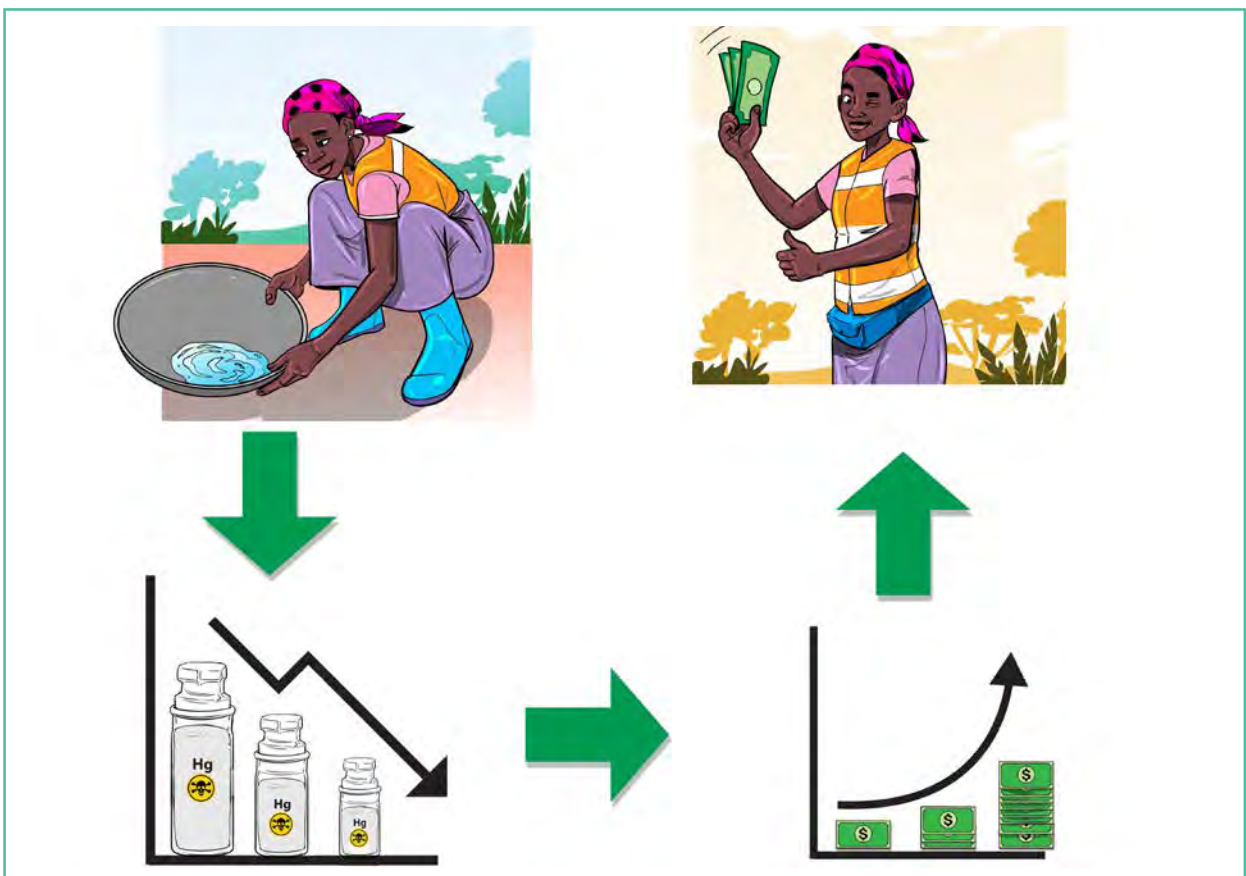


Image 4 : L'ajout de mercure uniquement dans la dernière étape de la récupération de l'or génère davantage de profits.

✗



✓



Image 5 : Amalgamation du minerai brut. Ajout de mercure aux concentrés uniquement.

✗



✓



Image 6 : Brûlage de l'amalgame à l'air libre. Utilisation de cornues pour piéger la vapeur de mercure.



Image 7-A : Amalgamation dans des zones résidentielles.

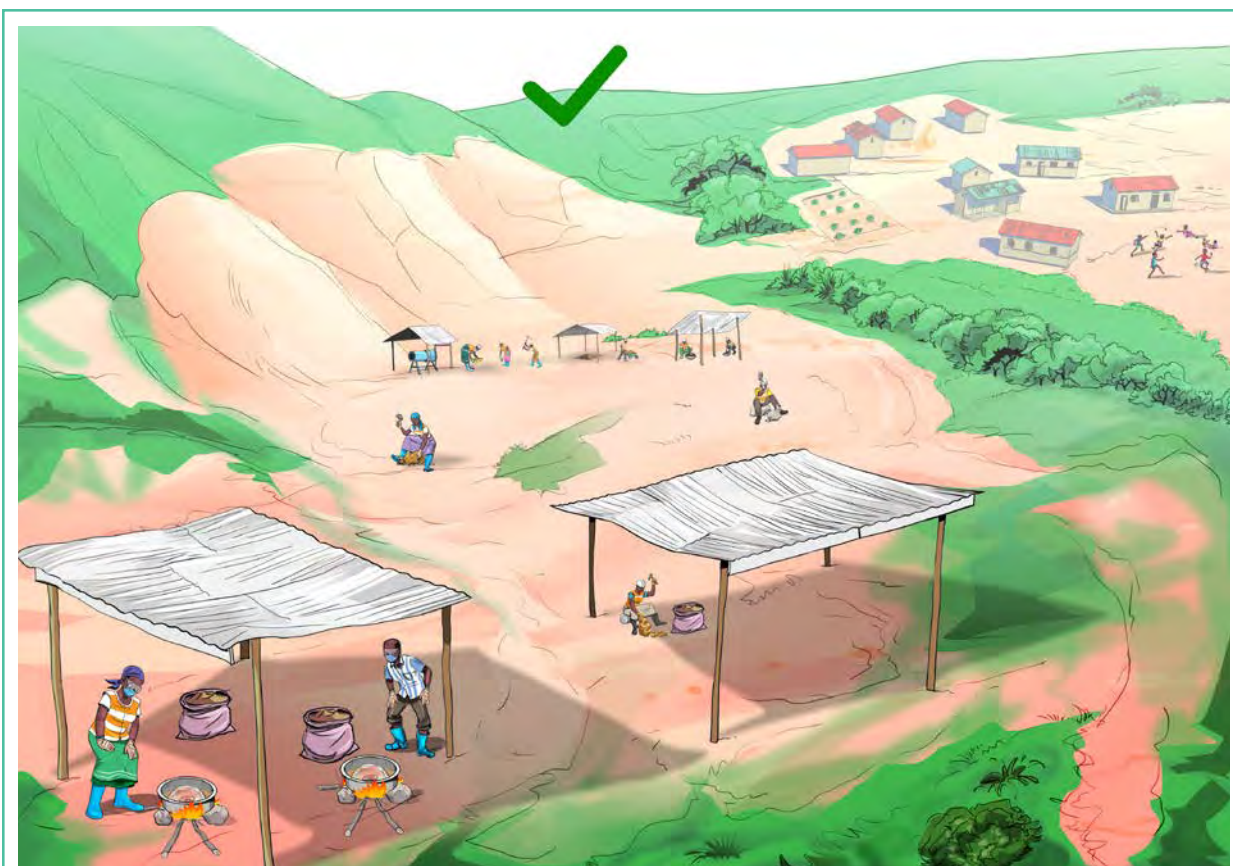


Image 7-B : Traitement du mercure dans des aires de travail désignées.

X



Image 8-A : Évacuation du mercure dans les sources d'eau locales.

✓



Image 8-B : Utilisation de bassins d'amalgamation désignés.

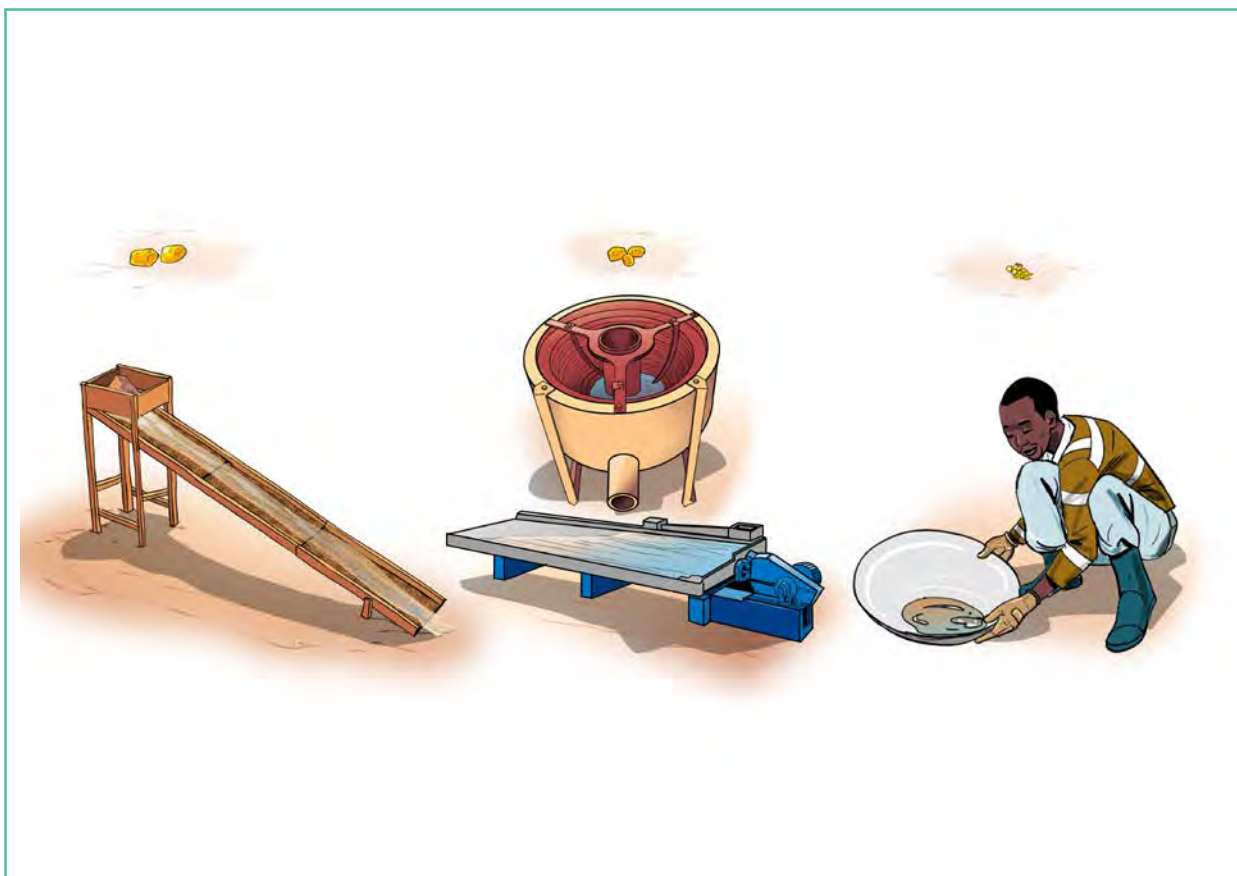


Image 9 : Utiliser des technologies dans différentes combinaisons pour obtenir une bonne récupération de l'or.



Image 10 : Traitement à sec.

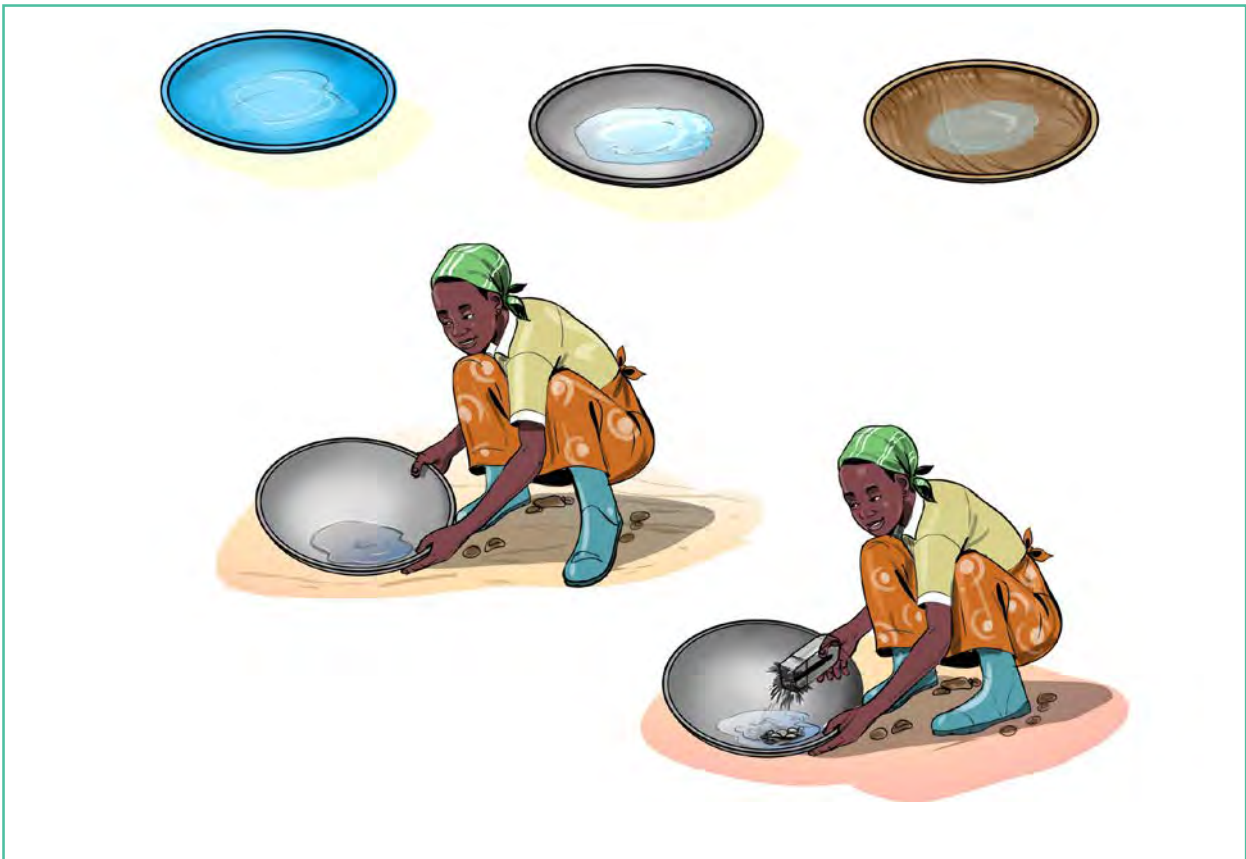


Image 11 : Lavage à la batée.



Image 12-A : La rampe pour concentré amélioré.

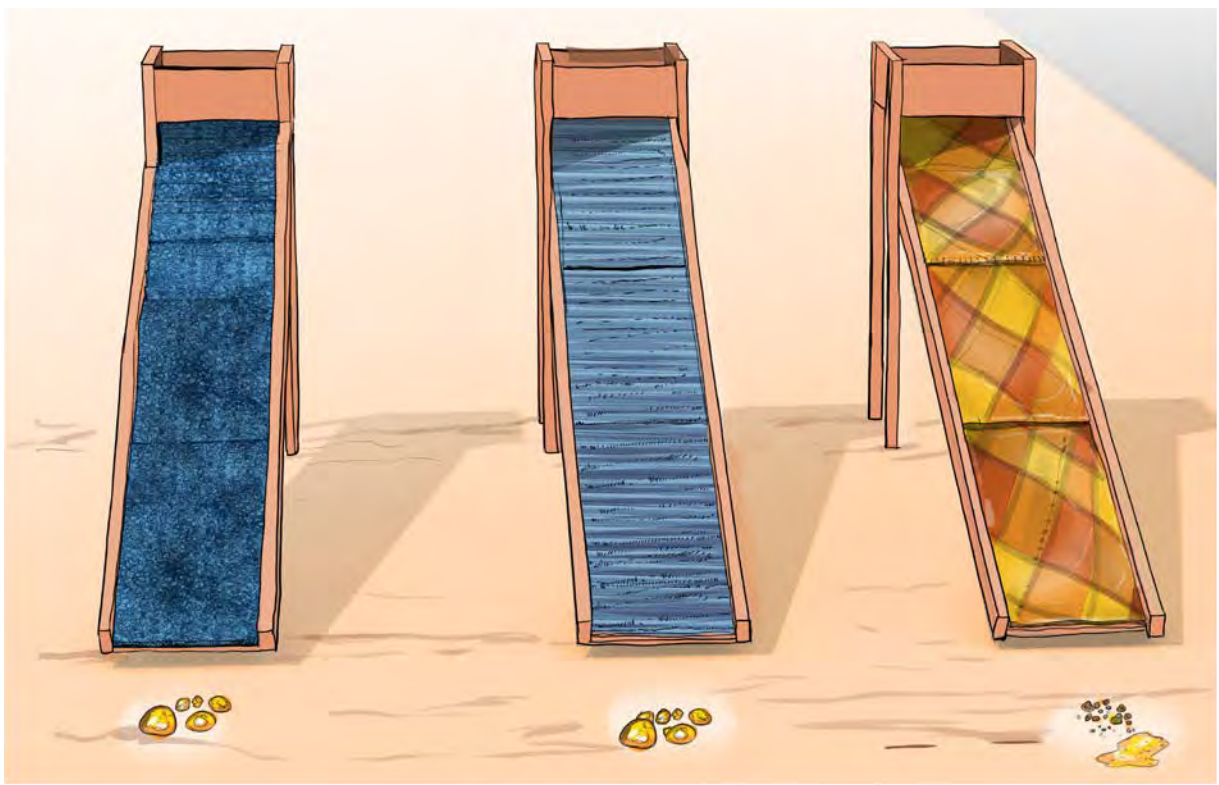


Image 12-B : Le tapis utilisé dépend de la taille des particules d'or récupérées.



Image 13 : Cube d'or

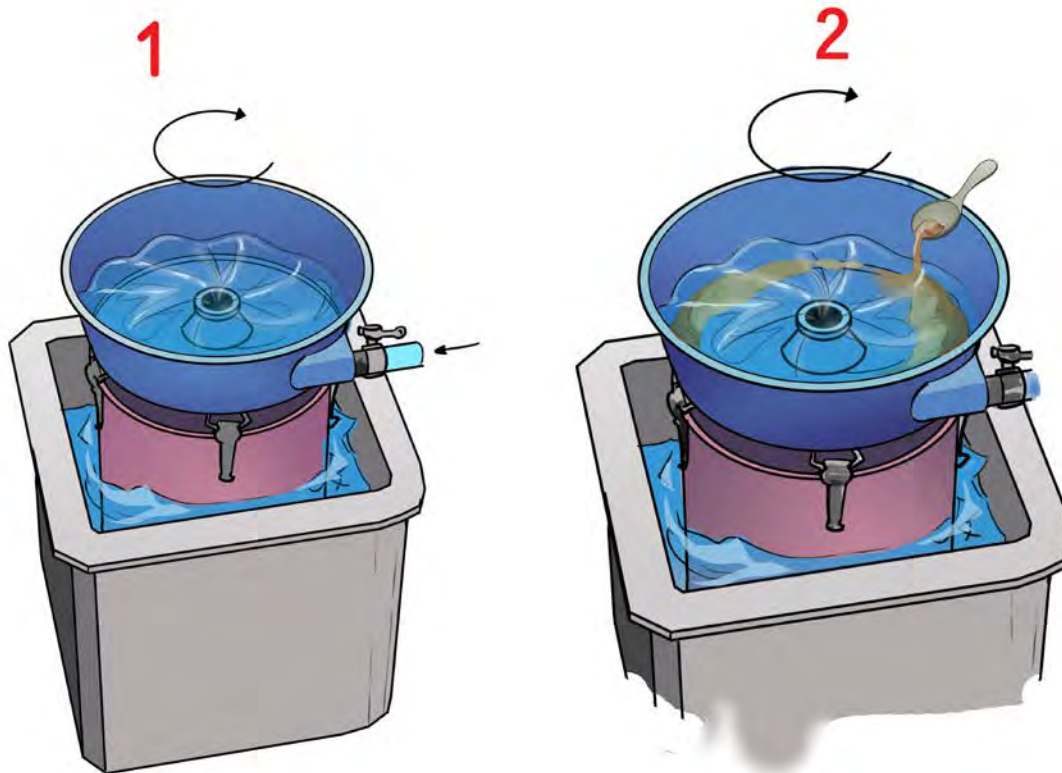


Image 14-A : Concentrateur centrifuge.

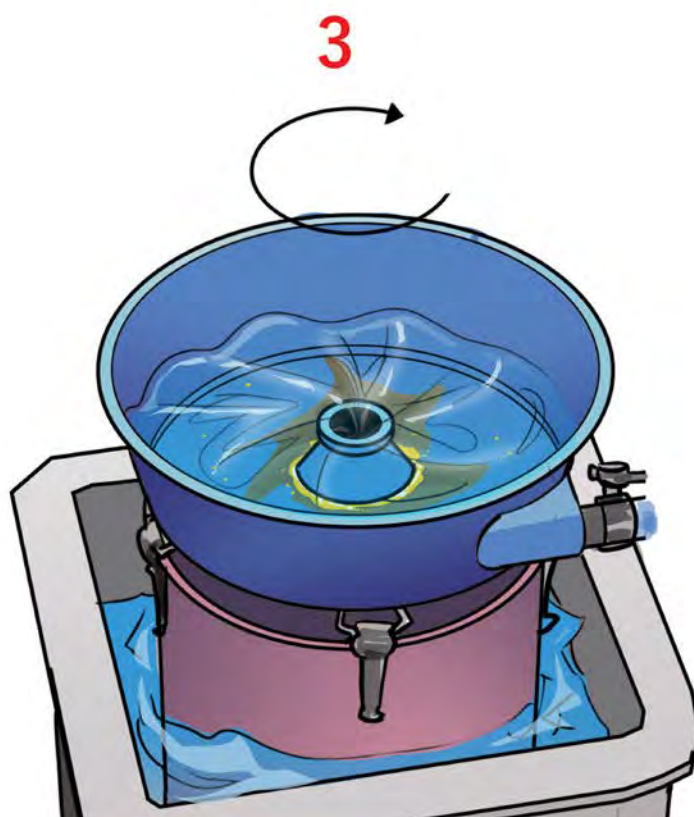


Image 14-B : Concentrateur centrifuge.

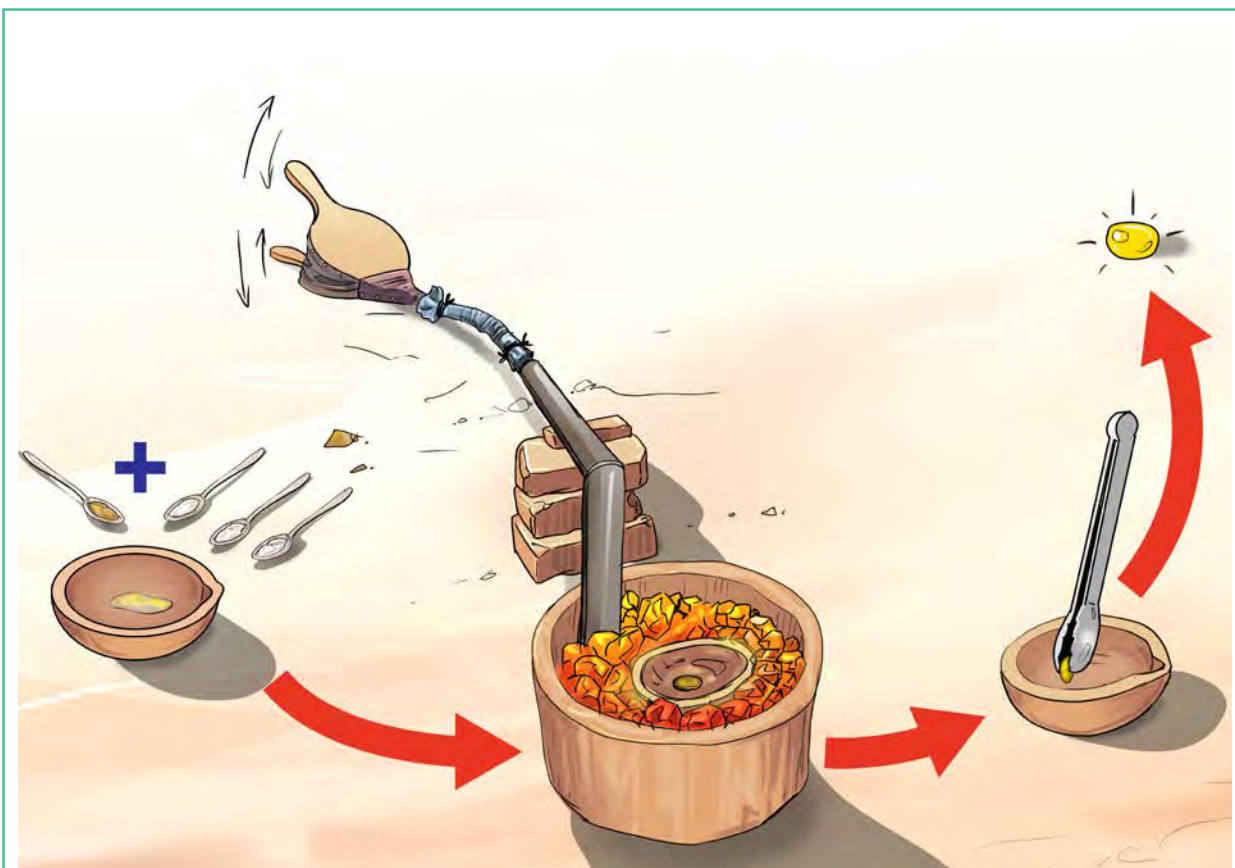


Image 15 : Fusion directe.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par





MODULE 8:
**TECHNIQUES MINIÈRES
DE BASE POUR AMÉLIORER
L'EFFICIENCE ET LA SÉCURITÉ**

GUIDE DE PARTICIPATION

**Trousse : Promotion des meilleures pratiques
sur les sites d'exploitation aurifère artisanale**

Soutenu par



Mis en œuvre par





Auteur principal : Patience Singo, Devsol

Collaboratrices : Carmen Teichgraber, Gisèle Eva Côté, Lynn Gitu et Peninah Asimwe

Directrice de la rédaction : Zuzia Danielski

Traduction : Madeleine Pérusse

Illustrations et mis en page : Pencil Line Media

Photos : Miléquém Diarassouba (p. 1) en Côte d'Ivoire et Media Factory (p. 2, 4) en Ouganda

© IMPACT Transformer la gestion des ressources naturelles avril 2025

Nous encourageons l'utilisation et la diffusion des outils contenus dans cette trousse à condition de les attribuer à IMPACT et planetGOLD. Pour obtenir l'autorisation de traduire ou adapter toute partie de cette publication, veuillez communiquer avec IMPACT à l'adresse suivante : info@impacttransform.org

Cette publication a été cofinancée par le Fonds pour l'environnement mondial et Affaires mondiales Canada. Le contenu relève de la seule responsabilité d'IMPACT. Ce contenu ne reflète pas nécessairement les positions du Secrétariat du FEM, du gouvernement du Canada, ni des bailleurs de fonds et des organismes partenaires des projets planetGOLD Ouganda et planetGOLD Côte d'Ivoire.

Les modules 1, 4, 6 et 8 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet Femmes et Enfants des Communautés Minières Artisanales au Mali (FEMA), financé par Affaires mondiales Canada et exécuté par Cowater.

Les modules 2, 3, 5 et 7 de la Trousse : Promotion des meilleures pratiques sur les sites d'exploitation aurifère artisanale ont été produits dans le cadre du projet planetGOLD Ouganda, avec un financement complémentaire du projet planetGOLD Côte d'Ivoire. Les projets planetGOLD en Ouganda et en Côte d'Ivoire sont soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial et dirigés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. En Ouganda, le projet est mis en œuvre par IMPACT, en partenariat avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA selon le sigle en anglais) et le ministère de l'Énergie et du Développement minier du pays, sous la direction du Département des mines. En Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par le Centre africain pour la santé environnementale (CASE) et IMPACT.



Image 1 : La prospection.



Image 2 : L'exploitation aurifère.

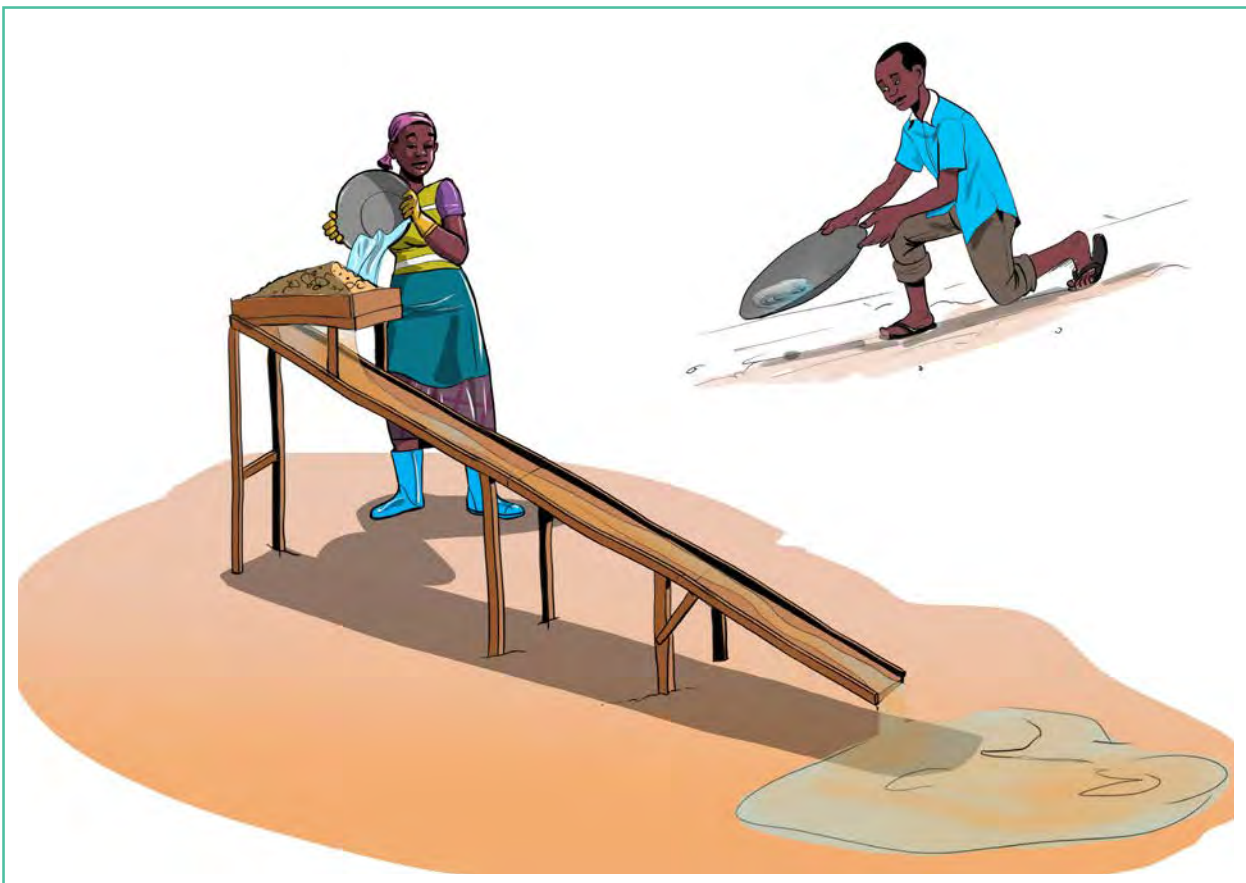


Image 3 : Le traitement.



Image 4 : L'élimination des résidus.



Image 5 : L'exploitation à ciel ouvert.



Image 6 : L'exploitation alluviale.



Image 7 : Récupération des résidus.



Image 8 : Pour prévenir les accidents, l'exploitation minière doit se faire correctement sans laisser de paroi abrupte ni de sous-cavage.

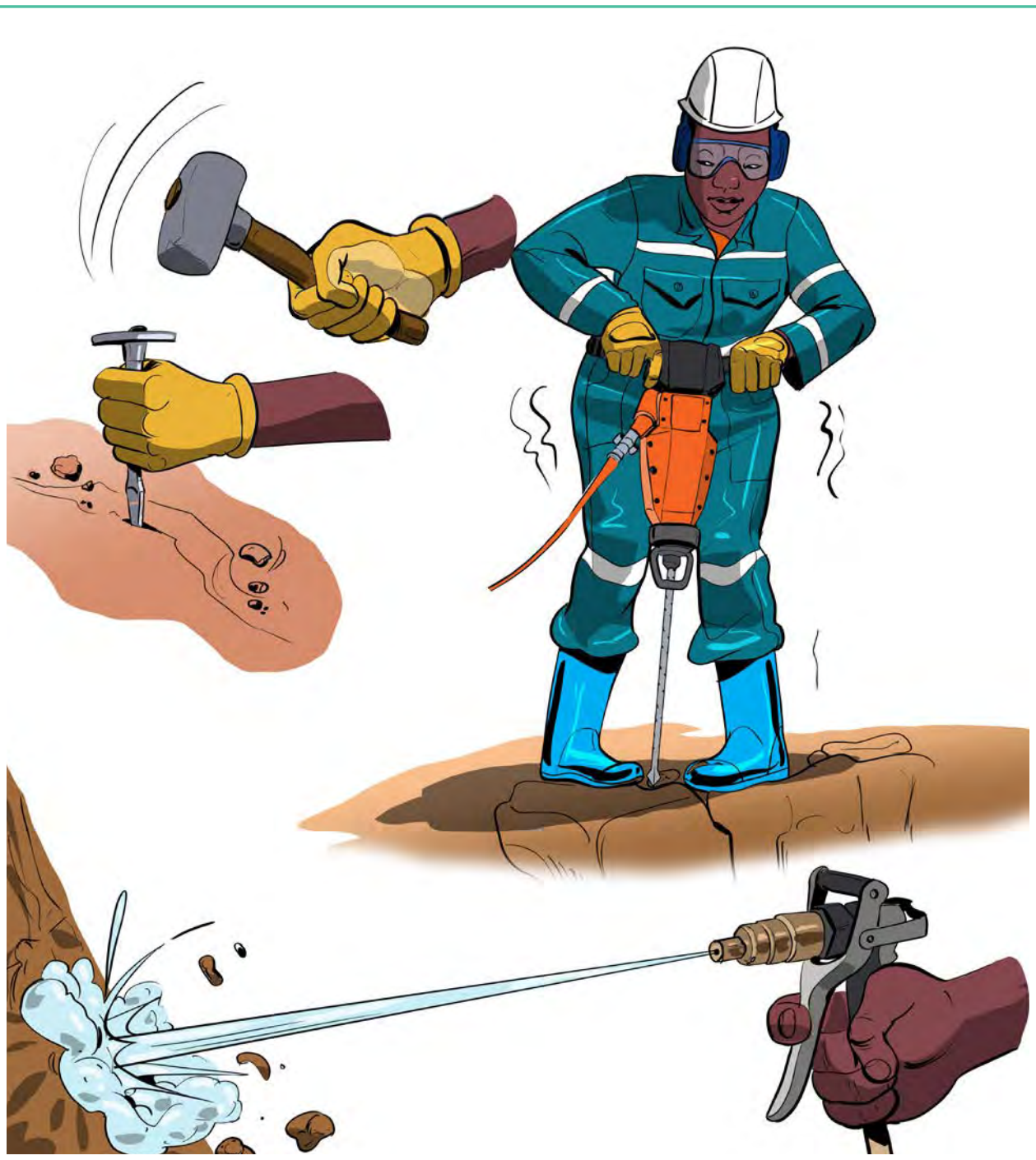


Image 9 : Équipement de creusage ou de cassage de roche.

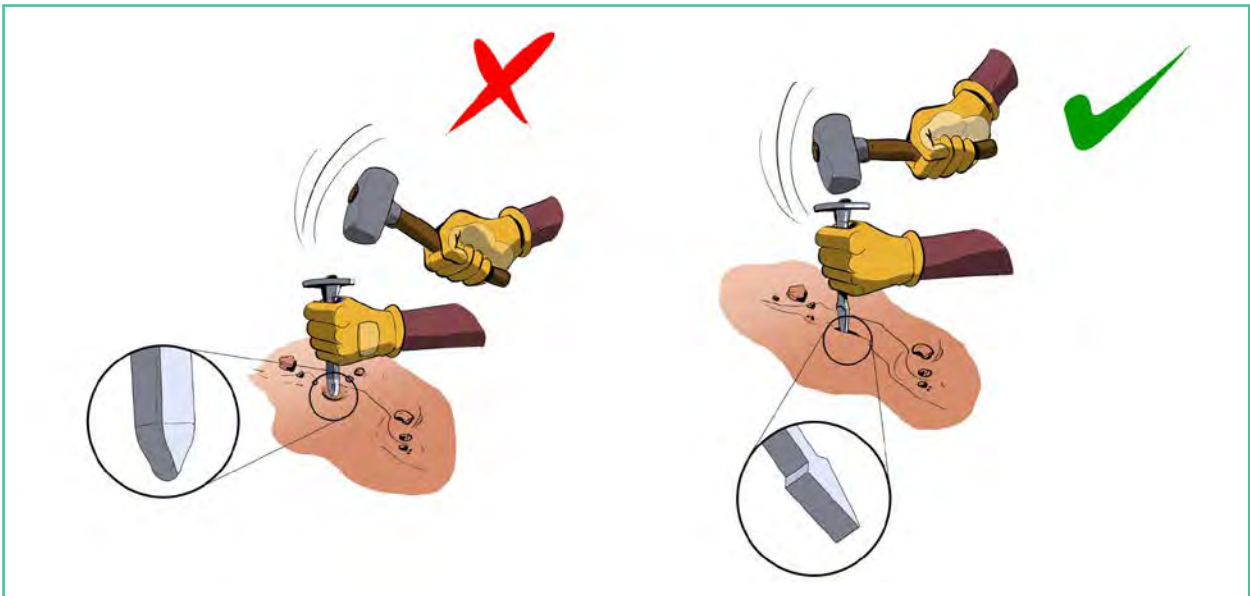


Image 10 : Utiliser un burin bien aiguisé.

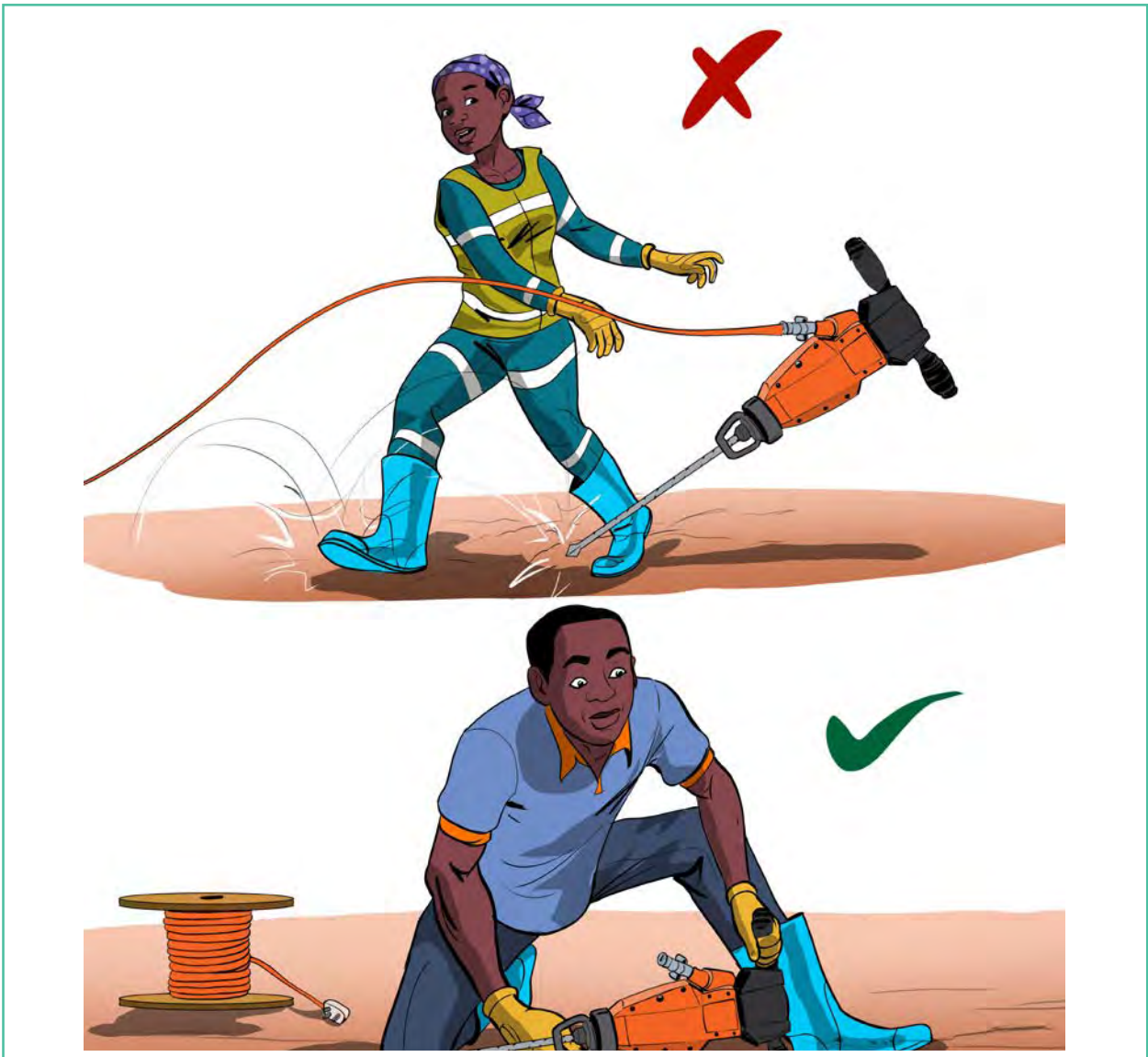


Image 11 : Ne pas lancer l'équipement d'un point à un autre.

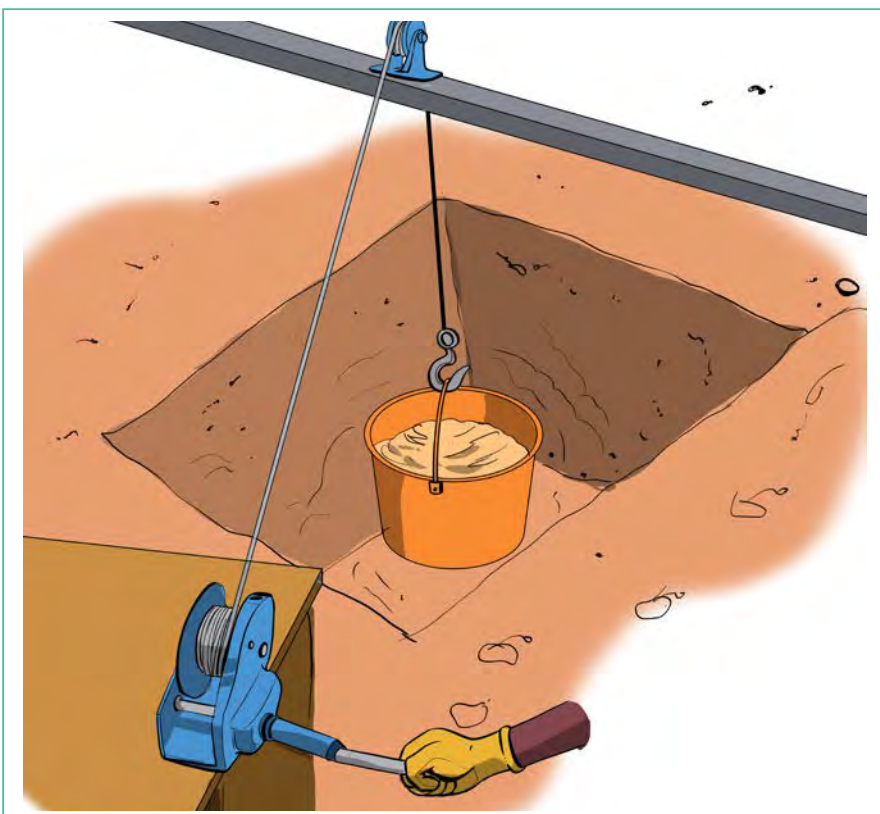


Image 12 : Équipement de chargement et de transport.

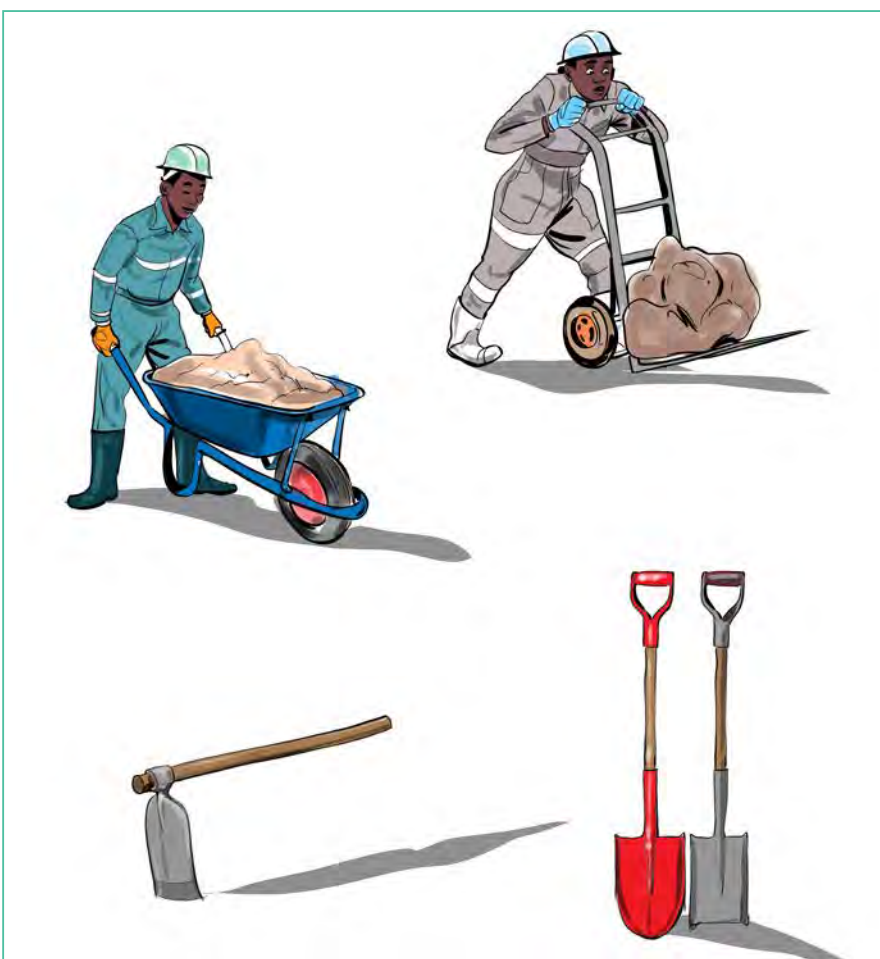


Image 13 : Équipement de chargement et de transport.



Image 14 : Nettoyer correctement l'équipement après utilisation.



Image 15 : Vérifier s'il y a des bris dans le câble de levage du treuil et le remplacer immédiatement le cas échéant.

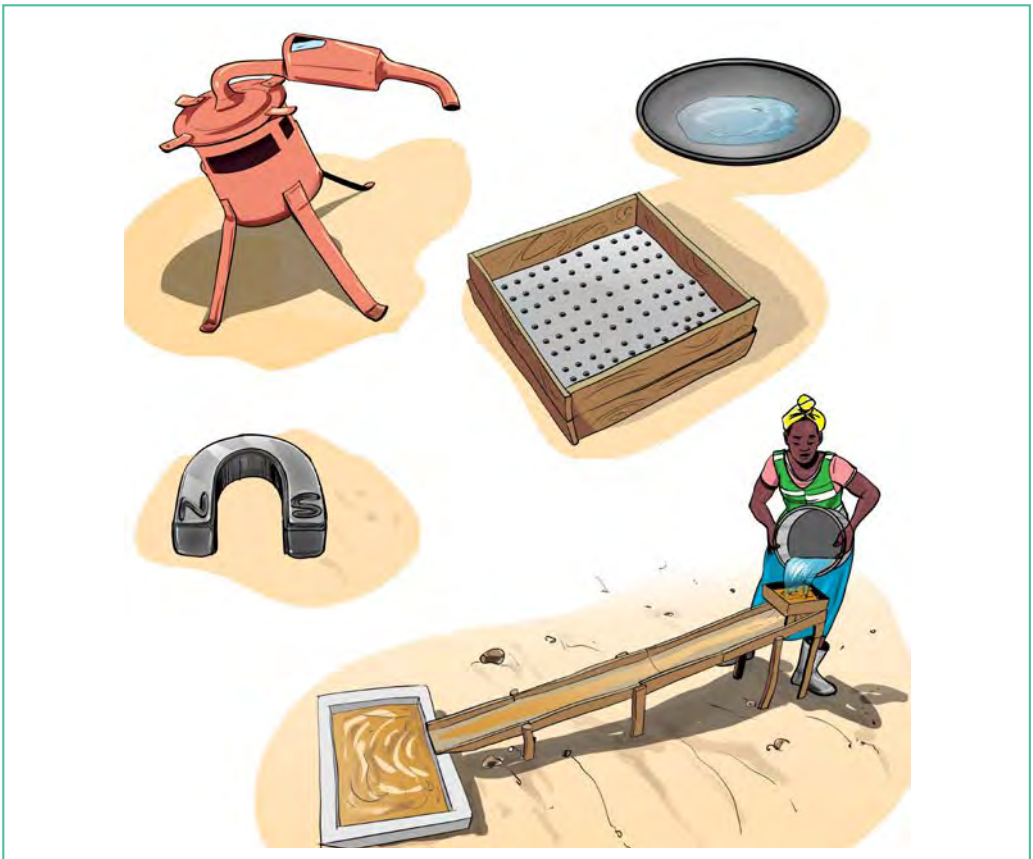


Image 16 : Équipement de traitement.



Image 17 : Équipement de traitement.

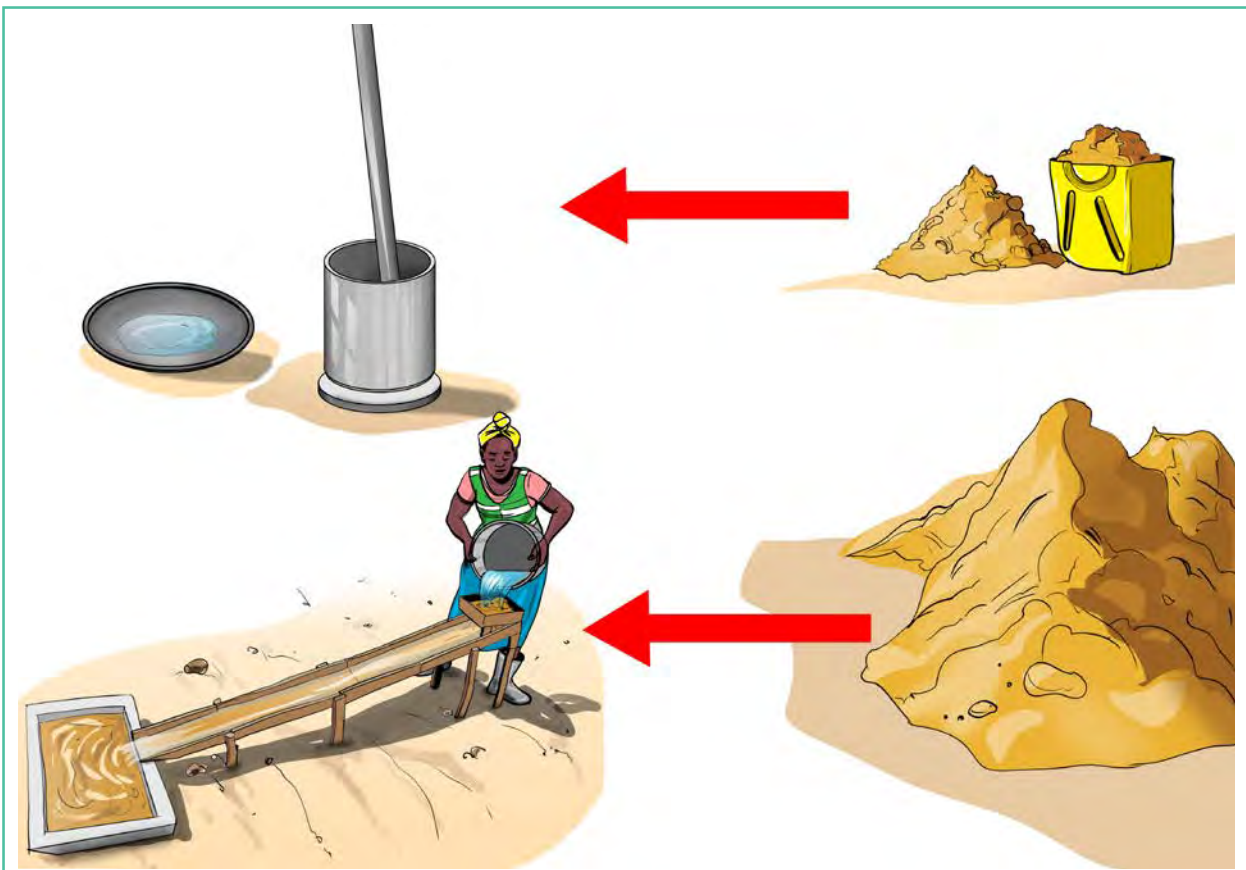


Image 18 : Utiliser le bon équipement en fonction du type et de la taille des minerais qu'il faut traiter.

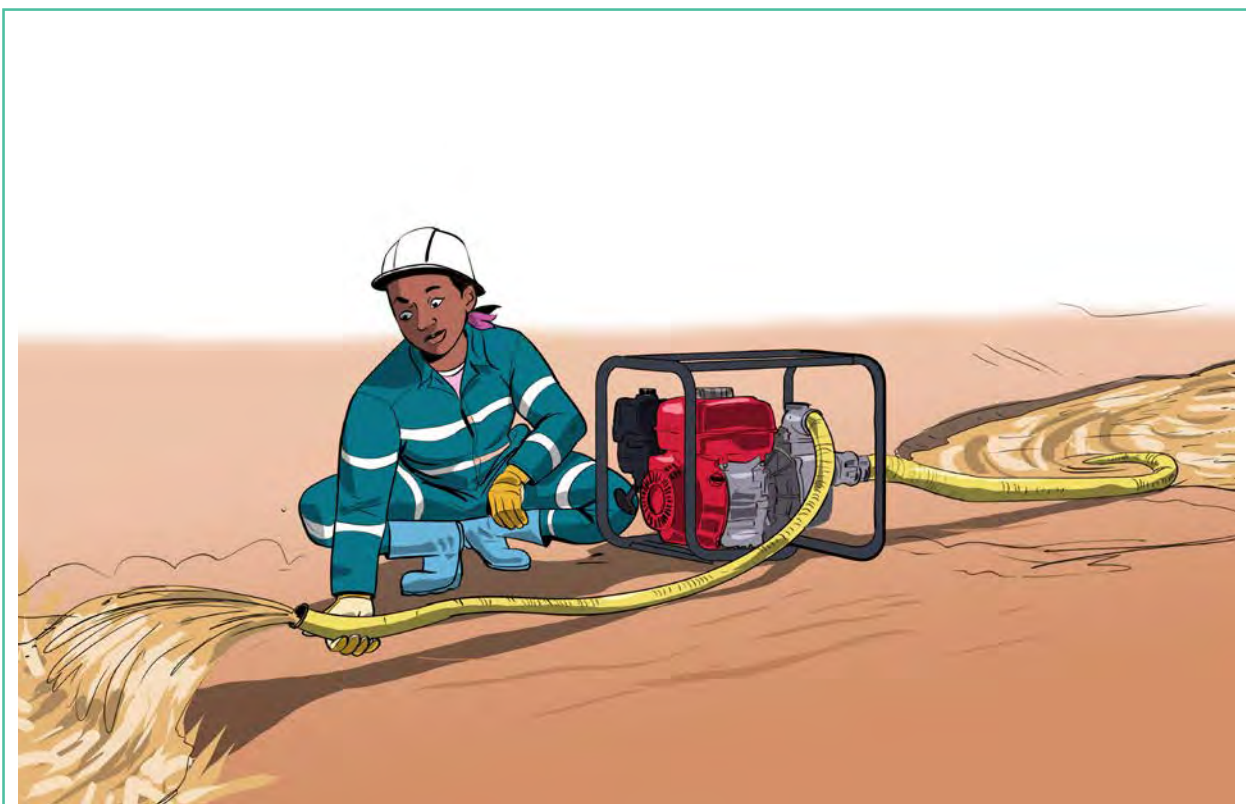


Image 19 : Motopompes.



Image 20 : Fragmentation.

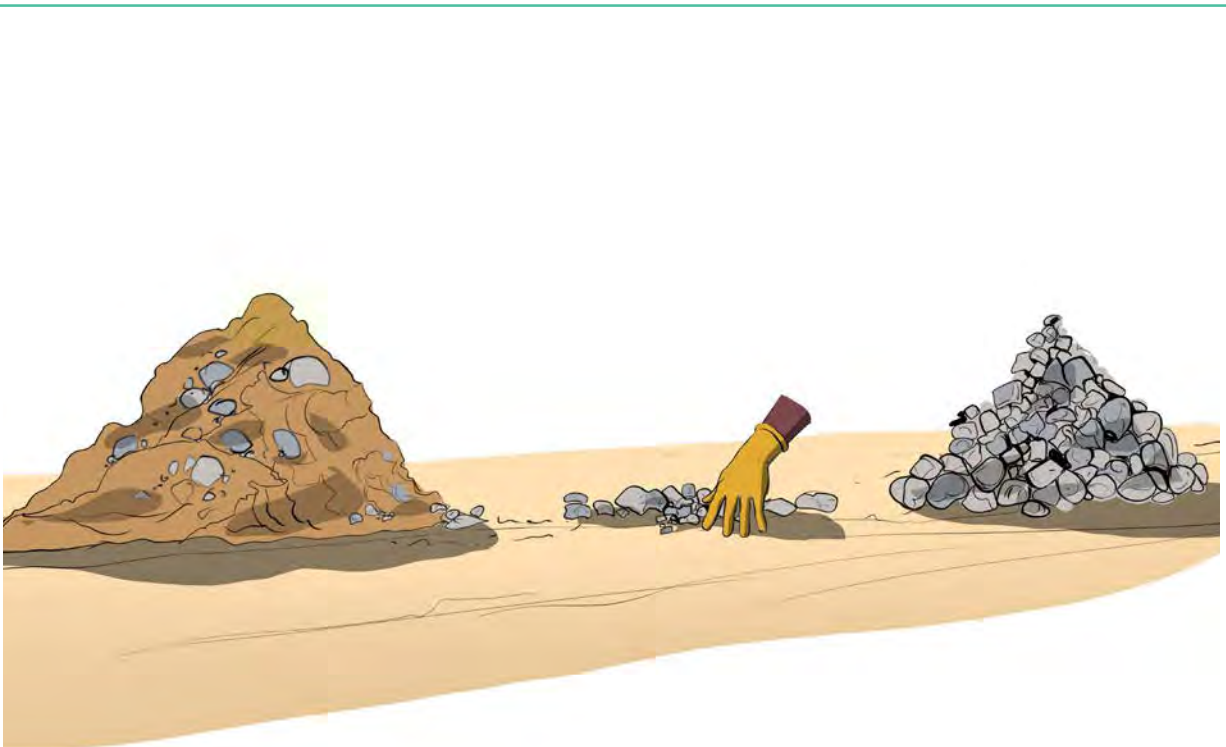


Image 21 : Triage des minéraux.

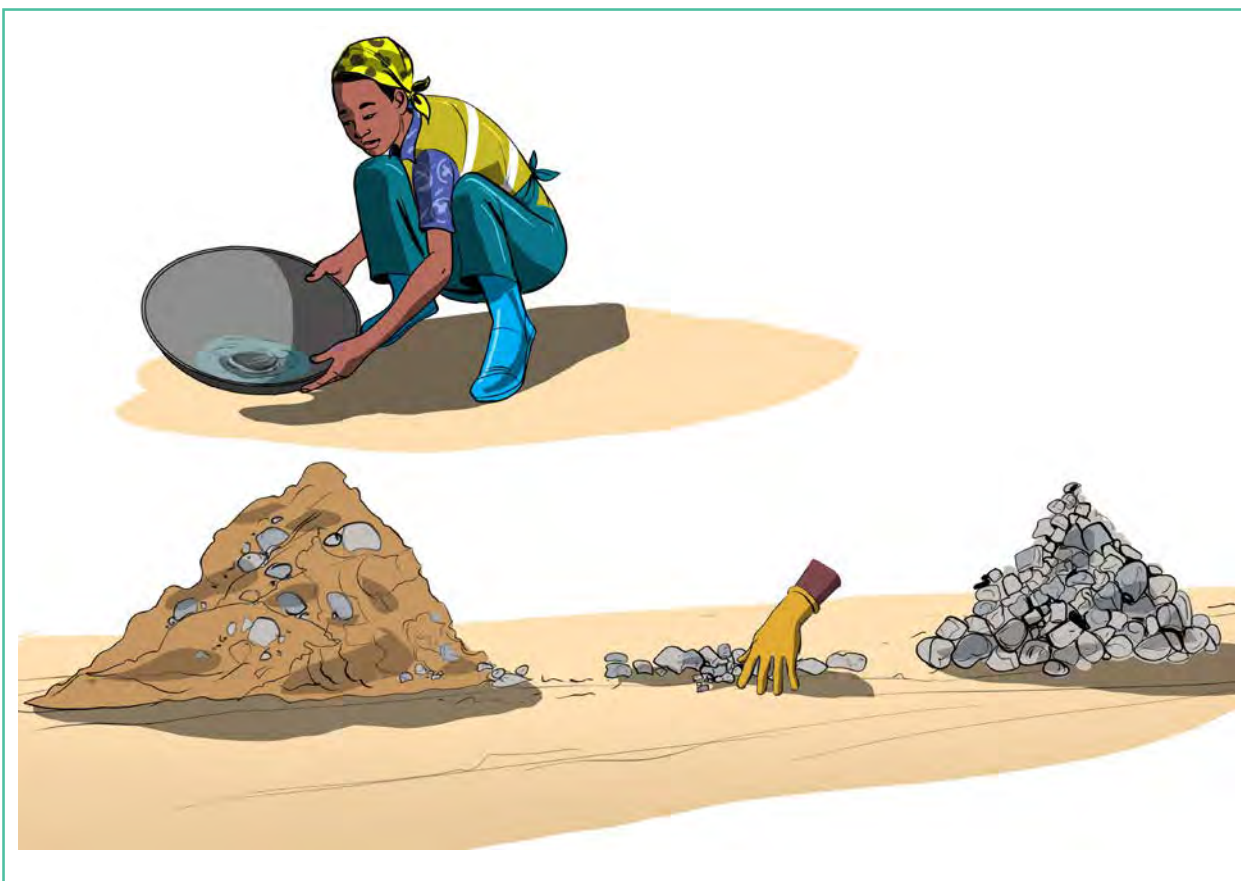


Image 22 : Triage des minéraux et lavage à la batée.



Image 23 : Lavage à l'écluse.

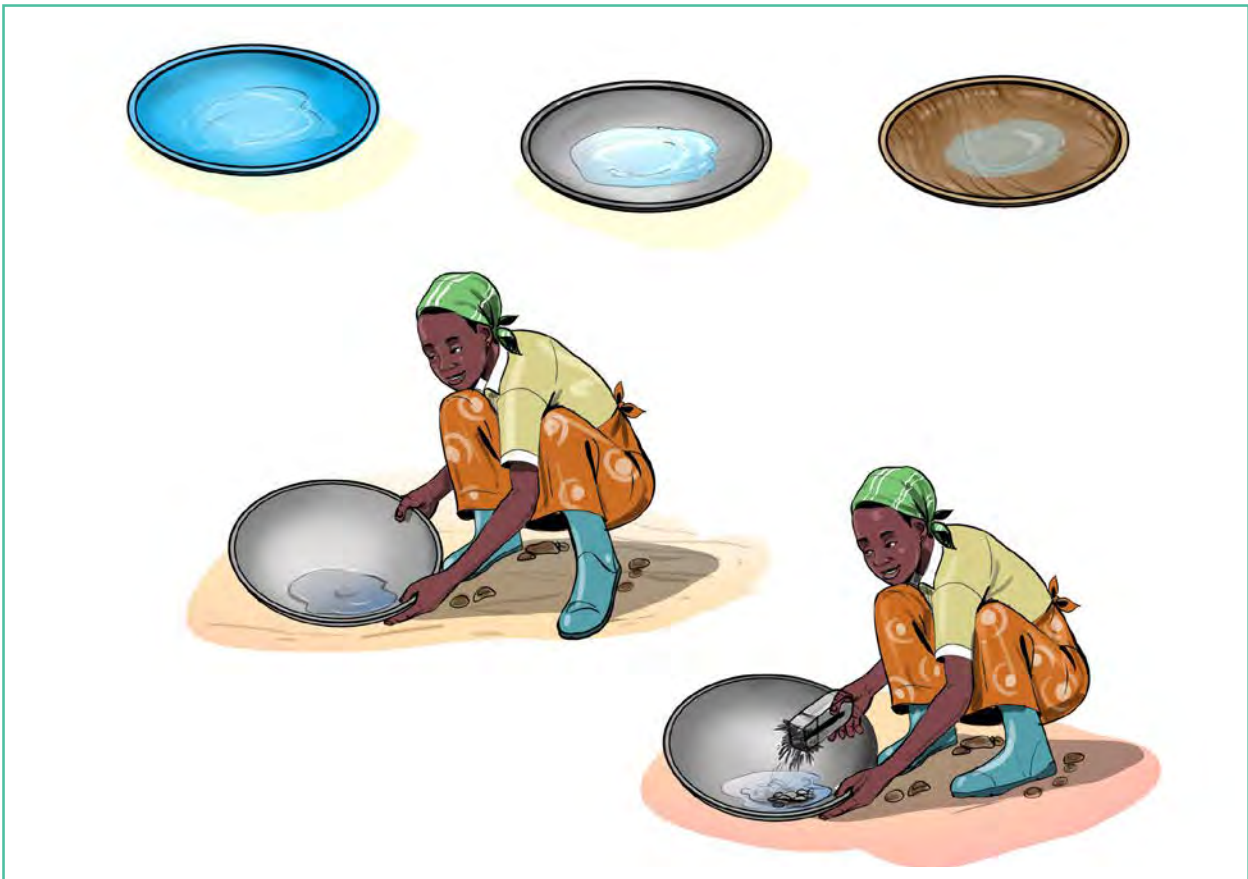


Image 24 : Lavage à la batée.

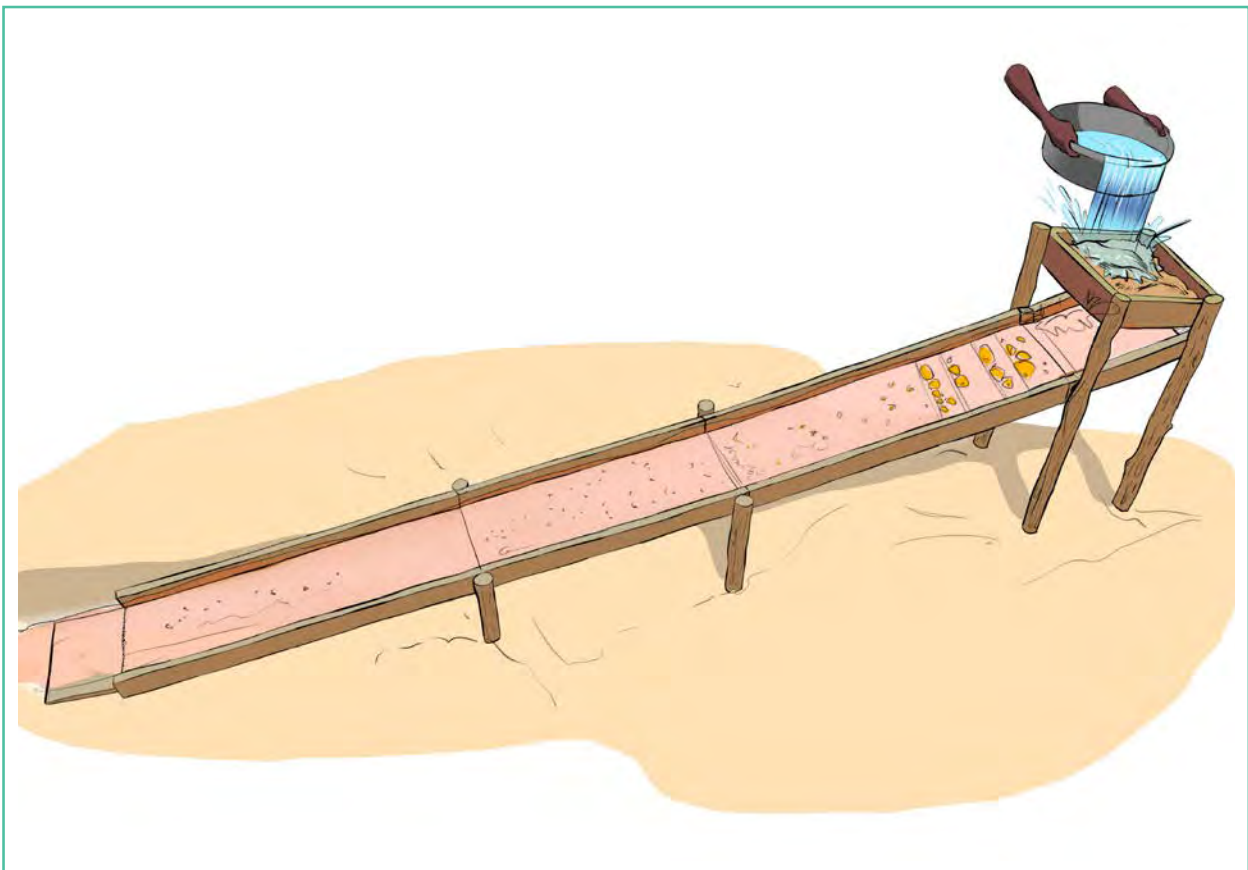


Image 25 : Lavage à l'écluse.

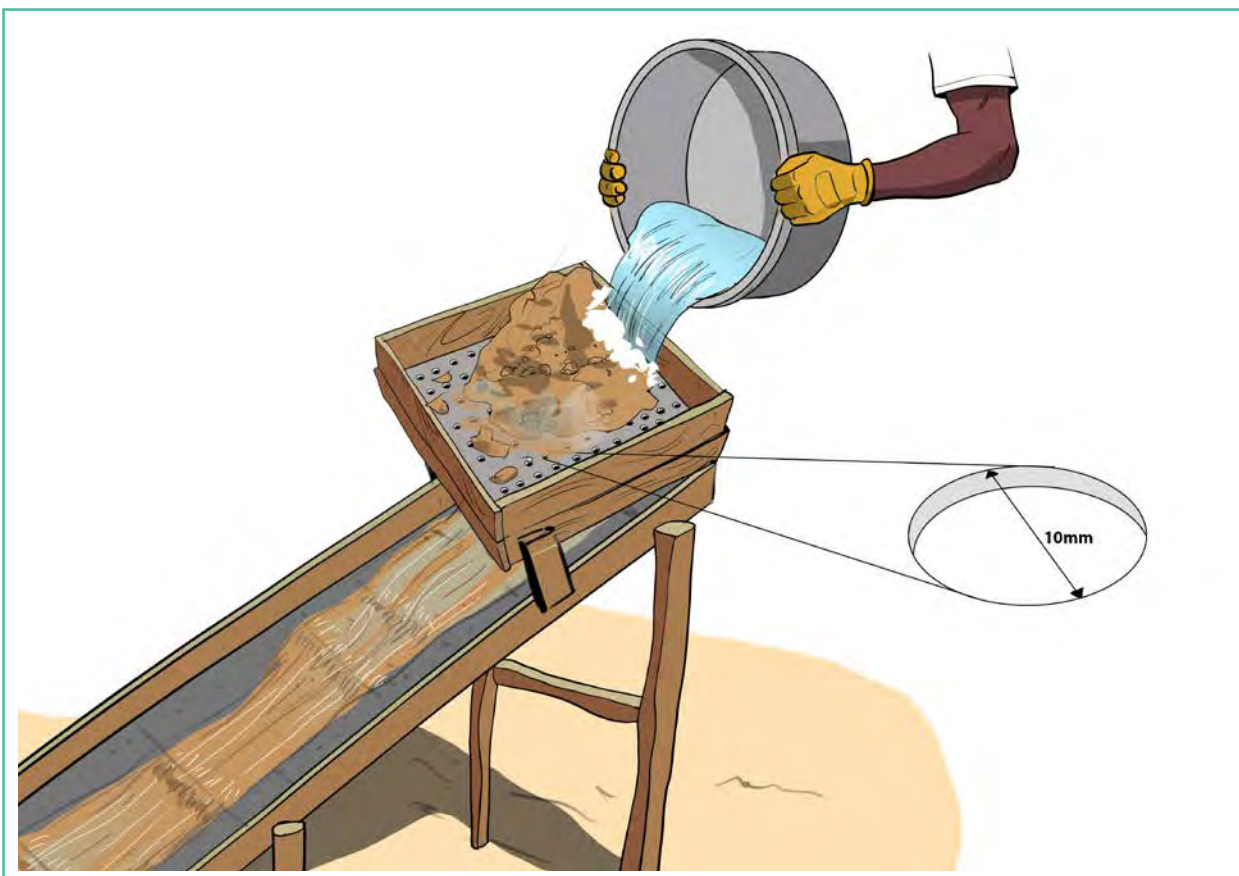


Image 26 : Le criblage.



Image 27 : Différents tapis : de fibre de vinyle, couverture en velours côtelé et tapis en caoutchouc ondulé.

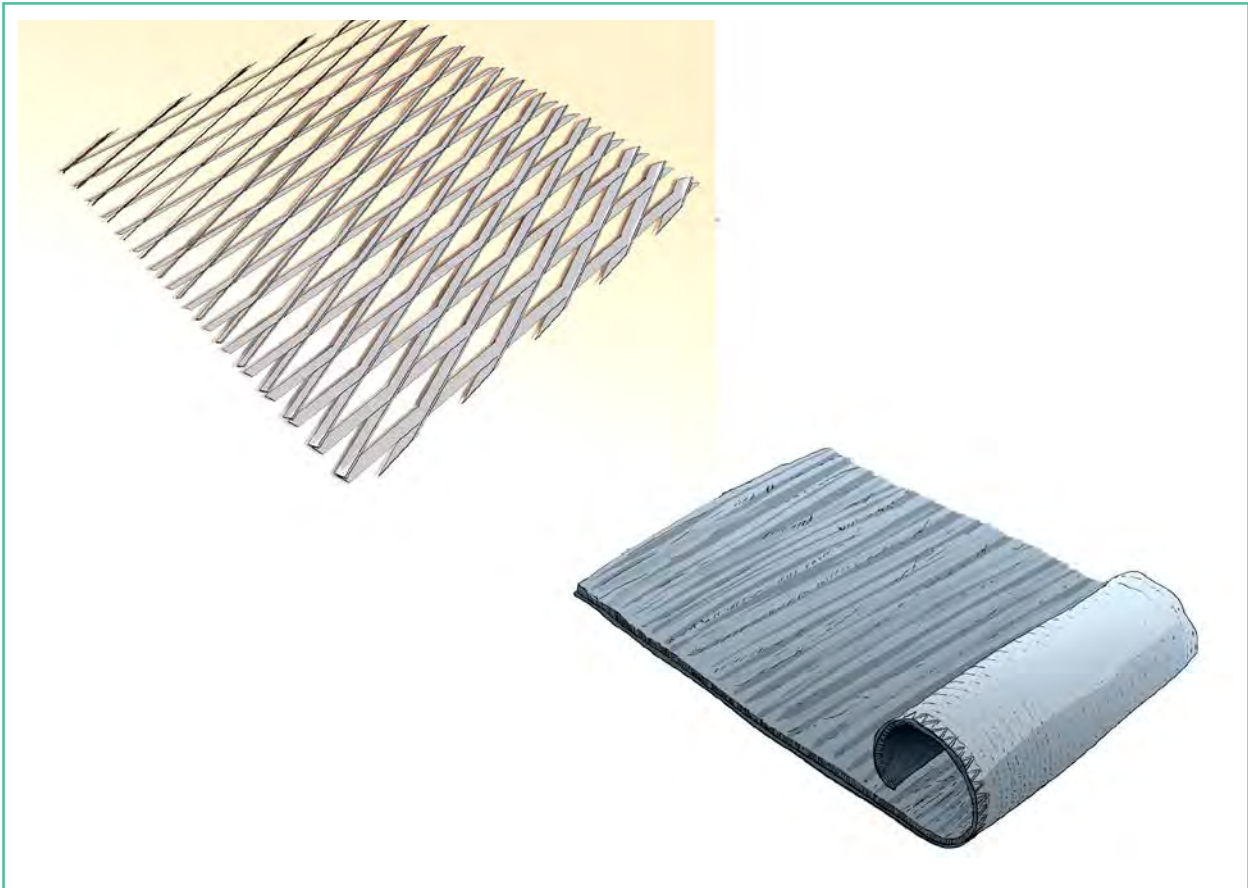


Image 28 : Riffles métalliques et tapis en laine rainuré.

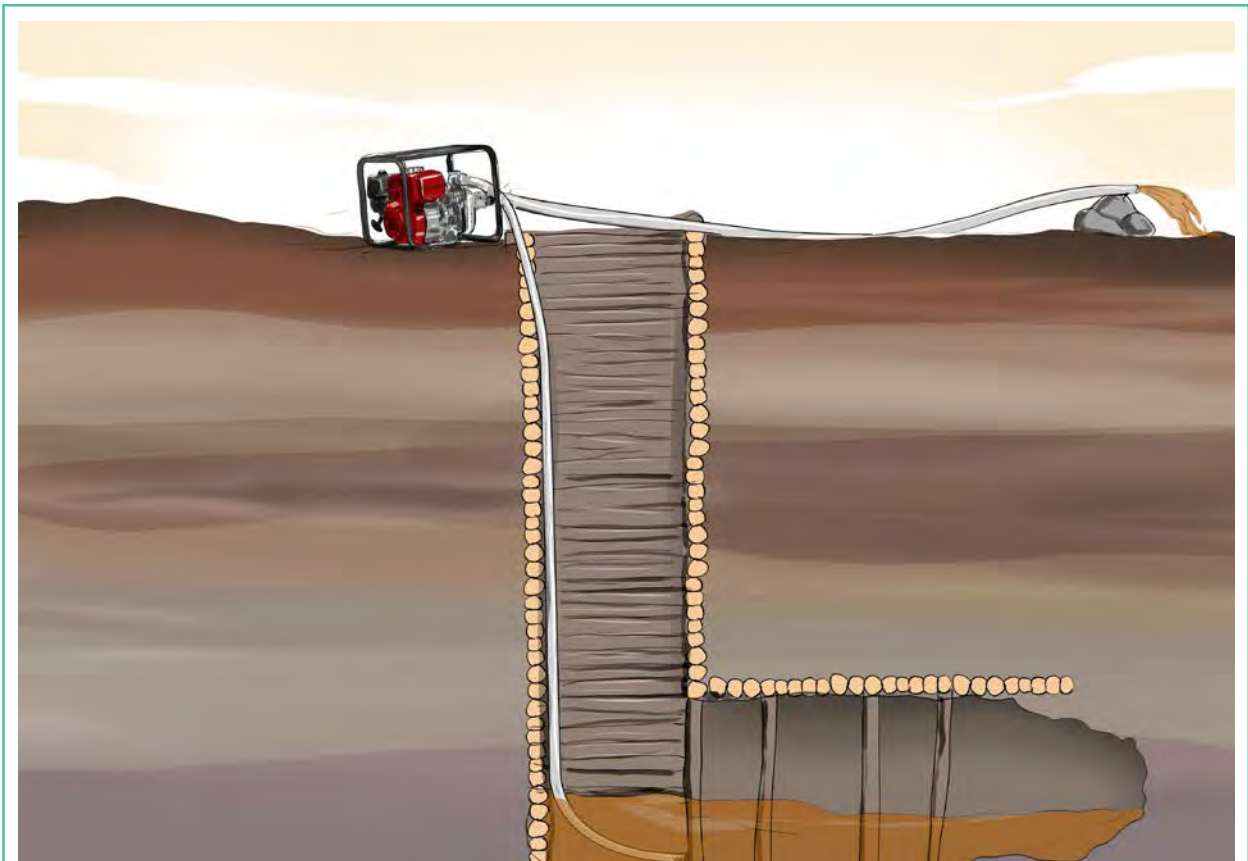


Image 29 : Une motopompe utilisée pour assécher un puits de mine.



Image 30 : Une motopompe est utilisée pour rompre le sol.



Image 31 : Une motopompe fournit l'eau de traitement pour le lavage à l'écluse.

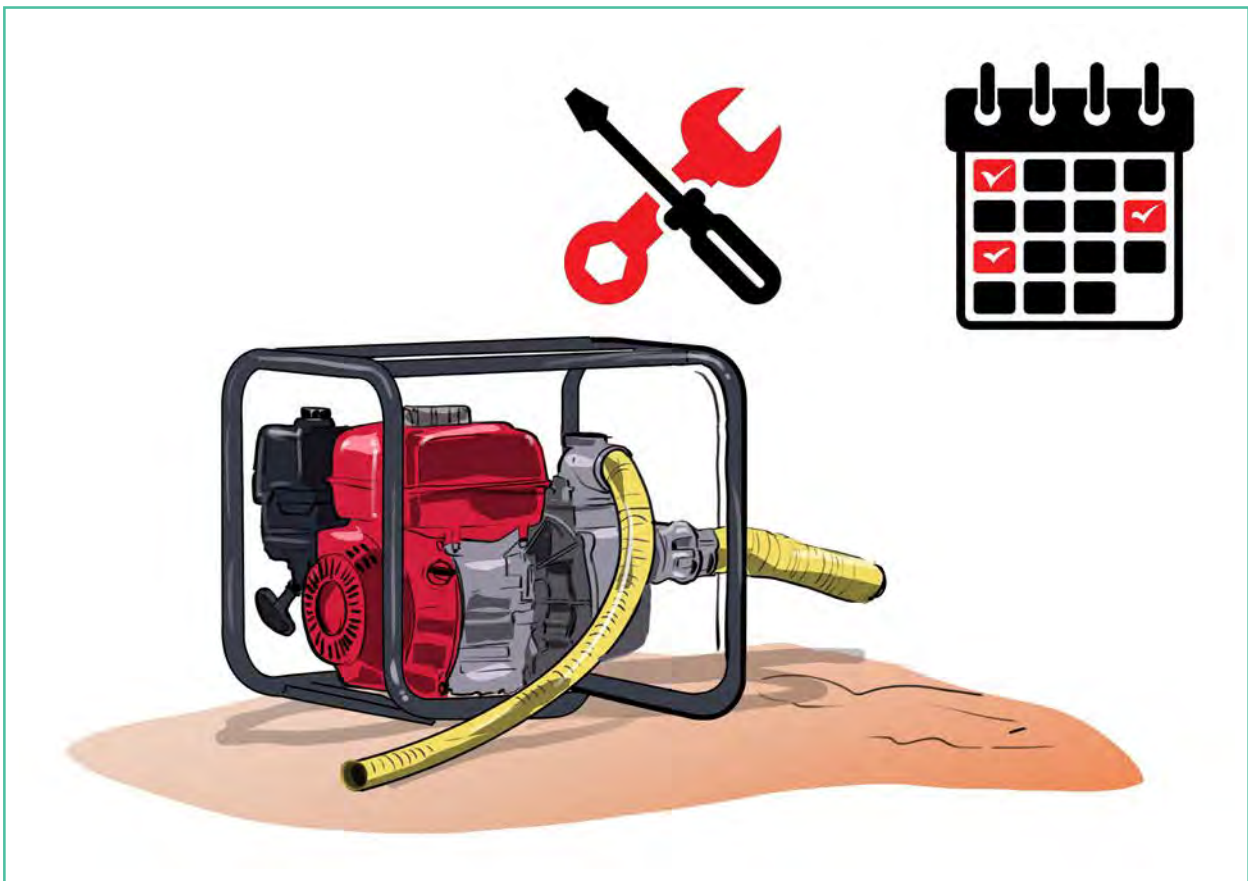


Image 32 : Un entretien régulier permettra de prolonger la vie de la motopompe.



IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les zones où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous analysons et concevons des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'égalité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour réaliser un changement durable. <https://impacttransform.org/>

Le projet **planetGOLD Uganda** vise à réduire l'utilisation du mercure en soutenant la formalisation du secteur minier artisanal de l'or et en facilitant l'accès au financement, conduisant à l'adoption de technologies durables sans mercure et à l'accès à des chaînes d'approvisionnement en or traçables. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). IMPACT est une agence de mise en œuvre en partenariat avec l'Autorité Nationale de Gestion de l'Environnement (NEMA) et le Ministère de l'Énergie et du Développement Minier du pays, sous la direction du Département des Mines. <https://www.planetgold.org/uganda>

Le projet **planetGOLD Côte d'Ivoire** vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE grâce à une approche de formalisation holistique, multisectorielle et intégrée. Le projet vise également à améliorer l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet est soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et dirigé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre par le Centre Africain pour la Santé et l'Environnement (CASE) et IMPACT. <https://www.planetgold.org/cote-divoire>

Soutenu par



Mis en œuvre par

